



Le Centre international d'études pédagogiques
à Sèvres

Une histoire plurielle d'un lieu singulier

Le Centre international d'études pédagogiques
à Sèvres

Une histoire plurielle d'un lieu singulier

Le Centre international d'études pédagogiques
à Sèvres

Une histoire plurielle d'un lieu singulier

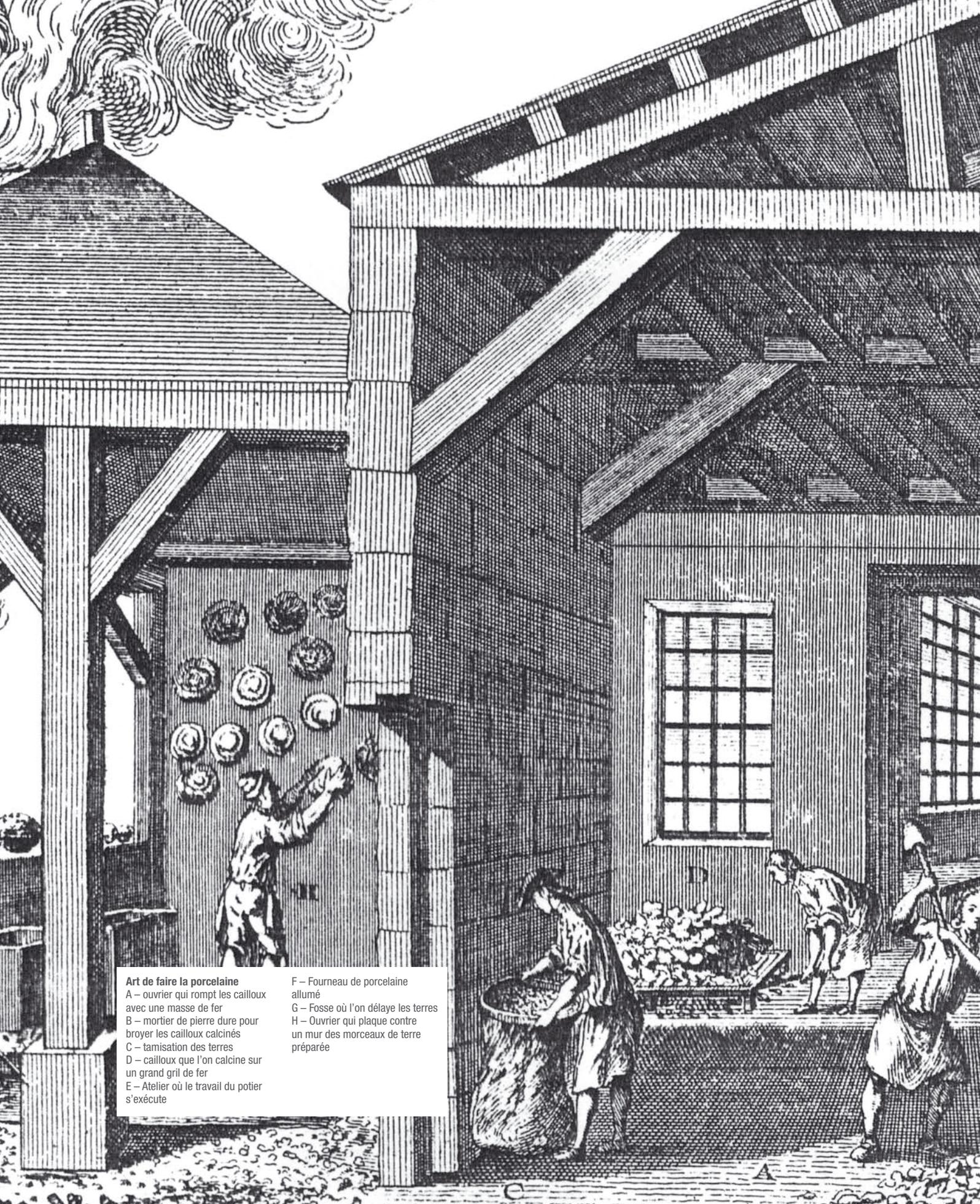
Manufacture royale, École de la République,
creuset de la réforme éducative et de l'ouverture au monde

Tristan Lecoq
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Professeur des universités associé (histoire) à l'Université de Paris Sorbonne
Directeur du Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

Annick Lederlé
Professeur d'histoire-géographie
Service du développement et de la communication (CIEP)



Un lieu de création, d'innovation et d'ouverture	9
1756-1876	
La Manufacture de porcelaine	13
La porcelaine, « or blanc » du XVIII ^e siècle	13
Sèvres, un symbole d'exception, 1756-1800	18
Maîtrise des procédés et des techniques, virtuosité des savoir-faire et adaptation aux goûts, 1800-1876	30
1881-1940	
L'École normale supérieure de jeunes filles	41
L'École, de la fondation à la maturité, 1881-1920	41
L'École, innovations et expérimentations pédagogiques, 1920-1936	52
L'École, du rattachement à l'enseignement supérieur au départ de Sèvres, 1937-1940	60
De 1945 à nos jours	
Le Centre international d'études pédagogiques	67
Réformer, sous le regard du monde et avec les autres : de la comparaison des systèmes éducatifs à la coopération internationale	67
La langue française au CIEP : du « français langue étrangère » aux métiers du français dans le monde	78
Le CIEP : l'histoire mouvementée d'une institution	86
Le Centre international d'études pédagogiques aujourd'hui	93
Histoire illustrée de la Manufacture, <i>annexe</i>	97
Références	106
Crédits	107
Remerciements	108



Art de faire la porcelaine

A – ouvrier qui rompt les cailloux avec une masse de fer
B – mortier de pierre dure pour broyer les cailloux calcinés
C – tamisation des terres
D – cailloux que l'on calcine sur un grand gril de fer
E – Atelier où le travail du potier s'exécute

F – Fourneau de porcelaine allumé
G – Fosse où l'on délaye les terres
H – Ouvrier qui plaque contre un mur des morceaux de terre préparée



Un lieu de création, d'innovation et d'ouverture

Tout est lié, ici, à Sèvres, hier comme aujourd'hui. Lorsque la manufacture s'installe ici, au milieu du XVIII^e siècle, dans cet entre-deux de notre histoire où la souveraineté des rois s'estompe et où la souveraineté des peuples n'est pas encore, en un temps où tout est possible, où l'art vient d'en-haut et la culture est partout, elle réunit d'un coup savants, ingénieurs, artistes et artisans dans un seul et même souffle, celui d'une décision royale, et en un lieu, celui d'une aventure où créer est le maître-mot de ceux qui vivent, inventent, portent à l'incandescence une forme européenne du génie français. Louis XV est encore « le Bien Aimé », et la marquise de Pompadour la protectrice éclairée des arts et lettres.

Le nom de Sèvres, dès lors, devient inséparable de ces porcelaines qui illustrent ce que fut l'Europe française au siècle des Lumières : une alchimie réussie d'un esprit de liberté dans un temps aristocratique, et de création dans une époque où l'emporte la naissance. Le nom de Sèvres est, depuis, associé à cette couleur bleue qui n'a pas d'équivalent dans le monde, et que le monde connaît. Le nom de Sèvres, enfin, signifie à la fois un art de vivre, une noblesse du genre, une marque de fabrique. Tout cela est français, comme l'est notre langue, et tout cela est nuances, couleurs, suggestions. Tout cela est sensible et léger, fragile et construit, pâte dure et pâte tendre.

Sèvres : deux siècles et demi après l'entrée en service de la manufacture royale, la création continue. Elle est la tradition et la modernité, irréductible au temps qui passe, comme si le secret du bleu de Sèvres était éternel, alors qu'il n'est qu'infini.

C'est dans ces murs nourris de l'art des temps, c'est le long de ces couloirs patinés par le pas lourd des artisans, c'est sous ces toits élevés qui protégeaient les plus belles pièces des « déjeuners » à la française, que sont accueillies les jeunes filles dont la République entend faire l'élite des professeurs d'un enseignement secondaire public qui s'affirme. Les grandes lois républicaines des années 1880 portées par Jules Ferry et Camille Sée comprennent aussi ces mesures qui datent et qui durent, parce qu'elles sont la trace et la marque des fondateurs d'une École, parce que ces républicains savent que si la République fonde l'École, c'est l'École qui va conforter la République.



*Sèvres : deux siècles et demi
après l'entrée en service de la manufacture royale,
la création continue.*

Ces jeunes filles qui viennent de la France entière, qui ont le visage de la France entière, sont les meilleures de ces générations de la fin du XIX^e siècle aux premières années des années quarante, à vivre, à travailler, à espérer et à grandir à l'École normale supérieure de Sèvres. Elles auront des maîtres. Elles auront des livres. Elles auront des exemples. Pour beaucoup, elles le deviendront à leur tour. Mais c'est au moins autant par l'écoute sage, la progression modeste, la leçon comprise qu'elles construiront leurs propres règles, qu'elles les porteront, les feront comprendre et respecter, que par les contraintes de ces temps-là.

C'est à Sèvres et c'est à l'École normale supérieure de jeunes filles que l'École devra ses premières expériences pédagogiques. C'est là que les futures enseignantes apprendront, au contact des lycéennes de Sèvres, que leur métier n'est pas réductible à la somme des connaissances qu'elles possèdent, pour important que cela soit, mais qu'il convient aussi de savoir les transmettre et, pour y parvenir, de rencontrer, de comprendre et peut-être même d'aimer celles-là auxquelles l'enseignement est destiné. Autre marque de fabrique, des esprits et des règles.

L'École restera dans ces murs jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

En 1945, au milieu des ruines matérielles et morales de la France, un homme est chargé, par le Gouvernement provisoire de la République française, de reconstruire le système éducatif du pays. Il s'appuie sur les leçons de la période la plus récente et la plus noire de notre histoire. Une période noire, mais aussi porteuse d'espérance, parce qu'elle a vu des hommes réfléchir aux lendemains, alors même qu'ils vivaient dans la nuit de l'occupation. Parce que l'immédiat avant-guerre avait fait émerger des idées nouvelles : en matière de pédagogie, de recrutement des professeurs, d'organisation de l'École. Gustave Monod, Inspecteur général de l'Instruction publique, était à chaque fois là où tout se jouait : auprès de Jean Zay en 1936, pour dire non à Vichy en 1940, pour entrer en Résistance en 1941, pour refaire l'École en 1945.



Convaincu qu'il n'est de réforme de l'école que dans, par et grâce à la comparaison de ce qui se passe ailleurs, il crée un lieu où « ... *les professeurs étrangers seront initiés aux méthodes françaises d'éducation, et les professeurs français instruits des expériences étrangères* ». Nous sommes le 30 juin 1945. Le Centre international d'études pédagogiques est né.

C'est à Sèvres qu'il s'installe, comme naturellement. Dans quel autre lieu que celui-là, à ce point chargé d'histoire et d'esprit, aurait-on pu l'imaginer ? Creuset de la réforme éducative et de l'ouverture au monde, le Centre hérite pour ainsi dire de ce qui s'y est joué avant et résume, désormais, la sédimentation de l'art, de la règle et du savoir.

Passé, en une transition imperceptible, sans même s'en apercevoir ni toujours l'énoncer, de la comparaison des systèmes éducatifs à la coopération éducative, le CIEP allie l'étude, la réforme et l'action. Adossé à notre école, à nos établissements, à nos universités, chargé par ses autorités de tutelle de missions de service public et de missions de coopération en langue française et en éducation, qui s'inscrivent aujourd'hui dans le cadre de la concurrence qui se joue entre les modèles et les systèmes éducatifs, le CIEP y fait entendre, comprendre, accepter une voix française. Il y porte une offre de coopération complète et intégrée. Il y joue aussi pleinement son rôle en réunissant, à Sèvres, chercheurs, acteurs, cadres et enseignants pour réfléchir, ensemble, aux grandes questions qui traversent et taraudent les modèles scolaires à l'épreuve de notre temps et y concevoir des solutions possibles, à proposer en partage à nos partenaires.

Le Centre international d'études pédagogiques, ses agents et ses cadres, qui y servent l'État et qui le font vivre au quotidien, sont en quelque sorte portés par la longue histoire d'un lieu singulier. Parce que cette histoire est plurielle, c'est-à-dire qu'elle respecte le métissage des lectures, des identités et des expériences.



1756-1876

La Manufacture de porcelaine

Un lieu d'invention, un symbole d'innovation, une marque d'exception

La trame de l'histoire de la Manufacture pourrait être celle d'un roman policier situé au cœur des intrigues du XVIII^e siècle. Elle en possède les ingrédients, les chevilles et les rebondissements. L'Europe entière est à cette époque fascinée par la porcelaine dure. L'engouement de l'or blanc est assujéti aux enjeux économiques. Au milieu du XVIII^e, des arcanistes se mettent en quête pour découvrir les secrets de sa composition. En France, une première manufacture fabriquant de la porcelaine tendre voit le jour à Vincennes, dans la Tour du Diable, en 1740.

Louis XV, convaincu par la marquise de Pompadour, encourage les initiatives, pousse les recherches, prépare la décision. La favorite le persuade bientôt d'ériger à Sèvres, sur la route entre Paris et Versailles, une manufacture à la française pour y fabriquer de la porcelaine dure.

Sèvres devient dès lors un lieu de création, d'invention et d'innovation. Ce sont avant tout les hommes qui font la manufacture : artistes et artisans, ils rivalisent en découverte de nouvelles compositions chimiques, de procédés techniques et de prouesses artistiques.

La porcelaine, « or blanc » du XVIII^e siècle

Objet de désirs et de convoitises

Le secret de la porcelaine chinoise date des VII^e ou VIII^e siècles, selon les régions. C'est seulement à partir du XV^e siècle que la porcelaine se diffuse en Europe et qu'elle commence à être importée pour les cours royales. Malgré de nombreuses tentatives d'imitation, le secret résiste en Occident jusqu'au XVIII^e siècle.

À cette époque naît, un véritable engouement pour ce fabuleux matériau, image du raffinement, doté d'un chapelet de qualités du fait de sa substance transparente, résistante, imputrescible et d'une blancheur éclatante.



Arrêt du Conseil du Roi, 19 août 1753, octroi du privilège royal à la société Eloy Brichard.



Armoiries de la Compagnie des Indes orientales.

PAGE DE GAUCHE
« La Manufacture de Sèvres »,
Alfred Sisley, 1879.

C'est la mode de l'exotisme, de la collection, de la Chine mystérieuse étroitement liée à des enjeux industriels et commerciaux. « *La Compagnie des Indes orientales, organisée par Mazarin en 1685, étendit encore le goût et augmenta le succès de la porcelaine en faisant exécuter en Chine, d'après des dessins français, de grands services de tables aux armoiries des grandes maisons [...]*¹. » Les Hollandais sont de très grands acheteurs ; ils raffolent des porcelaines de style japonais, mais ils passent aussi commande pour des porcelaines aux thèmes plus européens, comme le style à grandes fleurs. Toute l'Europe est alors fascinée par cet « or blanc ». Non contents d'en importer d'Extrême-Orient, tous les États vont mettre en œuvre tous leurs moyens pour le produire. La découverte de la porcelaine en Europe serait dès lors issue, dans une certaine mesure, de l'émulation commerciale.



Johann Friedrich Böttger, alchimiste, 1682-1719.

Meissen, la première Manufacture européenne

Le secret de la porcelaine de Chine est découvert en Saxe, dès 1704, par un alchimiste du nom de Johann Friedrich Böttger. Ce secret est étroitement lié à l'utilisation d'une terre rare et précieuse : le kaolin, dont un filon est exploité à Aue dès 1709. La première fabrique européenne voit le jour à Meissen, un an plus tard. Dès lors, la course au secret se propage dans toute l'Europe. La quête est conduite par des *arcanistes*, terme qui désigne en Allemagne les chimistes qui connaissent les arcanes : la composition de la pâte, des couleurs, des couvertes ainsi que la conduite des cuissons de grand et petit feu. Cette compétition pour l'« or blanc » met en jeu des sommes considérables. Sa possession et sa maîtrise conduisent à faire de l'État qui la possède une véritable puissance économique.

Prémices d'une fabrication à la française : Chantilly et Vincennes

Sous le règne de Louis XV, l'administration royale, encore fortement imprégnée des idées mercantilistes, soucieuse de promouvoir les arts français, d'enrayer les sorties de capitaux et de trouver une nouvelle manne financière, encourage les recherches. Saint-Cloud, Mennecey et Chantilly accueillent les premiers ateliers de porcelaine à pâte tendre. En 1738, Chantilly transmet son savoir-faire à la fabrique nouvellement implantée à Vincennes.



Deux bouquets de fleurs, porcelaine tendre, Manufacture de Sèvres, XVIII^e siècle.

À l'été 1740, Claude Humbert Gérin qui travaille dans un atelier de Vincennes avec les frères Dubois, Gilles et Robert, l'un sculpteur et l'autre tourneur, découvre un procédé qui permet de rendre la pâte bien blanche. Désireux de concurrencer les productions orientales et saxonnes et convaincu de la qualité de la nouvelle pâte mise au point par Claude Humbert Gérin, Jean-Louis-Henri Orry de Fulvy intendant des Finances et commissaire du Roi pour la Compagnie des Indes, décide de financer, en avril 1741, cet atelier de fabrication dans une des ailes du château de Vincennes, la tour du Diable. Louis-François Gravant, ouvrier de grand talent, arrive en septembre 1741. Il est chargé de la pâte et de la couverte. Après quelques essais coûteux et infructueux, Fulvy ayant avancé des sommes importantes, le

1. Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, p. 2.

Porcelaine tendre

Considérée comme une porcelaine artificielle, translucide, épaisse et lourde, elle n'a pas la dureté de la vraie porcelaine : un couteau peut la rayer, d'où son qualificatif de « tendre ». C'est un mélange de marne calcaire blanche, de sable, de sel marin, rendu homogène par de la colle ou du savon noir, et porté à haute température pour que la pâte se vitrifie en partie. Enduite d'une couche brillante, la pièce est ensuite soumise à une seconde cuisson, avant d'être décorée au « petit feu ». Au XVIII^e, cette technique n'est pas sans inconvénient : la pâte est longue à élaborer parce qu'il faut préparer la fritte, la cuire, la réduire en poudre et la mélanger aux argiles cuisant blanc. La mince quantité d'argile rend la pâte peu plastique. Le prix de revient élevé et l'usure d'emploi rapide condamnent tôt ou tard cette fabrication. L'élément principal de la porcelaine tendre française est donc une « fritte » (composition soumise à la cuisson et à une forte vitrification qui n'est pas poussée jusqu'à la fusion complète) qui est mélangée, cuite, broyée, lavée. Cette fritte est rendue malléable par l'adjonction de liants organiques comme le savon noir et la colle de parchemin, et surtout l'adjonction de marne. Mais celle-ci nuisant à la translucidité de la pâte, on en met le moins possible. Après l'ajout de craie, le mélange est broyé et tamisé.

« Gobelet palette »
de Louis
Denis-Armand,
porcelaine tendre,
Manufacture
de Vincennes, 1749.



Roi lui-même ayant investi quelque 10 000 livres dans les travaux, Gravant prend la direction des opérations. Tamara Préaud et Antoine d'Albis ont démontré, dans leur ouvrage² consacré à la porcelaine de Sèvres, comment François Gravant s'était approprié les secrets de composition de la pâte, tout en l'améliorant, auprès de Gérin et non pas auprès des frères Dubois, comme l'indiquait le récit traditionnel transmis par Georges Lechevallier-Chevignard.

Gravant parvient à produire, en 1745, une pâte qui donnait, à la cuisson, une porcelaine tendre remarquable. Cette pâte était encore le résultat d'une composition chimique et non composée, comme à Meissen, de produits naturels. Les innovations techniques et la réalisation de pièces de grande qualité, notamment les fleurs de porcelaine « peintes au naturel », que la marquise de Pompadour acheta en nombre jusqu'en 1750, contribuèrent à attirer l'attention du Roi et de la Cour.



La fritte, « L'art de la porcelaine » (détail),
Jean-Charles Develly, 1816.

Octroi d'un privilège royal à la Compagnie Charles Adam

En cette même année, 1745, une compagnie d'actionnaires est constituée au nom de Charles Adam, valet de chambre de Fulvy et prête-nom. « *Louis XV, sans doute encouragé par la marquise de Pompadour, cliente et protectrice de la première heure, participe aux appels de fonds*³. » C'est, le 24 juillet 1745, l'octroi d'un privilège royal exclusif de 20 ans pour la production d'un « *porcelaine façon de Saxe, peinte et dorée à figures humaines*⁴ » qui permet de fonder cette société d'actionnaires.

2. Tamara Préaud, Antoine d'Albis, *La porcelaine de Vincennes*, Paris, éditions Adam Brio, 1991, 240 p.

3. Tamara Préaud, « La Manufacture de Sèvres au XVIII^e siècle » in *Monuments historiques*, n° 128, août-septembre 1983, p. 46.

4. Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, p. 10.

« Pot-pourri Pompadour », forme Duplessis, modèle 1752.



Jean-Claude Ciambellano dit Duplessis père 1690-1774

Orfèvre et bronzier, il est chargé, de 1748 jusqu'à sa mort en 1774, de dessiner la plupart des formes de la Manufacture de Vincennes/Sèvres, en venant régulièrement surveiller leur mise en œuvre. Il met au point, en 1755, un tour spécial pour le calibrage des modèles ovales qui lui vaut le titre d'Orfèvre du Roi. Il donne une forte impulsion au secteur des pièces d'ornement et introduit à la Manufacture un style baroque imaginatif et mesuré.

« Un long préambule évoque le désir que l'on a eu de fabriquer en France des porcelaines de même qualité que celles qui se font en Saxe et insiste sur la nécessité d'une telle entreprise pour éviter les sorties de devises⁵. » Ce droit exclusif s'accompagnait, pour les contrevenants, de la confiscation des objets fabriqués ainsi que de 3 000 livres d'amende. Il contenait également une clause punissant de prison les ouvriers qui quitteraient la Manufacture sans un congé en bonne et due forme, et interdisait aux fabricants d'engager un ouvrier sorti de Vincennes sans l'agrément de la Compagnie.

Parmi les artistes employés à Vincennes à la fin des années 1740 se trouvait l'orfèvre et bronzier Jean-Claude Chambellan, dit Duplessis, qui était chargé de dessiner les formes nouvelles de vases, de pièces d'ornement et d'autres accessoires en vogue pour le service de la table ou encore pour la consommation des boissons chaudes exotiques à la mode, thé, café, chocolat. Dès 1750, plus de 100 ouvriers travaillaient dans la Manufacture, dont 45 femmes ou filles, sous la direction de Madame Gravant, pour la fabrication des fleurs. Le recrutement était assez disparate et il fallut établir des règles assez strictes pour éviter les transfuges vers d'autres manufactures, comme l'interdiction « de s'absenter aucun jour non férié sous peine de retenue de salaire, et en cas de récidive, sous peine de prison ou de 50 livres d'amende⁶ ».

Une autre Compagnie prête-nom : la société Eloy Brichard

Malgré les progrès techniques et artistiques, la Manufacture s'endetta. Bientôt elle ne put faire face à ses engagements financiers. Cette grave crise interne culmina à la mort de Fulvy, en mai 1751. Le Roi décida de rembourser les actionnaires. La société de Charles Adam est dissoute le 1^{er} octobre 1752 et une nouvelle compagnie est constituée le 19 août 1753 au nom d'Eloy Brichard. Le Roi souscrivit pour un quart du capital ; le privilège fut confirmé, officialisant l'emploi du monogramme de Louis XV : deux lettres « L » entrelacées, nouvelle marque de fabrication et le titre de « Manufacture royale de porcelaine ». En 1753 apparaît également la lettre qui date toutes les pièces qui sortent de la Manufacture. Le marquage alphabétique commence avec le « A ». Après le « Z » de l'année 1777, les lettres sont doublées, jusqu'en 1793.

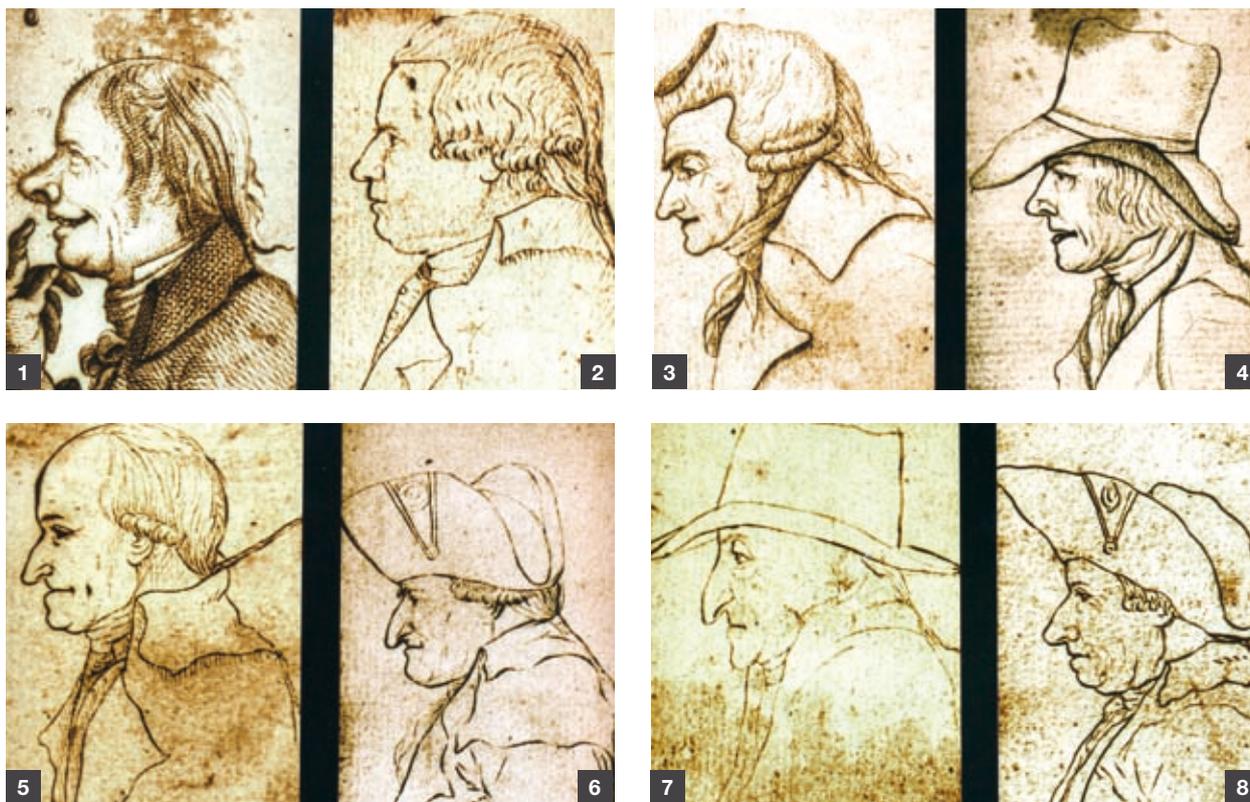


En droit, le Roi restait propriétaire de l'actif de la nouvelle société, qu'il avait simplement mis à la disposition des cautions d'Eloy Brichard, censés le rembourser à la fin de leur gestion. « Tout se passe comme s'il ne souhaitait pas apparaître comme le propriétaire de l'entreprise qu'il était bel et bien devenu. Sa prudence [était] peut-être due à l'impopularité croissante de la marquise de Pompadour qui l'entraînait dans de folles dépenses⁷. » Dans ce contexte, il parut sans doute souhaitable de ne pas manifester trop ouvertement l'achat de la manufacture en faisant appel à des capitaux privés. Dans les faits, Louis XV en profita pour nommer un commissaire du Roi, Jacques-Dominique Barberie de Courteille, et charger Jean Hellot, directeur de l'Académie des Sciences, chimiste et arcaniste, de noter et

5. Tamara Préaud, Antoine d'Albis, *La porcelaine de Vincennes*, Paris, éditions Adam Brio, 1991, p. 21.

6. Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, p. 17.

7. Tamara Préaud, Antoine d'Albis, *La porcelaine de Vincennes*, Paris, éditions Adam Brio, 1991, p. 46.



d'améliorer les procédés et les techniques. « *Hellot enrichit la palette, met au point le procédé de pose des fonds colorés ainsi qu'une nouvelle la gamme de couleurs : le bleu (1751), le violet et le bleu céleste (1753), le vert (1756)*⁸. »

Même si la Manufacture ne possédait pas encore le secret de la porcelaine dure, elle parvint, dès ses débuts, à une production artistique d'une très grande richesse et d'une très grande qualité. Le peintre Jean-Jacques Bachelier, nommé « artiste en chef » et chargé de la décoration en 1751, composa des projets de décors peints ou dorés, guida les artistes dans leur exécution, ouvrit une école pour former des apprentis et rajeunit les modèles utilisés, faisant appel aux artistes les plus renommés de l'époque, comme le peintre François Boucher. Jean-Baptiste-Étienne Genest, chef des ateliers de peinture, contribua lui-aussi à affiner les goûts. Certains peintres étaient de simples exécutants, des praticiens chargés de la décoration de pièces courantes et peignaient d'après des modèles graphiques, d'autres, plus instruits, avaient un goût personnel très sûr. « *Caton, Cornaille, Dodin, Levé, Parpette, les Pithou, entrés à Vincennes entre 1745 et 1750, demeurèrent à la Manufacture pendant 40 ou 50 ans. Chacun possédait ses secrets, ses formes de couleur, ses procédés de cuisson*⁹. » Ce sont ces hommes qui ont fait la véritable force et la valeur de la Manufacture tout, en conservant une tradition artistique.

Caricatures du XVIII^e siècle : 1. Dieu, peintre en fleurs ; 2. Dodin, peintre en fleurs ; 3. Noel, peintre en figures ; 4. Rosset, peintre en fleurs ; 5. Fontaine, peintre en fleurs ; 6. Laleu, peintre en fleurs ; 7. Caton, peintre en figures ; 8. Cornaille, peintre en fleurs

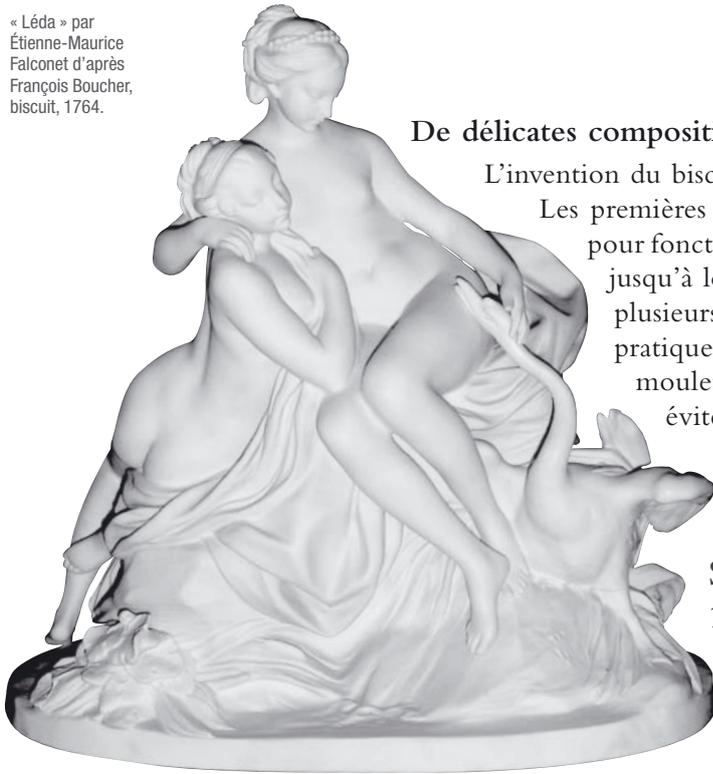
« *Le S. Cornaille. Antoine Toussaint Cornaille, âgé de 21 ans, né à Ecouans proche Sarcelles, les yeux noirs, le nez long, la bouche grande, les lèvres épaisses, taille de 5 pieds 1 pouce. Estropié de la jambe gauche, ce qui l'oblige à porter une béquille sous l'aisselle ; est entré à la manufacture le 1^{er} mai 1755 aux appointements de 42 livres. Auparavant il travaillait à celle de Chantilly. Son talent est la peinture en fleurs qu'il promet devoir porter loin, il pêche par le dessin mais il possède parfaitement l'emploi de la couleur. Son dessin se fortifie, il vient d'obtenir une augmentation d'appointements de 6 livres. Augmentation de 3 livres. Ses appointements viennent d'être fixés à 57 livres.* »
Texte issu des registres-matricules commencés en janvier 1755, qui constituent de véritables fiches de renseignement.



8. Tamara Préaud « Histoire de la Manufacture nationale de Sèvres » in *Sèvres - 1740, Manufactura Sèvres 1740 - 2006*, (catalogue d'exposition), Diputación Provincial de Zaragoza, 2006, p. 380.

9. Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, p. 40-41.

« Lédà » par Étienne-Maurice Falconet d'après François Boucher, biscuit, 1764.



De délicates compositions à la française

L'invention du biscuit date également de ces années 1749-1753.

Les premières figurines sans couverte avaient certainement pour fonction de remplacer les figurines en sucre utilisées jusqu'à lors pour le décor de tables. Dans les registres, plusieurs « Enfants de boucher » sont cités. Cette pratique qui faisait nécessairement appel à d'habiles mouleurs-répareurs possédait un autre avantage : éviter un deuxième passage au feu exigé par la couverte.

Sèvres, un symbole d'exception 1756-1800

Le choix de la marquise de Pompadour

Au fur et à mesure de ces progrès, le personnel de la Manufacture n'avait cessé d'augmenter et les locaux étaient devenus trop exigus ; par ailleurs, le château de Vincennes se trouvait isolé, loin de la Cour, et le petit bureau de vente ouvert à Paris ne suffisait pas pour recevoir la clientèle. Un transfert était inévitable.

La décision de déménager fut prise dès 1751 et un terrain acquis en 1752, à Sèvres, sur la route entre Paris et Versailles. Le choix de Sèvres fut sans doute celui de Madame de Pompadour. Elle le fit avec la complicité de l'un des intéressés, le fermier général Jean-François Verdun de Montchiroux, au nom duquel le terrain fut acheté. Plus de 800 000 livres avaient été prévues tant pour l'exploitation de la Manufacture que pour la construction des bâtiments. Favorite, confidente et conseillère de Louis XV, la marquise joua un rôle clef dans l'implantation d'une Manufacture sise à proximité de son château de Bellevue édifié trois ans plus tôt, mais aussi dans le choix des artistes qu'elle attira à Sèvres.

C'est sur l'emplacement de la ferme de la Guyarde, propriété du sieur Saint-Gilles qui passait pour avoir appartenu à Jean-Baptiste Lully, que la nouvelle Manufacture fut construite. L'architecture fut confiée à Laurent Lindet, qui malgré son titre « d'architecte vérificateur des Bâtiments du Roi » fit « moins carrière d'architecte que de toiseur¹⁰ ». Le projet fut en réalité confié à Jean-Rodolphe Perronet, académicien et fondateur de l'École des Ponts et Chaussées. Les plans furent approuvés par le Roi et les travaux très rapidement menés.

Biscuit

Il désigne une porcelaine blanche, sans émail, d'aspect semblable au marbre, utilisé par plusieurs fabriques européennes vers le milieu du XVIII^e siècle pour la fabrication de statuettes, généralement inspirées des modèles classiques. Dans la seconde moitié du siècle, en France, se répandirent de délicates compositions en biscuit représentant des scènes galantes et pastorales, volontairement épurées. Elles se distinguent des compositions polychromes allemandes.



Frontispice du premier livre de groupe d'enfants par François Boucher (XVIII^e).

10. Michel Gallet, *Les architectes parisiens du XVIII^e siècle. Dictionnaire biographique et critique*, Paris, 1995, p. 348 in Pierre Ennès, *De Vincennes à Sèvres, l'année 1756*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2006, p. 13.



« La marquise de Pompadour », François Boucher, 1756.

CI-CONTRE

« Le château de Bellevue », de la grande terrasse aux orangers (Jacques Rigaud, vers 1681-1754) et « L'État des avances faites par M. de Verdun, l'un des intéressés dans la Manufacture royale de Porcelaine concernant l'acquisition du château de la Guyarde 876 203 £ ».



Madame de Pompadour
1721-1764

La marquise de Pompadour, Jeanne-Antoinette Lenormant d'Étiolles née Poisson, est une femme de goût qui a exercé une influence dans le monde des arts et des lettres. Sa beauté et son esprit font d'elle une hôtesse appréciée des salons cultivés et mondains de Paris. Remarquée par le Roi au cours d'une chasse dans la forêt de Sénart, puis invitée au bal des Îfs, elle devient sa maîtresse en 1745. Élevée au titre de marquise, elle est officiellement présentée à la Cour. Après 1752, la favorite devient la confidente et la conseillère du Roi. Elle protège les hommes de lettres, Voltaire et Rousseau, et favorise la publication des deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Elle exerce un véritable mécénat, passant de nombreuses commandes aux artistes : Boucher, La Tour, Van Loo, Gabriel, Pigalle... Elle s'intéresse très tôt à la fabrication de la porcelaine. Éprise des fines productions de la Manufacture - fleurs, figurines, petits vases décorés - elle en ornait tous les salons de ses résidences. Elle posséda une quinzaine de résidences dont l'Hôtel d'Évreux, acquis en 1753, actuel Palais de l'Élysée.

Manufacture royale de Porcelaine

État des avances faites par M. de Verdun l'un des intéressés dans la Manufacture royale de Porcelaine concernant l'acquisition du château de la Guyarde 876 203 £

Le 15 Mars 1754	174. - -
Le 15 Mars 1754	174. - -
Le 15 Mars 1754	486. 20
Le 15 Mars 1754	216. - -
Le 15 Mars 1754	876. 203



1 « La Manufacture royale de porcelaine », aquarelle, Constant Troyon, 1826.

2 « Vue de la Manufacture de Sèvres », lithographie, dessin de Félix de Thorigny, 1865.

3 « La Manufacture royale de porcelaine de Sèvres », peinture, Étienne-Charles Le Guay, 1814.

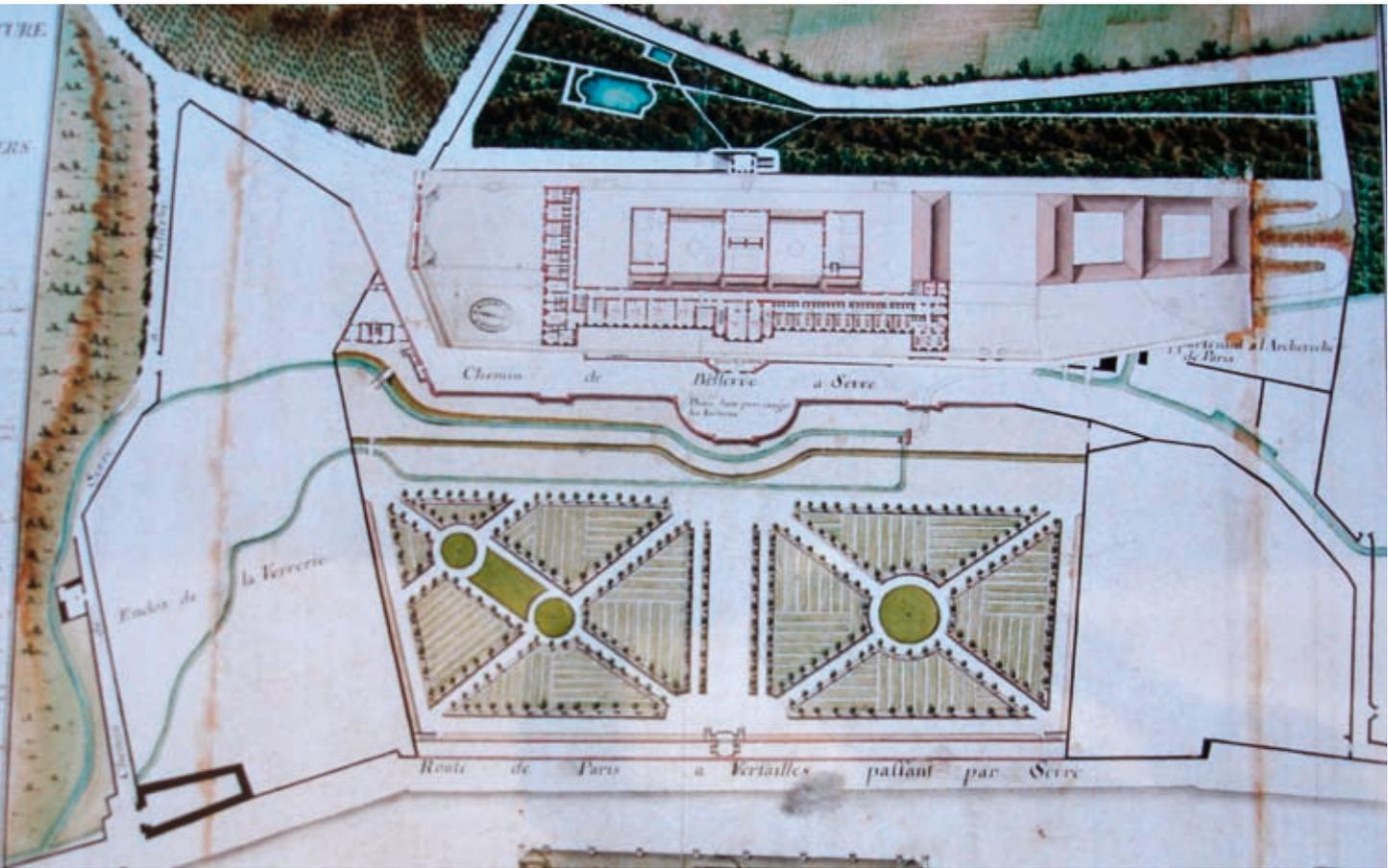
4 « Vue de la Manufacture royale de porcelaine de Sèvres », gravure, dessin d'Achille Etna Michallon, [1821-1822].

5 Vue extérieure de la Manufacture de Sèvres, département de Seine-et-Oise, [1820-1830].



La Manufacture de Sèvres au XIX^e siècle, jeux de perspectives





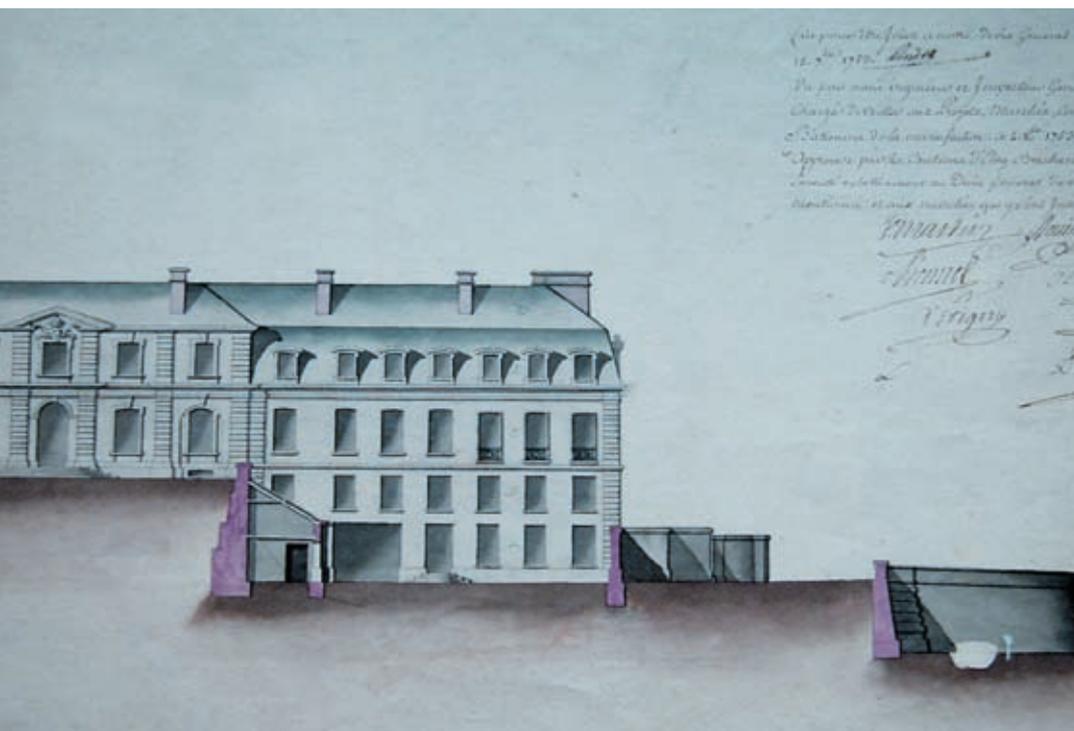
« Plan général de la Manufacture royale de Porcelaine de France », élaboré par Lindet et Perronet, 1753.

La construction prit à peine trois années, de 1753 à 1756. Situé dans un talweg entre deux interfluves, adossé à la colline de Sèvres et faisant face à celle de Saint-Cloud, le choix du terrain fut malheureux – le bâtiment dut être construit sur la pente d'un coteau humide dont le sous-sol était miné par des carrières. Surtout, la somme considérable dépensée pour la construction de la Manufacture, au moment du déclenchement de la guerre de Sept ans, contribua à alimenter ses détracteurs.

Jean-Jacques Bachelier en fut l'un des porte-parole « [...] il semble, écrit-il, qu'on n'y ait eu pour objet que l'agrément de la direction, et nullement le service et la succession des travaux ». Sa situation à flanc de coteau sur des terres rapportées entraîne « la filtration des eaux [qui] dégrade les fondations, [et] rend les ateliers mal-sains ; des murs de 15 pouces ne suffisant pas pour soutenir l'effort des terres, on a été forcé, dès la troisième année, d'étayer jusqu'au comble [...] On peut prévoir, conclut-il enfin, que cette construction doit influencer sur l'existence future de la Manufacture [...] »¹¹.

Cependant, les concepteurs surent habilement s'adapter aux difficultés du terrain ainsi qu'aux exigences spécifiques d'un cahier des charges contraignant :

11. Gustave Gouellain, *Mémoire historique sur la Manufacture nationale de Porcelaine de France rédigé en 1781 par Bachelier*, Paris, 1878 pp 34-35 in Pierre Ennès, *De Vincennes à Sèvres, l'année 1756*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2006, p. 8.



« Élévation de la cour royale », 1753. Faite pour être jointe à notre devis général estimatif en date du 15 octobre 1753. Vu par nous ingénieur et Inspecteur général des Ponts et Chaussées, chargé de veiller au projet, marché, conduite et réception des bâtiments de la Manufacture. Approuvé par les cautions d'Eloy Brichard.

« Portrait du sculpteur Étienne-Maurice Falconet », buste en plâtre, Marie-Anne Collot, 1768.



associer une résidence royale et ses exigences protocolaires avec une entreprise très spécialisée ; concilier la présence d'une grande variété d'ouvriers et d'ateliers dont les méthodes de fabrication devaient rester secrètes et d'un public qui ne devait croiser ni le Roi ni les ouvriers.

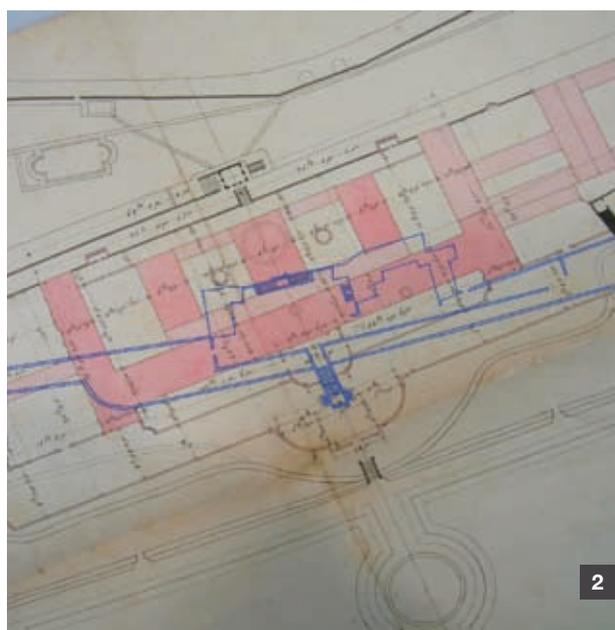
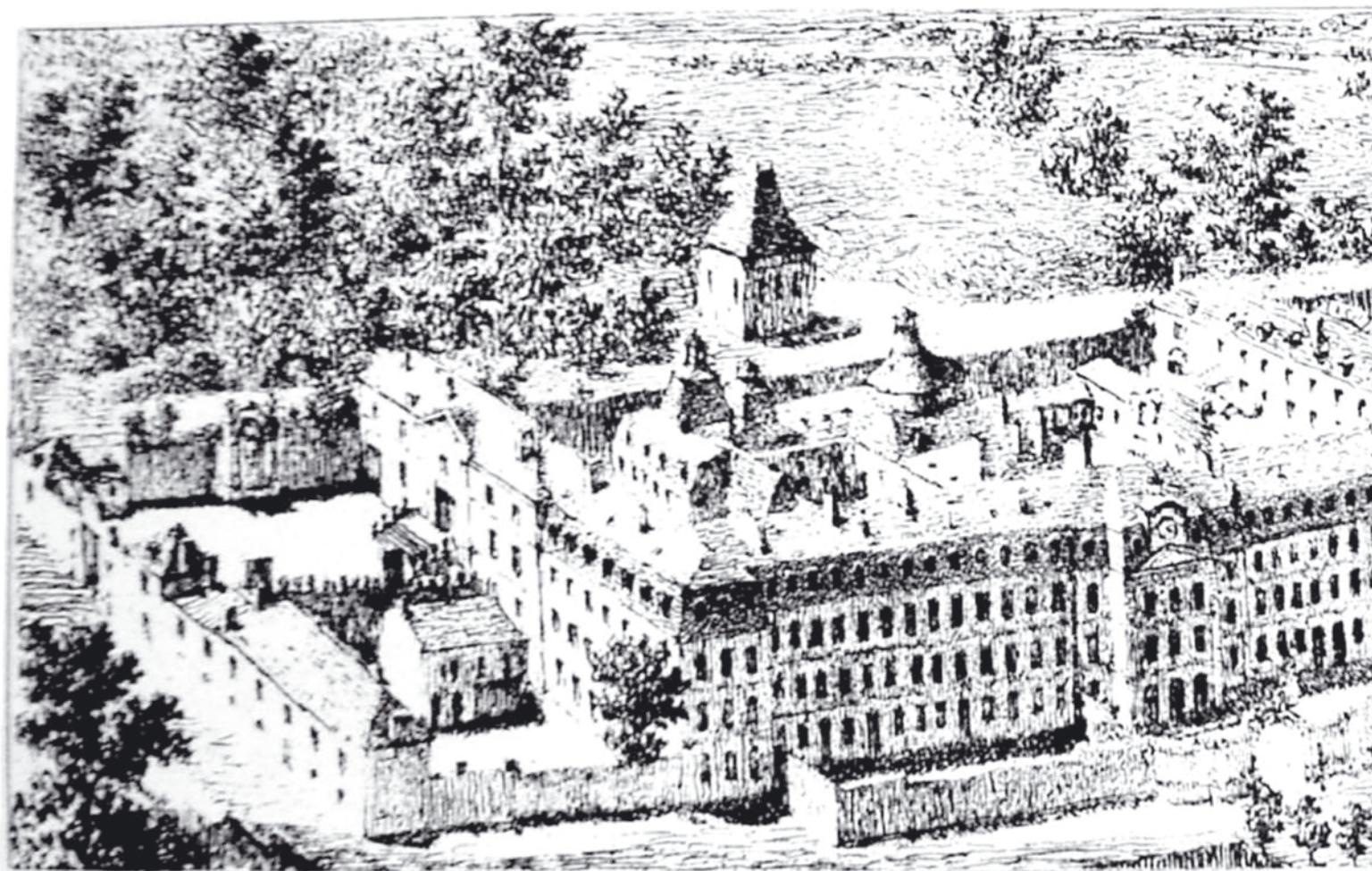
La Manufacture royale s'installe à Sèvres

À la fin de l'été 1756, la vie des habitants de Sèvres se trouva bouleversée par l'arrivée de deux cents ouvriers, venus de Vincennes avec leurs familles. Les frais occasionnés par ce nombreux personnel de qualité auxquels s'ajouta le coût du transfert à Sèvres entraînèrent une nouvelle fois la ruine de la société. Le Roi décida alors d'intégrer la Manufacture dans le domaine de la couronne et dès le 1^{er} octobre 1759, il en devint l'unique propriétaire. Cette décision politique confortait les prouesses techniques et artistiques et allait permettre à la Manufacture de Sèvres de donner le ton à toute la porcelaine européenne.

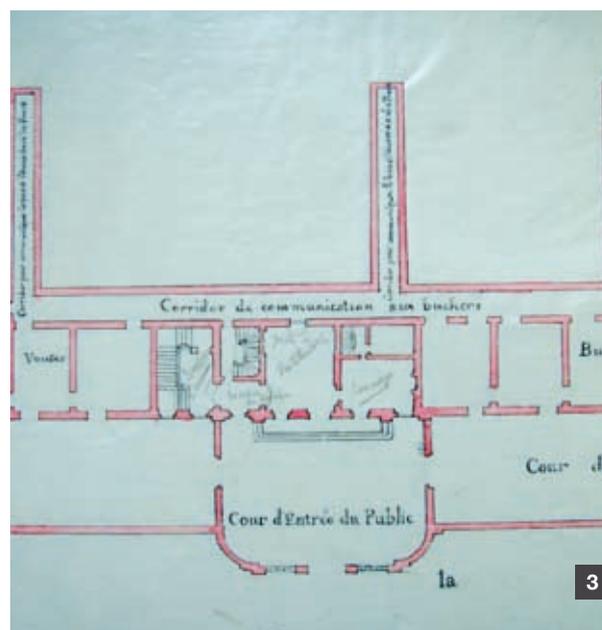
Sèvres était devenu une marque d'exception dont le succès ne s'est jamais démenti depuis. La sculpture en biscuit connaissait un développement considérable. François Boucher continuait d'être l'une des principales sources d'inspiration des groupes ou figures d'enfants ou d'adolescents dérivés du théâtre ou de la vie champêtre. En 1757, Étienne-Maurice Falconet fut appelé par le Roi pour diriger les ateliers de sculpture. Nommé académicien en 1754, dans la pleine maturité de son talent, il s'occupa de Sèvres pendant 10 ans. Il fit travailler quelques sculpteurs dans son propre atelier à Paris. La marquise de Pompadour lui commanda plusieurs allégories dont « L'Amitié », « L'Amour » et « La Baigneuse ».

Étienne-Maurice Falconet
1716-1791

Sculpteur, académicien, Falconet donna un nouvel élan aux créations sculptées en utilisant la technique des biscuits de porcelaine tendre mise au point par les artisans de la Manufacture. L'influence de Boucher prévaut dans ses sculptures. Louis Réau écrivait : « Les modèles sculptés de l'artiste constituent comme un journal sculpté du théâtre et de la mode entre 1756 et 1766 et sont certainement les documents les plus évocateurs de la vie parisienne au temps de Louis XV ». Diderot lui avait confié la rédaction de l'article « sculpture » de l'*Encyclopédie*.



2

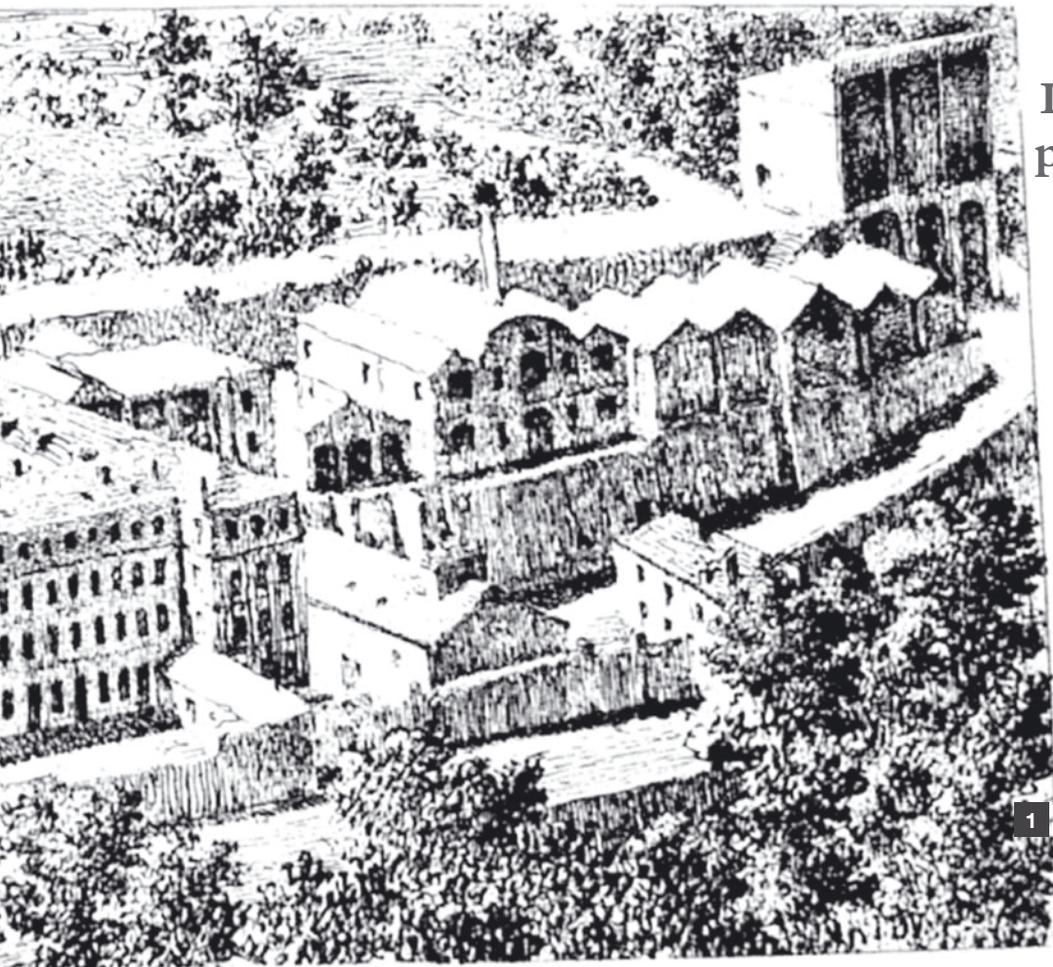


la

3



La Manufacture : plans rapprochés, vue d'ensemble



1 « Vue de l'ancienne Manufacture prise au dessus de la grande route de Versailles », lithographie, J. Devicque, 1869.

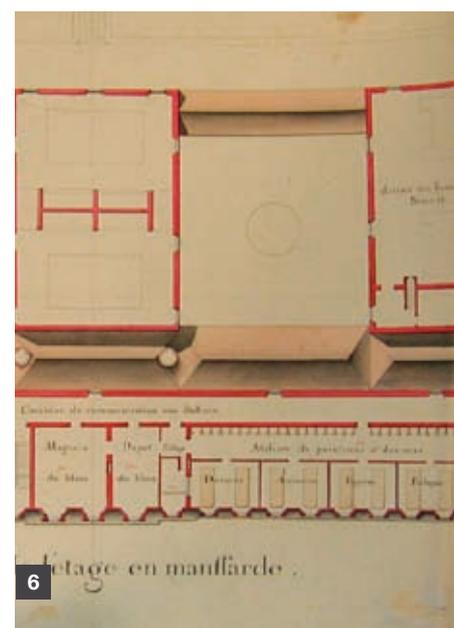
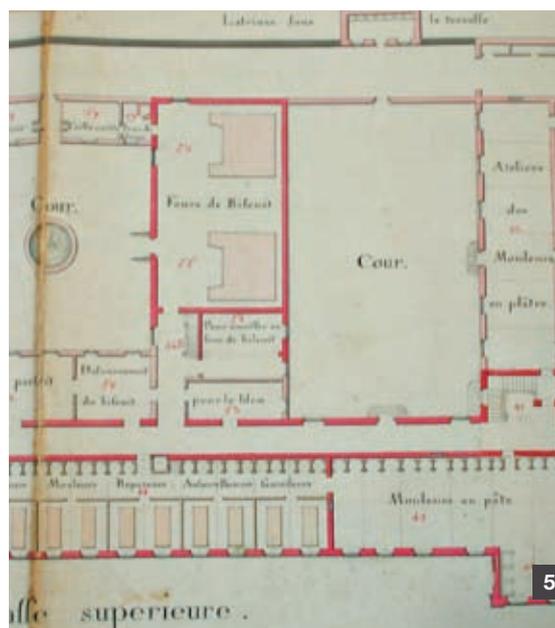
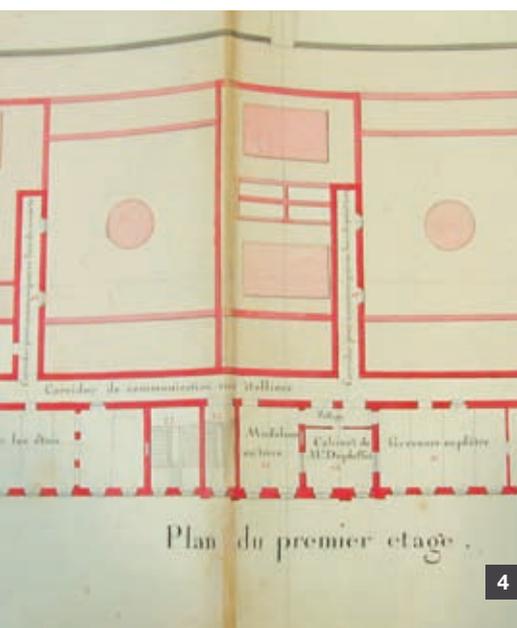
2 Essai de mise en évidence : superposition du plan de la ferme de la Guyarde (en bleu) et de la Manufacture royale de Sèvres (en rouge).

3 Rez de chaussée : cours et corridors de communication aux bûchers.

4 1^{er} étage : ateliers de gravure et de modelage, au centre, cabinet de Duplessis.

5 2^e étage, terrasse supérieure, cour des fours.

6 3^e étage : ateliers de peinture (animaux, figures, fleurs, paysages).





Louis XV fut l'un des premiers clients de la Manufacture. Il avait institué une tradition annuelle, chaque année en décembre se tenait à Versailles dans ses appartements une expositions des plus belles pièces de porcelaine.

« Portrait de Louis XV », Maurice-Quentin Delatour, 1748.



« L'Amitié au cœur », Étienne-Maurice Falconet, 1755.
Ordonnée par la marquise de Pompadour, cette commande a été réalisée à partir de son portrait d'après une gravure intitulée « L'Offrande sincère » par Louis-Marin Bonnet d'après François Boucher. Cette sculpture fut placée dans les jardins du château de Bellevue. « Baigneuse » ou « Nympe qui descend au bain », Étienne-Maurice Falconet, 1757.



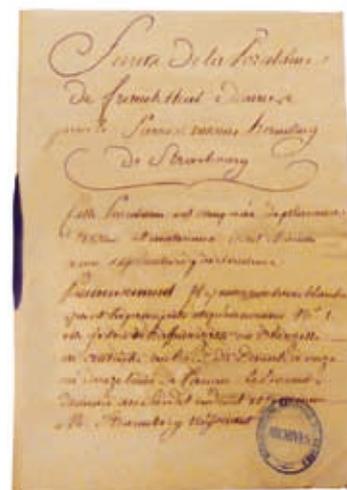
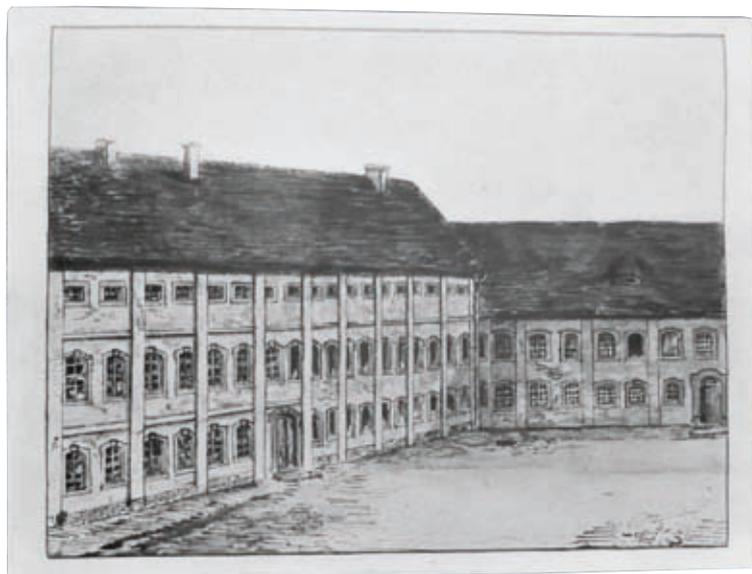
Dès l'automne 1759, le Roi plaça la Manufacture « sous le contrôle d'hommes choisis par lui : le ministre d'État Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, le commissaire Courteille, le directeur Jacques-René Boileau et le chimiste Jean Hellot, auquel fut adjoint son collègue Pierre-Joseph Macquer¹² ». En dehors du magasin de vente à Sèvres, la Manufacture possédait de nombreux dépôts à Paris. « Elle abandonnait aux marchands-merciers 12 % sur les porcelaines prises en compte ferme et 9 % sur celles prises à condition¹³. » Le public toujours plus nombreux s'adressait volontiers à ces intermédiaires dont les noms apparaissent sur les livres de vente. Le plus connu sans doute fut Lazare-Duvaux qui était le fournisseur attitré de la marquise de Pompadour, du Roi et de la Cour.

Le Roi était très attentif à la fabrication de la porcelaine et fut l'un des premiers clients de la Manufacture. Il s'y rendait fréquemment. Il avait, entre autre, cédé la verrerie de bouteilles du Bas-Meudon pour loger les ouvriers. Pour stimuler les ventes, il prit l'habitude de transformer pendant quinze jours, autour des fêtes de fin d'année, quelques pièces de son appartement à Versailles en magasin de porcelaine. Les créations les plus récentes y étaient exposées et vendues. « Il faisait lui-même l'article devant la Cour médusée et choquée de voir ainsi le souverain déroger à la règle¹⁴. » Ces expositions se transformèrent en tradition annuelle.

12. Tamara Préaud « Histoire de la Manufacture nationale de Sèvres » in *Sèvres – 1740, Manufactura Sèvres 1740-2006*, (catalogue d'exposition), Diputacion Provincial de Zaragoza, 2006, p. 381.

13. Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, p. 54.

14. Pierre Ennès, *De Vincennes à Sèvres, l'année 1756*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2006, p. 10.



L'acquisition de la formule

La Manufacture de Sèvres avait acquis une certaine renommée dans la diffusion d'une porcelaine de grande qualité, cependant elle n'était pas encore en mesure de fabriquer de la porcelaine dure. De véritables expéditions d'arcanistes-mercenaires parcouraient toujours l'Europe en quête du secret. Il fallut attendre 1763, l'année de la fin de la guerre de Sept ans et du traité de Paris, pour permettre au royaume de France d'accéder aux premières formules de la composition. Cette même année, Boileau rencontra Pierre-Antoine Hannong, fils cadet du propriétaire de la Manufacture de Frankenthal, qui détenait les secrets du procédé. Il n'eut aucune peine à le séduire, Hannong « s'engagea à vendre au Roi les secrets convoités de Frankenthal moyennant une somme de six mille livres et une rente viagère de trois mille livres¹⁵ ». Ce dernier remit à Boileau un cahier contenant les secrets de la composition et avança les indications nécessaires à la construction des fours, à la préparation des couvertes et des couleurs. Tous les essais ne furent pas concluants.

La quête du kaolin

Il ne suffisait pas seulement d'être en possession de la formule pour être en mesure de produire, en parfaite autonomie et en grande quantité, la fameuse pâte dure. Il manquait l'ingrédient indispensable : le kaolin. Un message fut envoyé par Bertin à tous les intendants du royaume pour trouver, sur leurs terres ce précieux matériau. Des échantillons furent transmis à tous les relais nécessaires. L'archevêque de Bordeaux, Millot, fit parvenir un peu de cette terre si recherchée qu'il tenait d'un certain Villarès, apothicaire de la ville.



CI-DESSUS
« Manufacture de porcelaine de Frankenthal », 1755-1799. (Rhénanie-Palatinat, Allemagne). Célèbre au XVIII^e siècle pour sa production de figurines de style rocaille.

« Secrets de la porcelaine de Frankenthal » donnés par le Sieur Pierre-Antoine Hannong de Strasbourg. Cette porcelaine est composée de plusieurs terres et matériaux dont chacune a son explication particulière. Premièrement, il y entre une terre blanche qui est la principale [...]. Elle se tire d'Oberzelle en Autriche au bord du Danube à onze ou douze lieux de Passau...

Carrière de Saint-Yrieix-La-Perche, près de Limoges. « L'art de la porcelaine », détail, Jean-Charles Develly, 1816. Premiers gisements conséquents de kaolin qui ont permis à Sèvres de produire de la porcelaine dure en quantité.

15. Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, p. 67.

« Cafetière à manche montée en or »,
1770-1771, porcelaine dure.

« Tête de Bacchus émaillé »,
première pièce en porcelaine dure sortie
des ateliers de Sèvres en 1768.



Porcelaine dure

La composition de la porcelaine dure occidentale est pratiquement semblable à celle de la porcelaine chinoise. Elle est beaucoup plus simple que celle de la porcelaine tendre. La pâte s'en travaille beaucoup plus vite. Il s'agit d'un mélange de trois éléments : le kaolin, argile très blanche et très fine, qui constitue le corps de la pâte et la rend malléable ; le feldspath, élément fondant qui se vitrifie à la cuisson ; le quartz, qui sert de liant.

La pâte dure peut être tournée, moulée ou coulée. La pièce reçoit alors une première cuisson, dite de dégourdi. Puis elle est émaillée et remise au four pour une cuisson à très

haute température, soit 1300 ou 1400 °C. Enfin le décor est apposé et cuit à une température relativement basse (entre 700 et 800 °C).

La porcelaine dure n'est pas rayable à l'acier. Elle est très translucide. Les couleurs ne s'intègrent pas dans la couverte. Lorsqu'elle n'a pas reçu de couverte, elle est beaucoup plus rugueuse au toucher que la porcelaine tendre.

Bleu de Sèvres

C'est un bleu de cobalt, nommé au XVIII^e siècle « Bleu royal », qui a été mis au point sur la porcelaine dure entre 1770 et 1775, comme fond coloré.

Celui-ci, comprenant les enjeux financiers liés à cette découverte, demanda à être récompensé, menaçant de refuser de livrer son secret. Robert Millot, le chef des fours, et Pierre-Joseph Macquer, le chimiste, furent mandatés sur place. Ils finirent par découvrir le lieu du gisement à Saint-Yrieix-La-Perche. La légende veut que ce soit la femme de Jean-Baptiste Darnet, chirurgien du lieu, qui ait attiré l'attention de son mari sur la blancheur de cette matière qu'elle utilisait pour lessiver son linge. Villaris, s'étant approprié la découverte, reçut quinze mille livres de récompense, Darnet fut chargé de surveiller l'extraction et de l'expédition des terres.

Il fallut encore effectuer de nombreux essais pour l'élaboration de nouveaux fours et l'adaptation de la cuisson pour la couverte et les décorations. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, Sèvres continua à fabriquer des porcelaines en pâte dure et en pâte tendre. « *La première pièce en porcelaine dure sortie des ateliers de Sèvres en 1768 fut un petit Bacchus émaillé conservé au Musée de Céramique*¹⁶. » La nouvelle porcelaine royale (le titre de « porcelaine de France » continuait à désigner la pâte tendre) fut présentée au Roi à l'exposition annuelle à Versailles, en décembre 1769. Elle fut commercialisée à partir de 1770.

« Vase Médicis »
bleu et or, forme
d'Alexandre
Brongniart, 1806.



16. Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, p. 74.

Sous l'impulsion de Falconet, suivi par Bachelier dans la décoration, un goût plus classique, composé principalement de sujets inspirés de thèmes mythologiques, vit le jour. Les fonds de couleur et les sujets peints se diversifièrent. « *Le service le plus extraordinaire qui sortit de Sèvres à cette période est celui commandé en 1777, au nom de Catherine II de Russie. Composé de 744 pièces, il coûta à la Manufacture 226 124 livres et fut vendu à 328 188 livres*¹⁷. »

Les aléas financiers de 1772 à 1800

De 1772 à 1778, sous la direction de Melchior-François Parent puis de Pierre-Jean Roger, la Manufacture souffrit de malversations et de spéculations malheureuses. Plus de 200 000 livres de pertes contribuèrent à grever à nouveau le budget. La situation de Sèvres déclina également pour d'autres raisons : la concurrence et la dégradation des finances royales. La Manufacture se trouva mise en rivalité avec une foule de petites entreprises nées grâce à la découverte du kaolin, aussi bien dans le Bassin parisien qu'en province. L'heure était au libéralisme et, en dépit de protestations et suppliques, l'application rigoureuse du privilège qui aurait dû réserver à Sèvres sculptures, décors polychromes et or pour ne laisser aux autres que les pièces blanches ou peintes en camaïeu ne put jamais être obtenue. « *Louis XVI lui-même manifesta un désir d'économies, après avoir ordonné une réduction considérable des prix de vente en 1775-1776, il tenta de supprimer son aide financière au moment précis où Parent et Roger vidaient les caisses*¹⁸. »

De 1780 à 1789, sous la surveillance du comte d'Angiviller, les comptes furent assainis et la Manufacture retrouva une période de calme. Cette période fut marquée par la mise en place d'un style néoclassique étroitement lié aux sources archéologiques, notamment « le goût étrusque », style influencé par les collections de Dominique-Vivant Denon.

Puis vint la période révolutionnaire, catastrophique pour cette fabrique de produits de luxe. Après la chute de la royauté, des scellés furent apposés sur les secrets de la pâte tendre. Ce fut le début d'une période très sombre où les ouvriers étaient épuisés, souffrants et malades. « *La misère des artistes était telle que beaucoup avaient à rougir de leur nudité*¹⁹. » Les clients nobles, contraints d'émigrer, ne remboursèrent pratiquement jamais leurs achats à crédit. Le 17 juillet 1793, Dominique-Joseph Garat, ministre de l'Intérieur prit la décision de faire entrer la Manufacture dans ses attributions. Il choisit de substituer les deux lettres « L » entrelacées par le mot de *Sèvres* accompagné des initiales de la République française, « RF ».



« Gobelet cornet et jatte, sein de femme », porcelaine dure, Jean-Jacques Lagrenée, service de la laiterie de Rambouillet, 1788. Lettre du Comte d'Angiviller à Antoine Régnier : « *Je sais que vous n'avez pas encore le goût étrusque et que je vous parais barbare, mais il faudra bien que nous nous y accoutumions tous et vous finirez par me pardonner.* »

17. *Idem*, p. 88.

18. Tamara Préaud « Histoire de la Manufacture nationale de Sèvres » in *Sèvres – 1740, Manufactura Sèvres 1740-2006*, (catalogue d'exposition), Diputación Provincial de Zaragoza, 2006, p. 385.

19. Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, p. 119.



Alexandre Brongniart
1770-1847

Savant français – physicien, médecin, chimiste, minéralogiste, zoologue, géologue, paléontologue, ingénieur du corps des mines en 1794, élu membre de l'Académie des sciences en 1815, Alexandre Brongniart est nommé à la chaire de minéralogie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris en 1821. Administrateur de la Manufacture de Sèvres (1800-1847), il appliqua ses connaissances en minéralogie et en chimie à la fabrication de la porcelaine. Il prépara avec Denis-Désiré Riocreux le catalogue des œuvres du Musée de céramique qu'il avait créé en 1824. Sous son administration éclairée, active et prévoyante, la Manufacture reprit pour près d'un demi-siècle, le rang qui lui revenait. La blancheur des pâtes, le glacis des couvertes, la légèreté des pièces de service, les grandes dimensions des pièces décoratives, la beauté des couleurs concoururent à rétablir la réputation des porcelaines de Sèvres. Son *Traité des Arts céramiques et des Poteries* (1844, 2 vol. et atlas), base de nombreux ouvrages français ou étrangers sur la matière a pour ainsi dire codifié la fabrication des poteries et introduit la science.



Maîtrise des procédés et des techniques, virtuosité des savoir-faire et adaptation aux goûts, 1800-1876

Le renouveau de l'administration Brongniart

Malgré le retour à la stabilité politique, avec le Directoire et surtout le Consulat, et le renouveau du luxe qui provoqua d'innombrables demandes de livraisons pour les services officiels et les présents diplomatiques, la situation financière restait désastreuse. Il fallut attendre la reprise en main des comptes en 1800 par Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, pour retrouver une situation saine. Après avoir renvoyé plus des deux tiers de l'effectif en promettant une pension aux sexagénaires ayant plus de vingt ans de maison, on nomma pour directeur un jeune savant, Alexandre Brongniart. Il venait d'avoir trente ans et ne possédait aucune expérience, ni de la céramique ni de la gestion. Ingénieur des mines, il n'avait fait qu'enseigner et se livrer à diverses recherches et expériences sur la minéralogie, la géologie et la zoologie. Le choix de Brongniart pour relever une fabrique de porcelaine prestigieuse mais dans un état déplorable se révéla l'un des plus heureux et il fit preuve d'immenses qualités à la tête de la Manufacture jusqu'à sa mort en 1847.

« Fils de l'architecte Théodore Brongniart, esprit ouvert et curieux, il mit à profit ses relations avec les artistes, les savants et les voyageurs dans l'intérêt de la maison [...] »²⁰. » Il s'assura l'estime de ses supérieurs hiérarchiques successifs et de ses collègues de

20. Tamara Préaud « Histoire de la Manufacture nationale de Sèvres » in *Sèvres – 1740, Manufactura Sèvres 1740-2006*, (catalogue d'exposition), Diputación Provincial de Zaragoza, 2006, p. 389.



l'Europe entière. Sous sa direction, la Manufacture ne cessa ni de produire ni d'innover.

Il lui fallut d'abord redresser la situation et trouver l'argent indispensable pour payer ouvriers et fournisseurs. Il commença donc par baisser substantiellement les prix des porcelaines anciennes du magasin pour persuader des commerçants étrangers de les acquérir. Il vendit à l'encan toutes les pièces blanches aux formes démodées, ce qui lui permit de donner des avances encourageantes aux marchands de matières premières et de tirer de la misère les artistes que la concurrence cherchait à lui arracher. En même temps, il eut le courage de ne livrer leurs commandes aux différents services du gouvernement qu'en échange de paiements, au moins partiels. Il organisa plusieurs ventes aux enchères de 1816 à 1819, en 1826 et en 1840. Malheureusement, ces ventes aux enchères et les ventes globales continuèrent à déprécier les produits de la Manufacture. Il réussit malgré tout à résorber peu à peu les dettes.



CI-DESSUS

« Les Poteries de tous les peuples de la terre exposées sur l'esplanade de la Manufacture de Sèvres », projet de décor pour un plateau du déjeuner des Arts Céramiques exécuté en [1839-1840]. Dessin de Jean-Charles Develly d'après une idée d'Alexandre Brongniart qui souhaitait que la Manufacture puisse accueillir toutes les céramiques venues des cinq continents.

« La salle de ventes et d'exposition ». À la Manufacture, le prix était fixé d'avance. Il n'était pas question de marchander. Sur la plupart des pièces, une étiquette était apposée et le prix indiqué.

PAGE DE GAUCHE

Au XIX^e siècle, Alexandre Brongniart développa les services illustrant les techniques comme celui du service des Arts industriels : « Porcelaine de Sèvres, Tourneurs », dessin de Jean-Charles Develly, 1828.

Une adaptation aux goûts

Dès son arrivée, Brongniart décida d'éliminer formes et décors obsolètes pour les remplacer par des nouveautés. La période impériale vit triompher, à Sèvres comme ailleurs, un style raide et sévère influencé par les décorations de la Rome impériale. Puis, le goût encyclopédique de Brongniart se développa sous la restauration. Il conçut des thèmes précis et des programmes détaillés auxquels les ornements annexes devaient être strictement liés. Ainsi furent ainsi mises à contribution : la botanique (service des *Plantes comestibles* ou de *La Culture des fleurs*), l'ornithologie (service des *Oiseaux de l'Amérique méridionale*) et les techniques (déjeuner de *L'Art de la porcelaine* ou service des *Arts industriels*).



Marie-Victoire Jaquotot
1772-1855

La longue carrière de Marie-Victoire Jaquotot à la Manufacture de Sèvres débuta avec le siècle. Agréée comme « peintre de figures » elle multiplia les effigies de l'Empereur et des personnages les plus importants de son époque. Musicienne et cultivée, elle participa au mouvement du retour aux valeurs nationales, en copiant sur porcelaine des portraits historiques. Elle devint spécialiste de copies de tableaux anciens en copiant les maîtres de la Renaissance italienne. L'époque se préoccupait de l'état de conservation des tableaux et de leur dégradation, irréversible. La céramique, réputée « inaltérable » apparaissait donc comme le moyen de préserver ce patrimoine pour le futur. Alexandre Brongniart en était persuadé, c'est pourquoi il perfectionna le mode de fabrication des plaques en porcelaine dure et réussit, dès 1814, la mise au point de leur coulage. Il y eut donc une coïncidence entre les aspirations esthétiques d'une époque et une technique élaborée à cet effet.



« Plaque rectangulaire », décorée de l'autoprotrait de Raphaël Sanzio, Marie-Victoire Jaquotot, 1840.



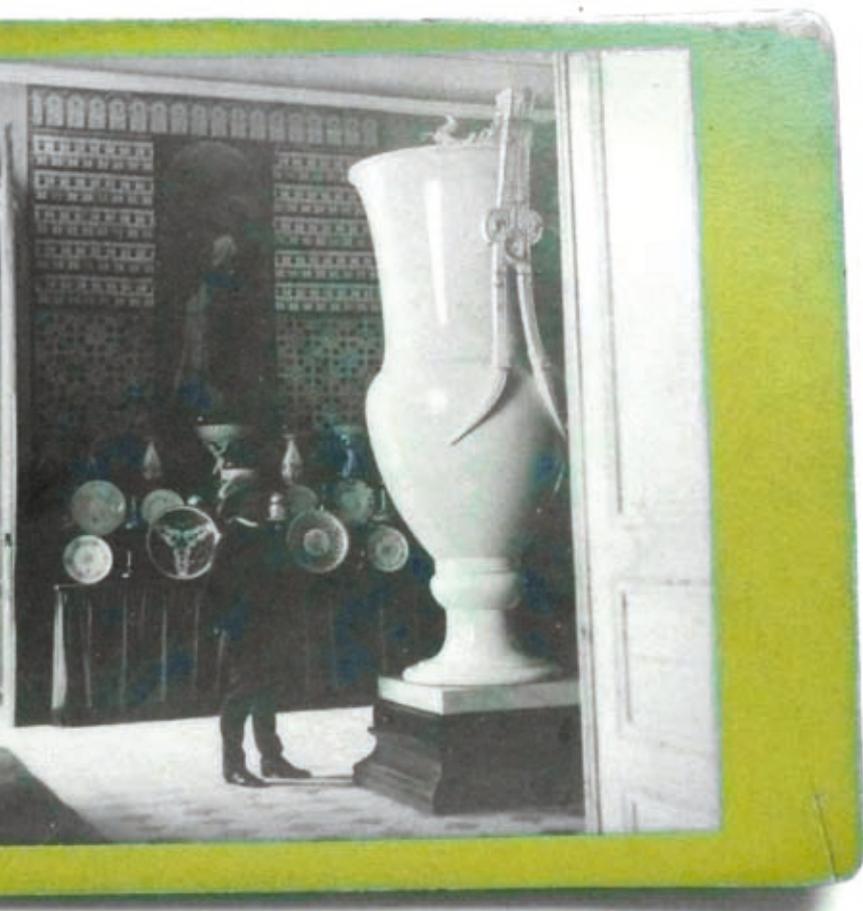
C'est également à cette époque que les meilleurs artistes commencèrent à copier sur des vases ou de grandes plaques des tableaux célèbres – anciens (Raphaël, Titien), ou contemporains (Gérard, Girodet) – afin de préserver pour l'avenir dans un matériau inaltérable le souvenir de ces trésors fragiles et périssables. Pour ce faire, Brongniart n'hésita pas à envoyer Marie-Victoire Jaquotot travailler d'après les originaux à Florence ou à Rome, quitte à faire voyager les plaques pour les cuire à Sèvres²¹.

À partir de 1830, on observe un changement radical, marqué par le triomphe du mouvement romantique et de son goût pour l'exotisme géographique et historique.

Le Conservatoire des industries céramique et vitrique d'Alexandre Brongniart

Brongniart encouragea les recherches, sur le site même de Sèvres. Non qu'elles fussent directement liées à la production, mais parce qu'il jugeait de son devoir d'aider l'ensemble de la céramique française et de faire, de la Manufacture, un « conservatoire des industries céramique et vitrique ». Dans une même volonté didactique, il conçut, dès son entrée en fonction, l'idée de réunir échantillons et productions de verres et de céramiques de tous les pays et de toutes les époques.

21. Anne Lajoix, *Marie-Victoire Jaquotot, 1772-1855, peintre sur porcelaine*, Société de l'histoire de l'art français, tome XVIII, Troyes, Le Trait d'Union-Florence Hatier, 2006, 244 p.



Le Musée de Céramique dans ses nouveaux locaux, vitrine et présence d'un visiteur face au grand vase de Neptune (environ 3 m de haut).



Perspectives et présentation des collections au sein du nouveau Musée.

Musée de Céramique

Le musée est conçu dès 1802 par Alexandre Brongniart, directeur de la Manufacture impériale de porcelaine de Sèvres, sous le nom de Musée Céramique et Vitrique. Il est ouvert au public en 1824.

Soucieux de présenter l'histoire des techniques de la céramique et des matières vitreuses, à travers le monde et les époques, ce dernier a constitué l'une des collections de céramiques des plus variées. Dès son arrivée, il eut donc l'idée de créer un « musée-laboratoire ». Deux collections sont à l'origine de ce projet : d'une part, les séries de modèles en plâtre pour la fabrication des biscuits de porcelaine, d'autre part, les vases antiques (grecs, étrusques et romains) provenant de la collection de Dominique-Vivant Denon, acquise par le Roi Louis XVI en 1785. En 1824, Brongniart nomme Désiré Riocreux premier conservateur du musée qui opte pour une présentation à la fois chronologique et technique. La collection du musée ne cessant d'augmenter, la production étant toujours plus à l'étroit dans des bâtiments devenus mal commodes, dès 1855, la décision fut prise de déménager la Manufacture et le musée. Les travaux furent menés entre 1862 et 1880 sur des plans de l'architecte Jacques-Félix-Alexandre Laudin. Le déménagement fut effectué en 1876 sur l'emplacement actuel au bord du parc de Saint-Cloud. Un bâtiment spécifique, était réservé au musée. Le nouveau conservateur, Jules-François-Félix Husson-Fleury, dit Champfleury (1821-1889), eut la tâche d'aménager ce nouveau lieu. Il adapta dans ce bâtiment de forme étroite et très allongée le classement de Brongniart qui y est toujours privilégié, à savoir un musée sur les techniques de la céramique.



Ce conservatoire de techniques, enrichi au fil des échanges, des achats et des dons, finit par constituer une riche collection, origine de l'actuel Musée national de Céramique, dont Brongniart publia avec Denis-Désiré Riocreux un catalogue descriptif illustré (1845), juste après le monumental *Traité des arts céramique* (1844) résumant toutes les connaissances accumulées au long de sa riche carrière.

Après la mort de Brongniart, Jean-Jacques Ebelmen prit la direction de l'établissement de 1847 à 1852. Il développa surtout le perfectionnement des procédés du coulage et la synthèse minéralogique qui permirent des évolutions pour la cuisson au grand feu.

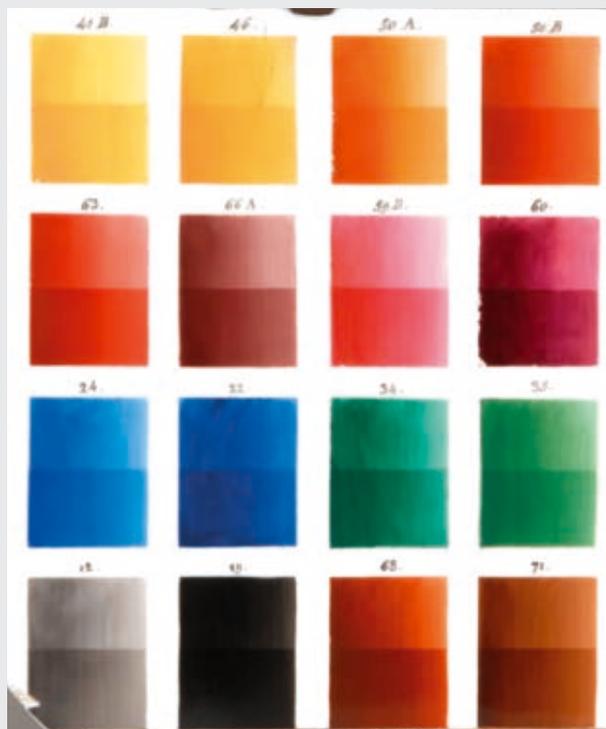
Éléments de glossaire technique

Revus avec
Barbara de Montaigu

DE GAUCHE À DROITE
« Le Satyre assis ou Jeune fille implorant
un satyre assis », Étienne-Maurice
Falconet, groupe en terre cuite, 1759.

« Le Satyre courbé ou jeune fille
repoussant un satyre courbé », Étienne-
Maurice Falconet, groupe en biscuit de
porcelaine tendre, 1759.

« Couleurs de la Manufacture royale
de Sèvres » au 25 août 1819.



Céramique

C'est un terme général qui indique tous les produits nés de la terre et de l'action du feu (grès, porcelaine, terre cuite, faïence...). Il existe des céramiques dites « fermées » ou imperméables telles que la porcelaine et le grès, vitrifiées à plus de 1200 °C, et des céramiques « ouvertes » ou poreuses comme les majoliques, les faïences fines et les terres cuites qui cuisent à une température inférieure.

Faïence

C'est une terre cuite argileuse recouverte d'un émail opaque à base d'étain qui la rend imperméable. Elle doit son nom à Faenza, ville italienne qui fut au XV^e siècle le centre de production et de diffusion de céramique le plus renommé de toute l'Europe.

Terre cuite

La poterie est la technique céramique la plus ancienne. Elle remonte à l'aube des civilisations. Elle est née du souci essentiel de fabriquer des récipients capables de contenir et conserver des liquides, des boissons, des aliments.

Les premières céramiques, cuites au soleil, sont des terres cuites. Étant poreuses, les artisans les couvrirent d'enduits vitreux, appelés glaçures, pour les rendre imperméables. On obtient alors des poteries. Il en existe de différentes sortes.

Porcelaine

Produit céramique blanc, sonore et translucide. Vitrifié après la cuisson à haute température, il est recouvert d'un émail transparent non coloré, appelé couverte. À noter : l'objet en porcelaine diminue dans toutes ses dimensions au séchage et à la cuisson.

Le terme « porcelaine » vient du coquillage du genre *Cypraea*, nommé ainsi par sa ressemblance avec la vulve de la truie (*porcella* : truie en latin). Lorsque les Italiens ramenèrent la porcelaine de Chine au XV^e siècle, ils crurent qu'elle était faite de ce type de coquillage broyé, et le nommèrent donc *porcellana*, porcelaine en italien. La porcelaine fait partie des arts du feu.

Couleurs de petit feu

Couleurs fabriquées au laboratoire, cuites à une température inférieure à 1 000 °C, elles sont composées de colorants et de fondants fabriqués sur place.

Couleurs de grand feu

Couleurs fabriquées au laboratoire, cuites à une température supérieure à 1 200 °C. Elles sont composées d'oxydes métalliques ajoutés soit à la pâte, soit à divers flux vitreux fabriqués sur place : sur-couvertes, sous-couvertes, couvertes colorées.



Tous les bâtiments de la Manufacture étaient utilisés d'est en ouest, du nord au sud, du rez-de-chaussée aux combles. Chaque espace avait une fonction particulière, jusqu'aux cours qui servaient de hangars et d'ateliers.

Terrasse supérieure correspondant au deuxième étage. Cour des fours, vue intérieure.



Combles mansardés. Atelier pose des fonds de couleur.



Deuxième étage. Atelier de sculpture.



Terrasse supérieure. Remise pour les moules, avant la cuisson. Cour pour l'approvisionnement des terres.



Premier étage. Atelier de ciselure.



Terrasse supérieure. Atelier de moulage.



Combles et mansardés. Atelier de peinture.



1



2

Caricatures d'artisans par Paillet, 1884 :
 1. Alexandre Blanchard, décorateur
 modeleur (personnel fixe en 1878) ;
 2. Adolphe-Gustave Montaubrie, poseur
 de fonds (personnel fixe, 1864) ;
 3. Simon Ernest Ruscher, chef des
 fours et pâtes (personnel fixe, 1881) ;
 4. Auguste Rodin, sculpteur (personnel
 auxiliaire, 1880).



Henri-Victor Regnault
 1810-1878

Chimiste et physicien, père du
 peintre orientaliste Henri Regnault
 (1843-1871), il fut aussi un pion-
 nier de la photographie. Fondateur
 de la Société française de photo-
 graphie en 1854, il utilisa le papier
 pour négatifs.



3



4

La Manufacture sous le Second Empire

De 1852 à 1870, l'illustre physicien Henri-Victor Regnault, membre de l'Académie des sciences, Officier de la Légion d'honneur, fut nommé directeur de la Manufacture. C'est au cours de ces années du Second Empire que Sèvres en vint à occuper une place comparable à aucune autre dans un monde céramique en pleine mutation.

La notion d'« art industriel » se développa, donnant naissance à des musées, des écoles et des expositions destinées à améliorer le goût à la fois du public et des industriels. Les confrontations régulières que constituaient les Expositions universelles furent pour beaucoup dans le désir de chaque nation de ne se laisser distancer ni pour les techniques ni dans le domaine de la nécessaire liaison des arts et de l'industrie.

La Manufacture de Sèvres se retrouva dans une position tout à fait particulière : elle choisit de conserver ses techniques artisanales, pour une production de grande qualité, mais limitée en quantité. Sèvres, régulièrement subventionnée et sans contrainte d'équilibre financier, put se livrer à des recherches et des expériences, et fabriquer régulièrement des pièces élaborées et coûteuses. Ce fut l'époque de la

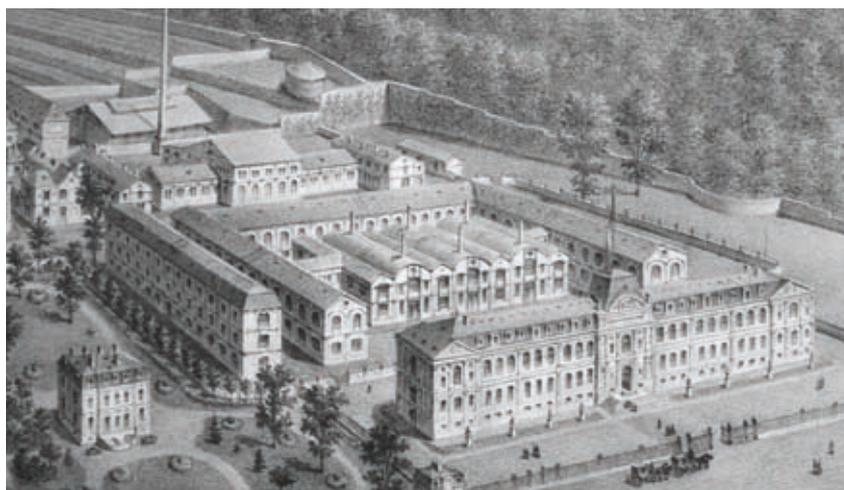
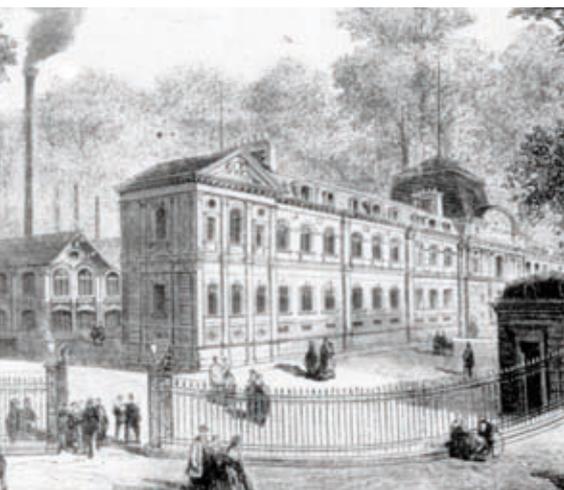


production de pièces de très grandes dimensions, destinées presque uniquement à l'Empereur et aux membres de son cercle. L'apparition de collectionneurs –et de copistes– enthousiastes du « Vieux Sèvres » fut certainement pour beaucoup dans la mise au point d'une nouvelle pâte tendre sous la direction de Regnault, autant que le goût personnel de l'impératrice. On l'utilisa pour des reproductions de formes et décors anciens mais aussi pour des émaux en relief imitant les émaux chinois jusqu'à la mise au point de la pâte nouvelle en 1884.

Après la démission de Regnault en 1870, c'est au chimiste Louis Robert – devenu successivement chef de l'atelier de peinture sur verre puis des ateliers de décoration – que fut confiée la direction de l'entreprise, jusqu'à sa retraite en 1879. De gros progrès furent effectués pour les décors à grand feu à partir de 1870. Le budget de Sèvres était passé sous l'Empire de 350 000 francs à 580 000 francs.

Enfin, c'est sous le Second Empire que l'on prit la décision de transférer la Manufacture dans un ensemble de bâtiments nouveaux, plus spacieux et mieux adaptés, spécialement construits le long de la Seine. Le déménagement fut retardé par la guerre de 1870 et n'eut lieu qu'en 1876. Les bâtiments furent occupés et inaugurés en 1877.

Le laboratoire. Terrasse supérieure derrière la cour pour l'approvisionnement des terres et des bâtiments pour la préparation de la pâte de chimie et de couverte.



« Nouvelle Manufacture nationale de porcelaine de Sèvres » en vue générale à vol d'oiseau prise au dessus du pont de la ville. Lithographie, J. Devicque, 1869.

La Manufacture nationale de Sèvres

La Manufacture nationale de Sèvres a su au fil du temps, à la fois préserver l'ensemble de ses techniques, les valoriser et les adapter aux évolutions de la production, tout en restant attentive à la création de son temps. Elle a su pousser les limites de la porcelaine et créer des formes et des décors à un niveau d'excellence inégalé qui fonde sa renommée partout dans le monde.

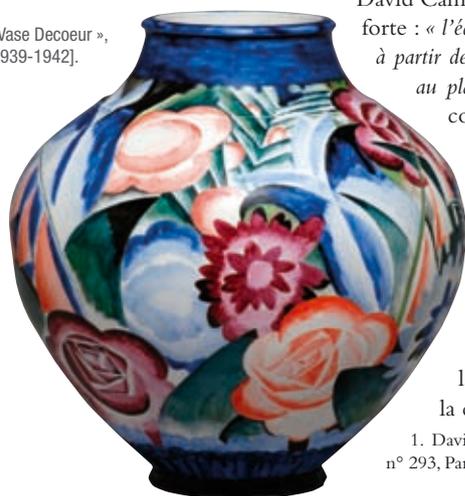
Au début du XX^e siècle, l'Art Nouveau investit la production qui s'adapte aux thèmes modernes, notamment lors des grandes Expositions internationales. Parmi les créateurs de formes, dans les années 1930, on peut citer Émile-Jacques Ruhlmann, Henri Rapin et dans les années 1940, Émile Decoeur. Cependant, les rééditions des modèles anciens demeurent importantes tout au long du siècle, surtout dans le cadre des attributions à l'État. « *Assortir c'est bien, créer c'est mieux* » : Serge Gauthier, directeur de 1964 à 1976, entreprend une action ambitieuse et performante dans le domaine de la création. Il fait appel à des artistes contemporains de renommée internationale pour créer des pièces originales et uniques. Il invite Jean Arp, Étienne Hajdu, Georges Mathieu. Les artistes affluèrent, chacun avec l'expression qui lui était propre : tachisme, calligraphie ou géométrie, comme Pierre Alechinsky, Alexandre Calder, Serge Poliakoff. Cet engagement volontariste dans la voie du contemporain se trouve réaffirmé de 1983 à 1990 avec l'atelier expérimental de recherche et de création. La collaboration plus récente des ateliers avec des artistes renommés, comme Ettore Sottsass ou Louise Bourgeois a permis de renouveler le vocabulaire formel.

David Caméo, directeur depuis 2003, a doté d'une part, la Manufacture d'une ligne éditoriale forte : « *l'édition de pièces exceptionnelles, en tirages limités, témoins de l'excellence de notre savoir-faire à partir de nos archives¹* », d'autre part, il a permis à la Manufacture de « *retrouver une place au plan international, à travers l'innovation et la création contemporaine* ». La Manufacture compte aujourd'hui quelque 150 agents, dont 120 céramistes, agents de l'État formés spécifiquement pendant 3 ans au centre de formation interne de la Manufacture.

Ils sont répartis dans 27 ateliers, exercent une trentaine de métiers différents et produisent quelques milliers de pièces chaque année. Un tiers de la production de la Manufacture est attribué aux grands corps de l'État (Palais de l'Élysée, Hôtel Matignon, Assemblée nationale, Sénat, ambassades) ; l'autre partie est commercialisée dans ses deux galeries, l'une à Sèvres, dans un espace jouxtant le Musée national de Céramique, et l'autre à Paris (Galeries de vente).

Au 1^{er} janvier 2010, la Manufacture nationale de Sèvres et le Musée national de la Céramique ont fusionné pour devenir une institution unique : Sèvres-Cité de la céramique.

« Vase Decoeur »,
[1939-1942].



1. David Caméo, « Savoir-faire et création », « Sèvres – manufacture et musée », *Connaissance des arts*, Hors Série, n° 293, Paris, 2006, p. 26-28.



1



3

1. « Vase n° 3 », blanc et or, Émile-Jacques Ruhlmann, 1930.



2

2. « Fallen Woman », Louise Bourgeois, porcelaine, biscuit, or, 1996.



4

3. « Le chasseur français », Adrien Saxe, 1984.



5

4. « Les Délices des Harpies », Françoise Quardon, 2009.

5 « Guéridon » prototype, Alexandre Calder, 1969.



« Vase Cozek », Ettore Sottsass, 2005.

« La Bocca », Bertrand Lavier, 2006.





1881-1940

L'École normale supérieure de jeunes filles

**Un lieu d'innovation et d'expérimentations
pédagogiques, une école d'application,
l'élitisme pour tous**

Dès la fin des années 1860, la Manufacture avait commencé à montrer de nombreux signes de fragilité. Le bâtiment qui prenait appui sur la colline avait vu se multiplier les traces d'infiltration. Les fondations, assises sur un terrain composé de galeries calcaires et édifiées dans l'urgence de la construction entre 1753 et 1756, étaient de plus en plus menacées. Il fallut étayer la façade. La guerre de 1870 avait contribué à aggraver les dégâts. Depuis 1876, l'ancienne Manufacture était abandonnée. C'est en 1881 que le bâtiment retrouva une seconde vie.



Jules Ferry 1832-1893. Homme politique, père de l'école républicaine « gratuite, laïque et obligatoire ».

L'École, de la fondation à la maturité, 1881-1920

Les lois fondatrices de l'enseignement féminin

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les établissements d'enseignement féminin relevaient de l'enseignement primaire. Les autres initiatives étaient privées : laïque ou religieuse. Jules Ferry s'était engagé dans la construction d'une école républicaine, laïque et obligatoire pour tous. Il avait fait voter, le 9 août 1879, une loi qui obligeait chaque département à entretenir une école d'instituteurs. Ce programme s'accompagnait de la création des Écoles normales supérieures primaires de Fontenay-aux-Roses, ouverte aux jeunes filles, instituée par décret le 13 juillet 1880 et de Saint-Cloud, destinée aux garçons, par décret du 22 décembre 1882. Leur mission était de former les directeurs, directrices et professeurs des Écoles normales primaires ou des Écoles primaires supérieures.

À la même époque, un jeune député du nom de Camille Sée, qui avait collecté des informations en France et à l'étranger, eut l'idée de faire une nouvelle proposition portant sur la création de l'enseignement secondaire féminin.

PAGE DE GAUCHE
Laboratoire : travaux pratiques
de chimie, 1928.

Une École à Sèvres

L'École tient son nom de la localité. L'usage fit appeler *Sévriennes* les élèves-professeurs qui en sortaient : on appela aussi *Sévriennes* celles qui leur succédèrent, dans les bâtiments du boulevard Jourdan ou à Montrouge.

École normale

Le modèle est celui de la *Normalschule* à l'allemande où la notion de norme est fondamentale : il s'agit d'écoles devant servir de modèles pour les autres.

Saint-Cloud à Sèvres

Un cours préparatoire à Sèvres, dans les locaux de l'ancienne Manufacture, préfigura pendant quelques mois, en 1881, l'École normale supérieure primaire de Saint-Cloud. L'organisation et la direction avaient été confiées à Diogène Bertrand. Choisis parmi les maîtres adjoints des écoles normales, une petite promotion de 26 élèves (13 en lettres et 13 en sciences) y avait fait ses classes. E. Devinat témoigne : « *Les cours de Sèvres furent pour moi – et, sans doute pour la plupart de mes condisciples, sinon pour tous – comme la révélation de la lumière, de l'ordre et de la beauté. Ils me firent pénétrer pour la première fois, dans la région à peine entrevue des idées, et ce fut pendant les quelques semaines que nous demeurâmes à Sèvres, une fête sans trêve pour mon esprit*¹. »



Camille-Salomon Sée
1847-1919

Convaincu de la nécessité de donner l'égalité dans l'instruction aux jeunes gens et aux jeunes filles, Camille Sée va livrer une âpre bataille parlementaire. C'est le 28 octobre 1878 qu'il dépose à la Chambre un projet de loi visant à organiser, sur le plan national, l'enseignement secondaire des jeunes filles. En dépit de l'opposition virulente des partis conservateurs, la « Loi Sée » triomphe. Elle est officiellement adoptée par le Sénat le 21 décembre 1880. Elle est complétée par la loi du 26 juillet 1881 instituant l'École normale des professeurs-femmes de Sèvres. Peu après, des lycées de jeunes filles pourront être créés en France.

Celle-ci correspondait en partie aux aspirations des républicains et de Jules Ferry même si l'idée que la République prenne en charge l'éducation des filles faisait davantage l'unanimité des discours que de la pratique. Selon Camille Sée : « *L'Enseignement, il est à peine besoin de le dire comprendra toutes les études spéciales aux jeunes filles [...]*² », il doit être fondé sur l'instruction morale et la langue maternelle. Camille Sée aspire à un enseignement secondaire féminin équivalent à celui des garçons, mais *féminin et meilleur*, qui préconisait « *l'égalité dans la différence* ». Il le souhaite national, pris en charge par l'État, créé, réglé, et protégé par une loi.

La loi du 21 décembre 1880 porte sur la création des Lycées et Collèges de jeunes filles. Suite à un examen, un diplôme est délivré aux jeunes filles qui ont suivi les cours des établissements publics d'enseignement secondaire. L'établissement doit être dirigé par une femme : l'époque imposait que l'éducation des jeunes filles fût faite par des femmes. Seule exception, le collège Sévigné qui marquait sa préférence pour les professeurs hommes. Un an après, Camille Sée obtint sans difficulté le vote d'une autre loi, celle du 26 juillet 1881 portant sur la création d'une École normale de professeurs-femmes, destinée à préparer uniquement les professeurs-femmes pour l'enseignement secondaire de jeunes filles. Il fallait rassembler et former un personnel féminin qui n'existait pas encore. La Commission est unanime sur le principe de la création de l'école, l'entrée au concours et l'entretien gratuit des jeunes filles admises à l'école. Le point de divergence se concentre sur l'internat. Le modèle claustral finit par s'imposer. « *[...] s'il importe de donner aux futurs professeurs une instruction étendue et solide, il importe autant de former leur caractère et de les habituer à une vie sévère et recueillie. Les jeunes filles auront charge d'âme et elles enseigneront outre les sciences écrites sur le programme, la science de la vie qui est la plus difficile et la plus sévère de toutes*³. »

1. E. Devinat, « Les cours préparatoires de Sèvres » in *Livre-Souvenir (1881-1906)*, École normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud, Paris, 1907, p. 113.

2. *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 117.

3. Camille Sée cité dans *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 122.





L'École de Sèvres : un séminaire de jeunes filles

Il fallait loger les élèves dans un endroit assez proche de Paris pour permettre la venue des meilleurs professeurs parisiens. Le choix de Jules Ferry se porta sur les locaux abandonnés de l'ancienne manufacture de Sèvres. Dès 1880, l'architecte Charles Le Cœur avait fait scier les étais pourris. Les cours de l'immeuble étaient encombrées de bâtiments divers, fours, hangars, magasins. Les premières Sévriennes se souvenaient bien des années après de la nudité des lieux, du dortoir commun, des gravats, des vases brisés, des décombres de la cour, du parc à l'abandon. Charles Le Cœur prit en main la modification de la distribution intérieure. En quelques semaines, il réalisa l'indispensable. Il réussit à transformer l'ancienne manufacture en pensionnat de jeunes filles.

Madame Jules Favre

Jules Ferry mit sur pied l'équipe du personnel dès octobre 1881 avec l'aide du directeur de l'enseignement secondaire, Charles Zévort, et du Recteur de l'Académie de Paris, Octave Gréard. Le titre de directeur d'études fut remis à Ernest Legouvé, Inspecteur général de l'Instruction publique, âgé de 74 ans et la direction de l'École confiée à Mme Jules Favre, née Velten, titulaire du brevet supérieur pour l'enseignement primaire. Elle resta quinze ans à la tête de l'établissement, de 1881 à sa mort en 1896.

Malgré sa première apparition au ministère « [...] dans ses longs vêtements de deuil [...] avec sa bonne grâce souriante de grande dame, sa réserve empreinte de quelque timidité⁴. », Madame Jules Favre montre un caractère bien trempé. « Elle entendait être maîtresse dans la maison qu'elle avait accepté de conduire et ne relever que d'elle-même⁵ ».



Charles Le Cœur 1830-1906. Architecte du ministère de l'Instruction publique, il participe à la concrétisation de la politique de l'enseignement de la Troisième République. Il élabore la typologie des lycées parisiens, construit l'École de Fontenay-aux-Roses et transforme la Manufacture royale en École normale de Sèvres.



Ernest Legouvé 1807-1903. Directeur des études de 1881 à 1895. Poète, moraliste et critique, il donna en 1847 son célèbre cours au Collège de France sur l'histoire morale des femmes. Il écrivit de nombreux ouvrages consacrés aux femmes et à l'éducation des enfants.

4. M. Darboux à l'occasion de la fête des 25 ans de Sèvres in *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 331.

5. Henry Michel, *Le Temps*, 1^{er} février 1936, in Françoise Mayeur, « Une École sœur ? », *École normale supérieure, le livre du bicentenaire*, Paris, PUF, 1994, p. 80.



Madame Jules Favre
1834-1896

Fille d'un pasteur protestant, inspecteur ecclésiastique dans l'Église luthérienne, elle était née Julie Charlotte Velten dans une famille de six enfants, en 1834, à Wissembourg. Elle connaissait l'allemand. Elle avait fait ses premières études dans un pensionnat. Titulaire du brevet supérieur, elle devint sous maîtresse à Paris ; elle prit ensuite la direction du pensionnat de Versailles en 1860. Elle acquit très vite l'autorité et le charisme d'un chef de famille. Elle demanda aux éducatrices de former les élèves à l'observation directe et de développer leur volonté. Elle rencontra Jules Favre pour qui elle avait fait des traductions en allemand pendant la guerre. Elle l'épousa le 6 août 1874 et exerça sur lui une grande influence morale jusqu'à sa mort le 19 janvier 1880. Madame Jules Favre marqua profondément et durablement l'esprit de l'École.

La cérémonie du « bonsoir »

Le « bonsoir » quotidien est resté longtemps célèbre. « Tous les soirs, à huit heures et demie, dans son appartement privé, la porte de son cabinet s'ouvrait aux élèves qui le désiraient (et c'était presque toute l'École), pour un bonsoir intime et respectueux où, défilant une à une, chaque élève recevait, avec une poignée de main, un petit mot et un sourire qui étaient comme le bilan de sa journée. Les élèves participaient aussi, toutes les semaines chez la directrice, à des séances de lecture suivies de conversations. Tous les 15 jours, elles étaient invitées à un thé et à une séance de musique où Mme Favre se mettait à l'harmonium⁶. »



La cinquième promotion, 1885.

Le sens hiérarchique lui faisait défaut ! Elle connut plusieurs conflits de type administratif. Elle avait un sentiment de fierté et d'indépendance. Elle présenta par deux fois sa démission.

Madame Jules Favre allait imprégner la maison de son esprit : parfaitement désintéressée au point de refuser toute décoration ou promotion officielle, pourvue d'une grande rectitude morale, d'une conception du devoir et de la liberté fortifiée par « *un souci très vif de la dignité personnelle* ». Les premières années font de l'École de Sèvres un lieu de retraite où flotte une atmosphère protestante, où l'on se forme à l'étude des textes, à l'autonomie de la conscience et à la pratique du « libre examen ».

Ouverture de l'École et première promotion

L'arrêté du 14 octobre 1881 fixait les conditions d'admission à l'École. Le concours fut ouvert le 2 novembre 1881. Les aspirantes devaient être âgées de moins de 30 ans et pourvues soit du brevet de l'enseignement primaire, soit du diplôme de bachelier. Les épreuves écrites et orales portaient sur : la langue et la littérature françaises, l'histoire de France et la géographie générale, l'arithmétique et les sciences physiques. Un examen oral portait en outre sur des questions de morale. Soixante-treize candidates se présentèrent au concours et quarante furent admises. L'ouverture de l'École se fit finalement le 12 décembre 1881, date qui devint par la suite celle de la fête annuelle de l'École.

Les élèves de la première promotion étaient originaires de toute la France. Elles furent réparties en deux sections : littéraire et scientifique. Il n'y avait pas de programme établi et les professeurs évoluaient comme leurs élèves à tâtons. Une tradition d'enseignement était à fonder. Un régime spécial fut conçu. « *La première promotion et la seconde étaient assez disparates. On s'en apercevait au premier abord, ne fût-ce qu'aux accents, et pardonnez ce détail intime, aux toilettes. Nos premières élèves*

6. Louise Belugou, « Madame Jules Favre », in *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 337.



La neuvième promotion scientifique, 1889.

Règlement de l'École

Les conférences des professeurs ne devaient pas dépasser une heure et demie.

LEVER	6h30 (5h30 l'été)
ÉTUDES	7h (6h l'été)
PETIT-DÉJEUNER	7h30
CONFÉRENCES	8h00
DÉJEUNER - PAUSE	12h - 13h30
CONFÉRENCES	13h30
PAUSE	15h à 15h30
CONFÉRENCES OU ÉTUDES	15h30
DÎNER	19h
CÉRÉMONIE DU BONSOIR. ETUDES	20h30
COUCHER	22h

venaient de tous les coins de la France. La première promotion de professeurs ne fût guère moins disparate que celle des élèves ; elle avait toutes sortes d'origine (cabinet ministériel, professeur de l'ancien régime, savant...)⁷. »

Les premiers conférenciers furent cependant choisis avec soin et restèrent plusieurs années à l'École. Le corps professoral s'avéra dans l'ensemble très stable. Il était chargé de former les Sévriennes à une double fin : les instruire et les « préparer à leur métier d'éducatrices ». Les professeurs faisaient surtout de la pédagogie d'éveil. Ils s'appliquèrent à orienter leurs élèves vers l'efficacité pédagogique. Les maîtres s'attachaient à transmettre également une culture générale et surtout le goût de l'étude, de la recherche et de la vérité.

Du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire à l'agrégation

Le décret du 14 janvier 1882 avait fixé la répartition de l'enseignement des collèges et lycées de jeunes filles à cinq années au lieu de sept. Un arrêté de Jules Ferry, en date du 2 juin 1882, fixait le concours pour le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire dans les collèges et les lycées. La question continuait à se poser : quelle sanction serait choisie pour les études faites à Sèvres ? L'examen d'agrégation aurait-il lieu à la fin de l'année scolaire 1882-1883 ? Serait-il possible de créer pour les lettres, deux agrégations distinctes : une de littérature et de grammaire et une d'histoire-géographie ? La question se posait aussi pour les sciences de trois agrégations distinctes : une pour les mathématiques, une de sciences physiques, et une de sciences naturelles. Serait-il possible de créer une troisième année qui permettrait une préparation plus générale et plus complète à l'agrégation ?

Finalement, le 31 janvier 1883, un arrêté ouvrait le concours de l'agrégation pour l'enseignement secondaire de jeunes filles et un autre pour la seconde session du certificat d'aptitude à l'emploi de chargée de cours dans les lycées et de professeurs dans les collèges de jeunes filles.

7. Henri Lemonnier, Professeur en Sorbonne, in Françoise Mayeur, « Une École sœur ? », *École normale supérieure, le livre du bicentenaire*, Paris, PUF, 1994, p. 82.



Madame Henri Marion,
directrice de 1896 à 1906.



Madame Louise Belugou,
directrice de 1906 à 1919.



Après deux années, les Sévriennes avaient donc la possibilité de passer le certificat, puis en 3^e année l'agrégation, si elles avaient obtenu le certificat ou un diplôme de licence ou un baccalauréat mention bien. La 3^e année d'études devait être consacrée au développement de l'esprit pédagogique et de l'esprit critique. Les élèves qui, à l'expiration de la 2^e année avaient échoué à l'examen du certificat d'aptitude, ne pouvaient donc remplir les conditions requises pour se présenter un an plus tard au concours de l'agrégation ; ces élèves étaient placées dans les lycées comme institutrices primaires ou chargées de cours dans les collèges.

Préparées à l'agrégation à partir de 1883, les Sévriennes devenaient les futurs cadres du nouvel enseignement. Elles remportèrent, dans les premières années, plus de la moitié des places au concours de recrutement. La division des agrégations ne fut accomplie que grâce à l'arrêté du 31 juillet 1894 : l'agrégation de lettres fut scindée entre histoire et lettres et celle de sciences entre mathématiques, sciences physiques et sciences naturelles. La 3^e année connut, dès lors, la spécialisation nécessaire.

L'évolution de Sèvres

Les élèves étaient recrutées par concours annuel, les études duraient trois ans et se divisaient en une section littéraire et une section scientifique. Les horaires et les plans d'études étaient définis. Les lycées et les collèges avaient les yeux tournés vers Sèvres qui donnait la possibilité de faire les meilleures études. Pour un établissement, le fait d'avoir une ou plusieurs élèves reçues à Sèvres représentait un honneur.

Très vite, les Sévriennes deviennent l'élite du corps d'enseignant féminin. La plupart des non-agrégées sont professeurs au collège, les agrégées deviennent professeurs en lycées (seule une Sévrienne peut diriger le lycée Fénelon !). Provinciales issues de la petite bourgeoisie, filles de professeurs, d'officiers, de fonctionnaires et d'instituteurs, toutes cherchent à intégrer l'École. En 1905, le concours ne comporte plus de limitation d'âge mais il est interdit de s'y présenter



DE GAUCHE À DROITE
Une candidate à l'agrégation fait un exposé devant ses
compagnes, 1928. M^{lle} Courtin et M^{lle} Bolnat, dans le Laboratoire
de chimie, 1912.

PAGE PRÉCÉDENTE
Sévriennes à l'étude en Grande Bibliothèque, fin du XIX^e siècle.

plus de trois fois. En 1906, Louise Belugou succède à Madame Henri Marion comme directrice. La bibliothèque s'enrichit, les ouvrages sont désormais classés par fiche. L'enseignement scientifique se développe sous deux aspects, théorique et expérimental ; un laboratoire est créé. De nouvelles matières voient le jour : histoire de l'art, droit, langues vivantes...

En sciences, « La marque originale de grands maîtres⁸ »

Nommé de 1894 à 1900 à Sèvres, Lucien Poincaré est chargé de l'enseignement de la physique. Il mène dès l'origine une campagne très active en faveur de l'enseignement expérimental. Ses successeurs, Marie Curie, Paul Langevin et Jean Perrin donnent à l'enseignement de la physique un développement considérable.

Marie Curie remplace Lucien Poincaré comme maître de conférences de 1900 à 1906. Son rôle a certainement dépassé ce qu'en attendait l'École. Marie Curie s'attacha à Sèvres. Elle donnait deux conférences d'une heure et demie par semaine mais elle ne comptait pas son temps. « Elle arrivait avec sa petite robe grise toute simple : on guettait sa venue au bout de l'allée des Marronniers. Souvent, elle portait des paquets : c'étaient de petits appareils improvisés pour Sèvres, qu'elle utilisait immédiatement avec les élèves⁹. » Elle introduisit un changement profond des études à l'École. Elle offrit en particulier aux élèves la possibilité de faire des expérimentations. La science ne fut plus pour les Sévriennes une chose lointaine, mais une activité à laquelle on les associait. « [...] On osa toucher un électromètre, le phénomène de Peltier devint une réalité mesurable, et l'on fit avec un magnétomètre improvisé quelques mesures de champ magnétique¹⁰. » Marie Curie avait fait ses études à la Sorbonne. Elle fut frappée, en venant à Sèvres, de la bonne volonté de son auditoire, et de son ignorance.



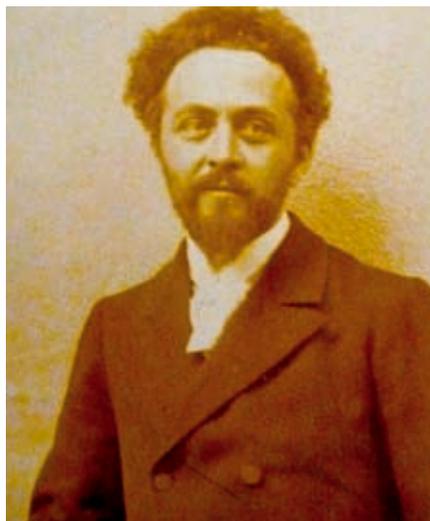
Marie Curie-Sklodowska
1867-1934

Elle quitte la Pologne en 1891 pour venir à Paris s'inscrire en physique à la Sorbonne. Elle rencontre Pierre Curie en 1894, avec qui elle se marie un an plus tard. En 1898, avec son mari, elle annonce la découverte de deux nouveaux éléments : le polonium et le radium. De 1900 à 1906, elle enseigne à l'École de Sèvres. En 1903, Pierre et Marie reçoivent le prix Nobel de physique. En 1911, ses travaux sur le radium et ses composés valent à Marie Curie le prix Nobel de chimie. Elle crée l'Institut du radium en 1914, puis participe à la fondation de l'Institut Curie. Elle meurt d'une leucémie résultant d'une trop grande exposition aux rayonnements.

8. Expression de Françoise Mayeur « Une École sœur ? », in *École normale supérieure, le livre du bicentenaire*, Paris, PUF, 1994, p. 103.

9. Eugénie Cotton-Feytis, « L'évolution de l'enseignement scientifique à l'École de Sèvres », in *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 219.

10. *Idem*, p. 220.



DE GAUCHE À DROITE
Paul Langevin, maître de conférences
en physique de 1906 à 1931.

Jean Perrin, maître de conférences
en physique de 1900 à 1930.

Lucien Poincaré, maître de conférences
en physique de 1894 à 1900.

Elle contribua à élever le niveau des études de physique en approfondissant également le programme de mathématiques après en avoir convaincu Emile Picard. Dès 1910, les laboratoires furent pourvus d'installations électriques.

En lettres, de fortes personnalités

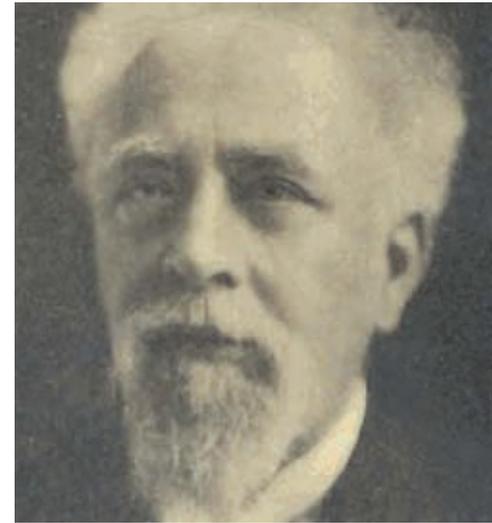
Quelques personnalités ont marqué également la mémoire des élèves dans le domaine des lettres. Ferdinand Brunot qui occupait la chaire d'histoire de la langue française de la Sorbonne était entré à Sèvres, en 1900. « *Je dois aux leçons à Sèvres la conviction, qui n'a fait que se fortifier chez moi, que l'enseignement du français se suffit à lui-même. [...] Mes élèves m'ont fourni un admirable champ d'expériences, elles m'ont donné l'occasion de vérifier ma méthode, de m'assurer qu'elle permet de dresser enfin une grammaire exacte, complète, souple...*¹¹ »

Mario Roques avait succédé à Ferdinand Brunot en 1925. Normalien, chargé de cours à la Sorbonne, puis professeur d'histoire du vocabulaire français au Collège de France, il enseigna la langue française à l'École. Très apprécié des élèves, il était le maître qui « *savait faire vibrer tous les textes* ». Paul Desjardins enseigna la littérature française à l'École de 1901 à 1926. Son cours était « *l'événement de la semaine* ». Loin de tout académisme, penseur, « *éveilleur d'idées* », il explorait le domaine des lettres pour les premières années en se remettant sans cesse en question. Il ouvrait l'école à un vrai travail intellectuel qui cherche sans cesse à se dépasser.

Modernisation des locaux

François Le Cœur, fils de l'architecte Charles Le Cœur, s'emploie à moderniser la maison de 1907 à 1912. Il installe, en 1912, un calorifère à vapeur qui étend ses ramifications d'un étage à l'autre jusqu'aux chambres des élèves. Peu à peu, l'électricité se substitue au gaz. Les mosaïques remplacent les tommettes rouges

11. J. Streicher, « Cinquante années d'enseignement littéraire », in *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 253.



des couloirs du premier et du second étage. Le règlement s'adoucit : le réveil s'effectue désormais à 6h30 toute l'année et le coucher à 22h30. Les chambres sont réparées et décorées. On peut désormais y séjourner en dehors des heures de cours.

Évolution du certificat

Les élèves qui entrent à l'École passent un concours difficile. Après deux années d'études, elles passent un autre concours, le certificat. Toutes n'y réussissent pas. Le programme du certificat n'est pas en adéquation avec les études suivies à l'École, c'est donc un travail supplémentaire qui accroît les difficultés. Par ailleurs, il existe des moyens plus sûrs que l'École pour préparer au certificat : de bonnes préparations existent dans les facultés, les lycées, les institutions privées. Par décret du 3 août 1911, le certificat est désormais obtenu à la suite d'une double série d'épreuves. Pour la 1^{re} série, il s'agit d'un concours, pour la 2^e série d'un examen de capacité qui comprend des épreuves écrites, orales et pratiques. Les élèves classées au concours pourront intégrer l'École de Sèvres, les autres ne pourront pas y entrer mais auront la possibilité de passer la 2^e série d'épreuves.

EN HAUT, DE GAUCHE À DROITE
Ferdinand Brunot, maître de conférences
en langue française de 1900 à 1925.

Mario Roques, maître de conférences
en langue française de 1925 à 1931
et de 1933 à 1940.

Paul Desjardins, maître de conférences
en littérature française de 1901 à 1926.

EN BAS
Modernisation des locaux : utilisation
de la balance Marie Curie par
M^{lle} Michotte dans le laboratoire
de physique en 1913, aménagement
des couloirs, des salles de classe
et des chambres des élèves.



1



2



4



3

Instants privilégiés de la vie des Sévriennes

1. Jean Perrin, Eugénie Cotton, Paul Langevin dans le pavillon Lulli, fête du 14 juillet 1906.

2. L'heure du thé, chez la Directrice, M^{me} Amieux, 1931.

3. Arrivée de la 51^e promotion, 1931.

4. Les élèves rassemblées en Grand Bibliothèque pour la séance de rentrée, le 16 octobre 1931.

À la fin de la première quinzaine du mois de décembre se tenait la traditionnelle fête des Sévriennes en commémoration de la première ouverture de l'École le 12 décembre 1881.

5. « Divertissement slave », fête des Sévriennes, le 13 décembre 1925.

6. « Une fête à la Manufacture sous Louis XV », divertissements improvisés, commémoration du cinquantenaire, 1931.

7. « Les Égyptiennes » extrait de *La Comtesse d'Escarbagnas*, Molière, fête des Sévriennes, le 14 décembre 1924.



5



6



7



Anna Amieux
1871-1961

Deux ans après avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires, elle entre en 1889 comme élève à Sèvres et fait partie de la 9^e promotion scientifique de l'École. En 1891, elle obtient son certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire de jeunes filles et, en 1892, elle est reçue seconde à l'agrégation de sciences. Professeur au lycée de Tournon de 1892 à 1898, puis aux lycées Lamartine et Victor-Hugo de 1898 à 1905, elle est l'une des premières Sévriennes à obtenir une bourse Albert Kahn « Autour du monde » en 1905-1906. Elle part en Angleterre et en Écosse puis aux États-Unis. Son projet consiste à examiner les questions d'enseignement et la condition féminine. Séduite par les nouvelles méthodes d'enseignement et par la modernité du modèle américain de la condition féminine, à son retour en France, A. Amieux va chercher à adapter ses observations et à les mettre en pratique comme enseignante puis comme directrice. Professeur au lycée Victor Hugo de 1906 à 1913, elle est nommée directrice du lycée Jules-Ferry de 1913 à 1919. Elle y ouvre, en octobre 1917, la première préparation au concours de l'École centrale des arts et manufactures pour les femmes. En 1918, sur huit élèves présentées, sept sont reçues. Appelée à diriger l'École de Sèvres de 1919 à 1936, elle la transforme radicalement. Elle participe au changement de statut de l'École, contribue à faire évoluer l'enseignement secondaire féminin, met en place une École d'application, crée un Centre de documentation et ouvre l'École au monde contemporain.



L'École, innovations et expérimentations pédagogiques, 1920-1936

Un nouveau statut

Après la Première Guerre mondiale, une des premières questions qui se posent dans le calme et la reprise ordinaire de la vie de l'École est d'ordre administratif. Rattachée depuis 1911 au directeur de l'enseignement secondaire, l'École va être placée par décret du 14 avril 1920 sous l'autorité directe du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Une École d'application

La guerre modifie considérablement le paysage de l'enseignement. Elle conduit à faire appel aux jeunes filles et aux femmes pour des situations jusque-là réservées aux hommes. Cependant, les lycées ne sont pas organisés pour préparer le nombre croissant de candidates aux divers baccalauréats. La question du réajustement et du renforcement des programmes afin d'harmoniser l'enseignement féminin sur l'enseignement masculin se pose à nouveau, tout comme celle de la formation.

Sur cette dernière question, Anna Amieux, la nouvelle directrice de l'École, nommée en 1919, fait des propositions : « *L'éducatrice doit élever la jeunesse en vue d'un avenir incertain. Jamais il n'a été plus nécessaire qu'elle prépare des têtes bien faites, de préférence à des têtes bien pleines. Pour accomplir sa tâche, il ne lui suffit plus de dominer des programmes, il lui faut encore une initiation pédagogique fondée sur l'étude du développement psychologique de l'enfant et qui lui permette d'adapter son enseignement aux possibilités et aux besoins de sa clientèle ; il lui faut enfin une initiation sociale qui l'aidera, le moment venu, à orienter les activités de ses élèves vers les meilleures fins*¹². »

12. A. Amieux, « L'École Normale des Professeurs-femmes (1881-1931) » in *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 190.



L'École d'application, décret du 28 septembre 1920

Une École d'application est annexée à l'École normale supérieure d'enseignement secondaire de jeunes filles. Cette École est placée sous la direction de la Directrice de l'École normale supérieure (article 1). La date d'ouverture est fixée au premier octobre (article 2). L'établissement recevra des externes libres, des externes surveillées et des demi-pensionnaires (article 3). Il comprendra des classes enfantines et primaires, et les cinq années d'études prévues par le décret du 14 janvier 1882.



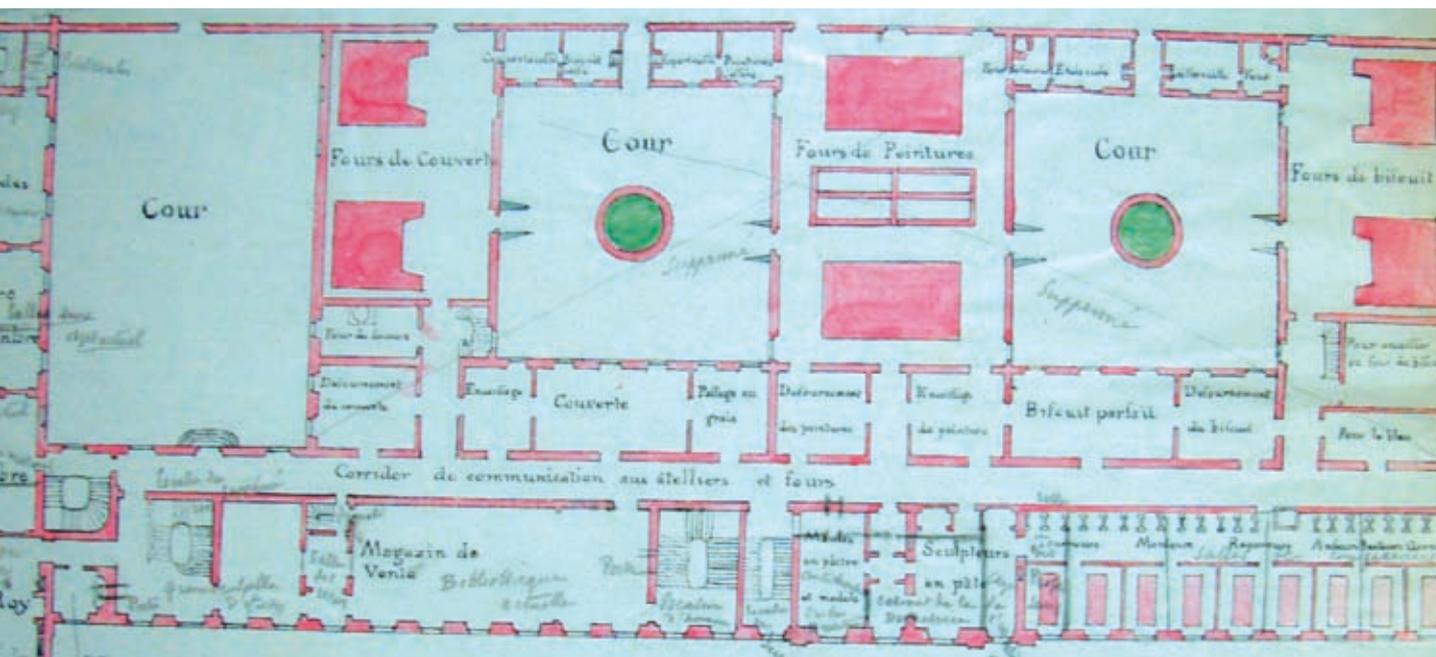
DE GAUCHE À DROITE
L'École annexe. Salle de classe, cour de cuisine.
Stagiaire dans une classe secondaire du lycée annexe (ancien bûcher).
Le jardin d'enfants (rez-de-chaussée, cour du directeur).

Elle propose d'ouvrir, dans les locaux de l'École normale de Sèvres, une École d'application pourvue de classes primaires et secondaires.

Depuis longtemps des stages étaient organisés dans les lycées de Paris et de Versailles. En 1898, Madame Henri Marion qui avait remplacé Madame Jules Favre en 1896 en avait pris l'initiative. L'expérience avait été reprise par Louise Belugou en 1906 et 1907, puis plus ponctuellement jusqu'en 1919. La distance entraînait une perte de temps et une désorganisation des conférences à Sèvres. L'idée d'introduire une formation complémentaire sur place est acceptée. Le décret du 28 septembre 1920 porte sur la création immédiate de l'École d'application. Cette « École annexe », ce lycée si particulier, dans lequel les élèves de l'École font leur stage, peut être considéré comme un précurseur actif des lycées expérimentaux.

PAGE PRÉCÉDENTE
La sortie des classes du lycée annexe
(cour du roi).

L'École d'application, plus communément appelée l'École ou le lycée annexe, transforme profondément la vie de l'établissement et des élèves. Du jardin d'enfant au baccalauréat, toutes les générations sont représentées. De nouvelles méthodes pédagogiques sont mises en œuvre. L'École annexe préfigure le lycée expérimental mis en oeuvre par Gustave Monod.



Ancien bûcher transformé en salle de classe.

Travaux d'aménagement pour l'École annexe. François Le Coeur se lance dans une nouvelle campagne d'aménagement des locaux de Sèvres pour accueillir la nouvelle École d'application. le rez-de-chaussée est totalement réorganisé, les bûchers sont transformés en salles de classe. Le jardin d'enfants ouvre sur la cour du directeur et l'entrée du lycée se fait par la cour du Roi.

Le décret Bérard : de « l'égalité dans la différence » à « l'égalité dans l'identité »

La guerre de 1914 avait accentué le mouvement des jeunes filles vers l'enseignement supérieur. Il devenait urgent d'adapter l'enseignement féminin aux besoins de sa clientèle qui ne venait plus seulement au lycée pour se cultiver mais pour y acquérir une formation professionnelle. C'est cette évolution que permet le décret Bérard du 25 mars 1924 en assimilant l'enseignement secondaire féminin au masculin, le faisant ainsi passer de « l'égalité dans la différence » à « l'égalité dans l'identité ». Ce décret de 1924 instituait des horaires et des programmes d'études identiques dans les établissements secondaires de garçons et de filles, ce qui créait une véritable équivalence entre les baccalauréats masculin et féminin. À ce principe d'égalité et d'équivalence s'ajoutait un accroissement numérique des élèves, corollaire à la loi du 31 mars 1933 qui avait institué la gratuité pour l'enseignement secondaire.

La réorganisation des locaux

L'architecte François Le Coeur dirige à nouveau les travaux. L'accès à l'École d'application se fait par la porte d'honneur de l'avenue Henri-Regnault, la « Cour du Roi » et la « Salle des Gardes ». Les salles de cet étage tournées vers l'Est, l'ancien économat, l'ancien vestiaire des dames enseignant à l'École, l'ancien cabinet de M. Legouvé, le parloir, la salle d'études de troisième année, le cabinet de M^{elle} Seignobosc, sont transformées en salles de classe et un espace est réservé au cabinet de la surveillante générale. Ouvert sur la cour de la Direction, un jardin d'enfants s'installe dans des locaux désaffectés, utilisés comme caves et débarras.

Cette nouvelle distribution entraîne un bouleversement dans l'École. Dès sa création, la directrice avait pris l'engagement de ne pas laisser l'effectif de l'École



L'École de Sèvres a aussi ses espaces dédiés au moments de convivialité : salle de réunion, 1928 et réfectoire.

d'application dépasser 200 élèves. Mais au cours de la première année, l'effectif croît de telle sorte qu'il faut prévoir l'aménagement de nouveaux locaux. Les bûchers du rez-de-chaussée de l'ancienne Manufacture sont transformés en cinq classes secondaires plus une petite salle pour les professeurs. Dès 1925, la « crèche Gautier de Clagny » située dans l'ancienne cour des Bûchers, au fond du parc, avait été récupérée et permettait d'accueillir deux sections d'élèves de sixième année. « *L'École d'application, désignée communément sous le nom de Lycée annexe, s'était très tôt enrichie d'une sixième année qui préparerait des candidates, non point au concours d'admission à Sèvres, mais à celui du nouveau Certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes primaires et enfantines (CACP) des lycées de jeunes filles, créé par décret du 12 janvier 1922. [...]*¹³. »

« *La création du CACP fut vraiment le certificat de Mademoiselle Amieux. Elle s'inspira des « méthodes actives », qu'elle avait étudiées en Amérique, des recherches de psychologie enfantine à l'Institut Jean-Jacques Rousseau de Genève et en France, des tentatives d'éducation nouvelle à travers l'Europe, et de sa propre expérience. Dans les classes primaires, les stagiaires découvraient les méthodes actives : coordination des enseignements, recherches documentaires, étude du milieu. Nous aurions pu avoir des classes nouvelles dès 1920, mais des forces adverses l'en empêchèrent. « L'École unique » avait en 1932, supprimé le CACP. Mademoiselle Amieux ne s'en consola jamais tout à fait, mais l'équipe de sixième du Lycée (Mesdames Guénot, Florence, Dionot, Forgeot) préluda au congrès du Havre et aux classes d'orientation. La continuité est éclatante avec les conceptions de Gustave Monod : « les classes nouvelles », ce furent toutes les tentatives de Mademoiselle Amieux appliquées au secondaire (importance de la psychologie, coordination, droit des professeurs à l'expérimentation)*¹⁴. »

En décembre 1928, la Commission administrative de l'École accepte le principe du cloisonnement des immenses greniers et deux ans plus tard, 21 nouvelles chambres sont aménagées dans les combles. En 1930, l'École compte 425 élèves. La voie choisie par la directrice conduisait à faire des Sévriennes l'élite de l'enseignement secondaire féminin.

Statuts de l'École

1881-1911

L'École est rattachée au vice-recteur de Paris.

1911-1920

L'École dépend du directeur de l'enseignement secondaire.

1920-1931

L'École est placée sous l'autorité directe du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts.

1931-1937

L'École est rattachée à la direction de l'enseignement supérieur.

13. A. Amieux, « L'École Normale des Professeurs-femmes (1881-1931) » in *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 194.

14. Témoignage de Madame Moderne-Monod, 1961, archives du CIEP.



Albert Kahn
1860-1940

Banquier, philanthrope, mécène anthropologue et idéaliste, Albert Kahn a rêvé de constituer les « Archives de la Planète ». Il a envoyé ses opérateurs photographier les quatre coins du monde et a financé jusqu'à sa ruine, en 1929, des campagnes de prise de vues destinées à alimenter ce fonds, dirigé par Jean Brunhes, l'initiateur en France de la géographie humaine. Promoteur de multiples projets – la Société « Autour du monde », le Comité national d'études sociales et politiques –, de publications et de périodiques, Albert Kahn a octroyé des bourses de voyage à des chercheurs, y compris à des jeunes femmes, pour découvrir et mieux connaître les cultures étrangères. Son souhait était de pouvoir jeter les bases d'une paix universelle en œuvrant pour la coopération et la communication internationale. Homme mystérieux et méconnu, il refusait d'être lui-même photographié. Le cliché qui le représente rue de Richelieu devant ses bureaux est l'un des rares qu'il ait autorisés. Le musée Albert Kahn, du département des Hauts-de-Seine à Boulogne, réunit les collections du mécène et offre au visiteur le plaisir de traverser successivement toute une variété de jardins (français, anglais, japonais, forêt bleue) qui agrémentaient la propriété.

Le Centre de documentation

La directrice pose dès 1920, devant le conseil des professeurs, le principe d'introduire, parmi les activités de l'école, une initiation aux grands problèmes de la vie contemporaine. « Pourquoi les Sévriennes ne pourraient-elles pas utiliser quelques-uns de leurs loisirs à étudier des questions d'actualité qu'elles auraient librement choisies ?¹⁵ ». Un Centre de documentation, de même origine que celui de la rue d'Ulm, mais d'orientation différente, pourrait être créé à Sèvres. Des conférenciers qualifiés seraient appelés pour traiter les parties essentielles de chaque sujet ; le reste serait mis au point par des élèves de bonne volonté qui communiqueraient à leurs compagnes les résultats de leur propre travail. Il faut attendre la séance de rentrée de 1927-1928 pour que la proposition reçoive un accueil enthousiaste. Autour de chacune des questions choisies – Société des Nations, mouvement coopératif, féminisme – se constitue un Comité d'élèves dont la Directrice fait partie. « *Tour à tour, MM. Prudhommeaux, Aulard, Scelle, A. Zimmern, Ruysen, Bouglé, Maurette, Charles Gide, Bernard Lavergne... acceptent de venir à l'École*¹⁶. »

L'ouverture au monde

Anna Amieux réactiva les anciennes traditions de l'École dans sa dimension d'ouverture internationale et les adapta aux réalités du monde contemporain, en faisant du Centre de documentation nouvellement créé une véritable caisse de résonance des interrogations des Sévriennes. L'École de Sèvres avait compris, dès sa fondation, la nécessité de l'enseignement des langues vivantes tant du point de vue de la culture générale que de la compréhension du monde. Aussi avait-elle organisé, dès 1881, des cours d'anglais et d'allemand pour les littéraires et les scientifiques. Peu après, en 1890, le ministère de l'Instruction publique transmettait à l'École les demandes d'admission d'élèves étrangères reçues par voie diplomatique. C'est ainsi que, de 1890 à 1906, l'École accueillit une vingtaine d'élèves originaires d'Arménie, de Bulgarie, de Grèce, et de Roumanie et fit de plus en plus appel à des conférenciers étrangers.

Cette ouverture internationale était à double sens. L'École offrit bientôt la possibilité aux Sévriennes de partir à l'étranger. « [...] *La plupart des Sévriennes emportaient de l'École le goût des langues vivantes ; beaucoup d'entre elles le cultivaient*¹⁷. [...] » Cette connaissance des langues étrangères leur permit de solliciter et d'obtenir des bourses de voyage ou de séjour à l'étranger, d'occuper des postes d'assistantes dans des Universités. Ce mouvement s'était amplifié dès 1905. À cette époque, Albert Kahn, fondateur des bourses de voyage « Autour du Monde », adressait au Recteur de l'Université de Paris, Louis Liard, une lettre l'informant qu'il étendait aux femmes agrégées les bourses jusqu'ici attribuées aux hommes. « [...] *Par l'influence qu'elle exerce autour d'elle, la femme contribue grandement à former l'idéal de la Nation. Cet idéal, il faut que les femmes destinées à instruire d'autres femmes en*

15. A. Amieux, « L'école Normale des Professeuses-femmes (1881-1931) » in *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 209.

16. *Idem*, p. 209.

17. *Idem*, p. 178.



prennent conscience. Or celui-ci ne se renouvelle que par des comparaisons. [...]»¹⁸. » Dès lors, chaque année, deux bourses furent attribuées à des jeunes femmes qui pratiquaient au moins une langue étrangère.

Les titulaires de ces bourses de voyage étaient dans l'obligation de voyager ensemble. Elles visitaient les principaux pays d'Europe et les États-Unis (New-York, Boston, Chicago). La durée du voyage était fixée à un an. Les deux premières boursières furent deux anciennes élèves de Sèvres. De 1905 à 1914, seize Sévriennes bénéficièrent de bourses Albert Kahn et devinrent membres de la Société « Autour du Monde ». De 1911 à 1913, d'anciennes Sévriennes purent aussi grâce à des bourses David Weill séjourner en Italie ou en Angleterre.

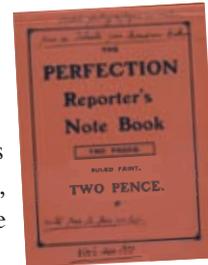
La Première Guerre mondiale interrompit ces aventures internationales et obligea les Sévriennes à se cantonner à nouveau à l'École. Anna Amieux, à son arrivée, relança ces initiatives. Dès 1919, appelées par des universités étrangères, des Sévriennes se déplacèrent à nouveau en Pologne, en Suède, en Serbie, en Grèce, en Égypte, en Afrique, en Asie et au Canada... À partir de 1928, des bourses de séjour à l'École d'été et à l'École d'études internationales de Genève, des bourses de voyages d'études coopératives, furent offertes aux élèves. Les bénéficiaires étaient toujours des élèves de seconde année, les seules qui puissent quitter Sèvres à la mi-juillet.

À la rentrée suivante, elles faisaient part de leurs observations et de leurs travaux à leurs compagnes, initiant ainsi les élèves de première année aux études du Centre de documentation. « *Et c'est vraiment l'une des caractéristiques de l'École d'après-guerre que ces séances de documentation du mercredi où les auditrices volontaires, ayant sacrifié leur promenade de une à deux, se groupent dans la plus vaste de nos salles de conférences pour écouter avec attention – tout en cousant ou tricotant pour leurs œuvres – une des leurs parler de la question des minorités, du chômage, ou des théories opposées à celle de la coopération. Ce travail, non imposé par un programme ou un règlement et qui ouvre aux Sévriennes des fenêtres sur le grand livre du monde actuel, est aussi pour elles une sorte de détente* »¹⁹. »

« Carnet d'Irlande », mai-juin 1913. mission de Marguerite Mespoulet et Madeleine Mignon.

- 1 Transport de la tourbe dans l'Ouest du Connemara.
- 2 Instantané de la foire de Galway.
- 3 Jeune fille en costume de Claddagh.

Ce « Carnet d'Irlande » a été rédigé par Marguerite Mespoulet (1880-1965) et Madeleine Mignon (1882-1976).



La première est agrégée d'anglais, elle obtint une bourse « Autour du Monde » en 1907, la seconde est agrégée de mathématiques, elle est boursière en 1911. Elles participent toutes les deux en 1913 à un inventaire par l'image créé par Albert Kahn et intitulé « Archives de la Planète ».

Madeleine Mignon épouse Alba, est une Sévrienne de la 24^e promotion (1904) de lettres. Professeur au lycée de Charleville (1907-1910) ; Bourse Albert Kahn « Autour du Monde » (1910-1911) ; professeur au lycée de Reims (1911-91) ; professeur au lycée Montaigne à Paris (garçons 1914-1917) ; professeur au lycée de Versailles (1918-1931).

18. *Idem*, p. 179.

19. *Idem*, p. 209.



Situé sur le point le plus élevé du parc, dérobé aux yeux des visiteurs, le jardin japonais offert par Albert Kahn apparaît comme un écrin propice au repos, à la réflexion et à la méditation des Sévriennes.

CI-DESSUS

1. Le jardin revisité par M^{me} Ling-Su-Hua, stagiaire Unesco en 1947.
2. L'inauguration au printemps 1929.
3. Conversations privées.

PAGE SUIVANTE

Le jardin japonais en pleine floraison, 1932.

Le jardin japonais

Au milieu des années vingt, Albert Kahn propose à Anna Amieux, alors directrice de l'École normale supérieure de créer un jardin japonisant à l'image de celui de Boulogne, propice au repos et à la méditation des jeunes Sévriennes. Il la connaît depuis longtemps : elle a été une des premières femmes boursières « Autour du monde » et elle participe régulièrement aux conférences données à Boulogne. La construction du jardin est décidée en 1925. La conduite des travaux est confiée à Louis Picart, jardinier en chef d'Albert Kahn. Un quart de la superficie du parc est utilisée ; le circuit est conçu sur un demi-hectare. En partant du pavillon Lulli, deux allées conduisent au jardin. Pour marquer la rupture entre le monde profane et le monde sacré, un torii est élevé à l'entrée de chacune d'elles. L'emplacement dédié au jardin japonais se situe sur l'un des points les plus élevés de la colline à l'abri des regards. La retenue d'eau sert de point d'ancrage au bassin couvert de pas de pierre croisés en angle droit. Conçu comme un écrin à l'abri de la colline et protégé par un rideau de végétation, l'eau miroite avec les reflets du ciel. Les fleurs, nénuphars, azalées et autres plantes s'y épanouissent.

Tous les dénivelés du terrain ont été mis à profit. L'allée supérieure est le plus court chemin pour accéder au bassin. Après avoir traversé une allée de chênes et de hêtres, une lanterne guide ceux qui auraient pu s'égarer. L'allée inférieure est moins sinueuse. Elle suit le tracé régulier du mur et conduit à l'angle du parc. La voie est ici dédoublée. L'un des accès qui mène aux pas de pierre est un sentier tortueux qui longe le parc, véritable gorge

rocailleuse bordée par une forêt de bambous. L'autre voie est celle du petit pont de bois. Après l'avoir franchi, il faut encore gravir une volée d'escaliers bordée par une cascade qui prend sa source dans le bassin. « Oh ! les délices de ce jardin ! Les révisions d'examen au soleil, auprès des magnolias à la fine odeur de lys, les détentes à la fin d'une longue journée de cours, en dégringolades éperdues et bruyantes dans les allées bordées de lierre, les explorations de la grotte des Troglodytes et les admirations romantiques devant les rouges couchers de soleil entre les arbres aux feuilles d'automne !¹ ». « En 1928-1929, [...] on inaugure au printemps le jardin japonais, fondé dans une partie du parc, grâce aux dons généreux d'Albert Kahn. Nous sommes tous déguisés, ombrelles et kimonos fleuris, marchons « à la japonaise » sur les dalles de l'étang, et chantons : « Et Pon ! Pon ! Pon !, les petits Nippons, Ont la tête comme une boule, Et Pon ! Pon ! Pon !, les petits Nippons, Ont le teint jaune citron !² »

En 1929, après la ruine d'Albert Kahn, la charge de l'entretien incombe à l'École. Le problème d'acheminement de l'eau et le débit irrégulier entravent le bon fonctionnement du circuit fermé. Il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges de ce jardin. Le musée Albert Kahn en conserve aujourd'hui deux magnifiques témoignages : un film de 3 minutes sur la construction par Louis Picart en 1926 et une dizaine d'autochromes représentant l'état du jardin à son apogée.

1. *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931*, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, p. 412.

2. Témoignage de Jeannette Manigault-Cotton, « un lycée, une vie », in *Lycée de Sèvres, 1921-1991*, éditions les Amis de Sèvres, 1991, p. 74.





Eugénie Cotton
1881-1967

Scientifique, elle intègre l'École normale supérieure de Sèvres en 1901, où elle rencontre Marie Curie et Paul Langevin. Agrégée de sciences physiques en 1904, elle enseigne au collège de Poitiers. En 1913, elle épouse Aimé Cotton, professeur à la faculté des sciences de Paris et à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Appelée à diriger l'École normale supérieure de jeunes filles en 1936, elle y élève le niveau de l'enseignement des sciences et y développe le laboratoire et les recherches. Compagnon de route du Parti communiste français, elle apporte son aide aux antifascistes allemands réfugiés en France. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement de Vichy contraint Eugénie Cotton à quitter son poste de l'École normale supérieure par un départ à la retraite forcé en 1941. De son côté, son mari est arrêté deux fois par la Gestapo. En 1944, elle participe à la fondation de l'Union des femmes françaises et devient présidente de la Fédération démocratique internationale des femmes à sa création en 1945. Elle était également membre (vice-présidente) du Conseil mondial de la paix, y développant une importante activité jusqu'à sa mort.

L'École, du rattachement à l'enseignement supérieur au départ de Sèvres, 1937-1940

Un nouveau statut

Le rapprochement de l'École de Sèvres avec l'enseignement supérieur ne put se faire qu'au milieu des années trente grâce à Eugénie Cotton, la nouvelle directrice qui avait succédé à Anna Amieux en 1936. Toute une série d'initiatives et la tradition de l'École avaient permis aux Sévriennes de rester en contact avec le travail de recherche. Les professeurs de Sèvres avaient perpétué le recours aux travaux pratiques, aux expérimentations et aux manipulations insufflé par Marie Curie et Paul Langevin. De nouveaux aménagements comme le laboratoire de physique et de chimie, le cabinet de sciences naturelles, la salle de conférences, avaient développé chez les Sévriennes le goût de la recherche. Le niveau théorique des études n'avait cessé de s'élever. Sous l'impulsion d'Anna Amieux, les Sévriennes avaient été incitées à rédiger périodiquement de courts mémoires, ce qui permettait de les préparer à aborder le diplôme d'études supérieures.

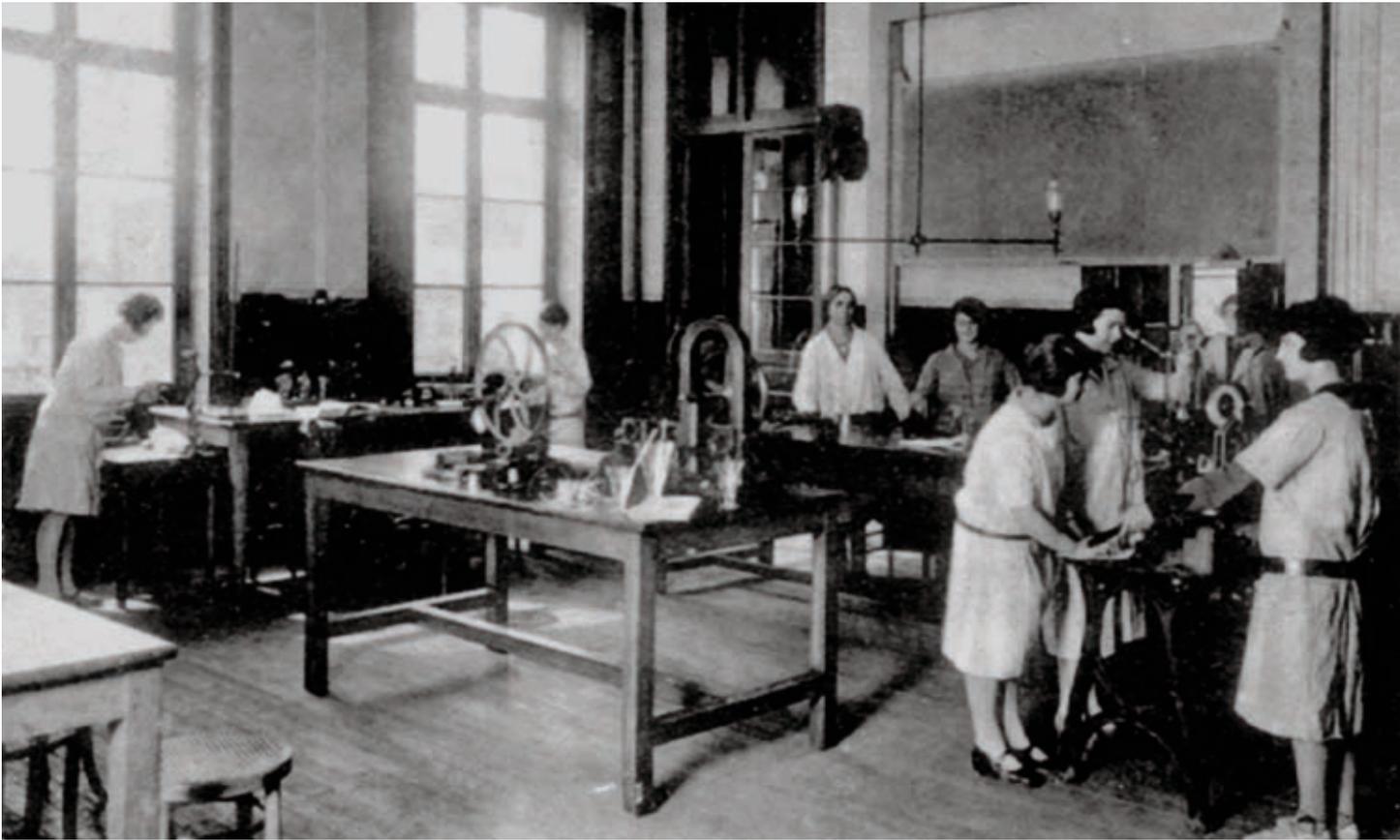
Eugénie Cotton était docteur en sciences physiques et avait travaillé avec Marie Curie dont elle était assistante à l'École. Elle s'était entourée d'une nouvelle équipe de professeurs qui allait donner un nouvel élan à l'École et contribuer à son intégration dans l'enseignement supérieur. Elle fit venir comme répétitrice Jacqueline Ferrand, une élève de la rue d'Ulm, jeune agrégée de mathématiques et confia des cours à Elie Cartan.

La nouvelle directrice profita de cette dynamique pour faire évoluer le statut de l'École. Grâce à sa collaboration active avec le ministre Jean Zay, elle réussit à le convaincre de la nécessité d'un changement. Ses négociations aboutirent au décret du 23 décembre 1936 qui transforma l'École en École normale supérieure de jeunes filles, désormais sœur de la rue d'Ulm et rattachée à l'enseignement supérieur. Ce rattachement permit immédiatement une augmentation très nette des crédits de fonctionnement et la création de postes. Ainsi arrivèrent à l'École, en 1937, une agrégée-répétitrice pour les langues anciennes, une autre en histoire.

Le départ de l'École

Dès 1937, Eugénie Cotton avait songé à un déménagement pour l'École. Elle avait même réussi à obtenir des crédits pour de nouveaux bâtiments à l'emplacement de l'Institut des sourds-muets, rue de l'Abbé-de-l'Épée. Les crédits furent annulés l'année suivante.

La guerre avait surpris l'École dans une situation de dénuement et d'expectative. Le 3 septembre 1939, la directrice rappela tous ses collaborateurs, qui s'employèrent à mettre les locaux en conformité avec les consignes de la défense passive : on rendit opaques les fenêtres, on accumula les sacs de sable contre les bombardements. Les Sévriennes se tenaient le plus possible à l'intérieur des bâtiments et se pliaient aux consignes. La rentrée se fit à la date prévue, les élèves reçurent un masque à gaz et des notions de secours aux blessés. Les élèves de 1^{re} année, candidates à la licence et les candidates à l'agrégation suivaient sur deux jours par semaine les cours à la faculté à Paris. Elles avaient un pied-à-terre



Laboratoire de physique, travaux pratiques en présence d'Eugénie Cotton, 1928.

Sévriennes avec M. André Lichnérowicz, assistant de physique, 1939.

En 1936, la nouvelle directrice, Eugénie Cotton propose un nouveau statut pour l'établissement qui est désormais rattaché à l'enseignement supérieur. Sèvres devient ainsi « l'École soeur » de la rue d'Ulm.

aménagé avenue de l'Observatoire dans un foyer d'étudiantes. L'année se déroula normalement jusqu'à l'offensive allemande ; à la fin mai 1940 les cours avaient encore lieu à Sèvres. Le 9 juin, le ministère ordonna le renvoi des élèves. Le personnel fut invité à quitter l'établissement.

Dès la mi-juin 1940, des Allemands de passage avaient occupé la maison, pillé les provisions, saccagé les chambres mais respecté dans l'ensemble la bibliothèque laissée en désordre. Un contingent de la *Feldgendarmerie* vint s'installer dans les bâtiments pendant toute la durée du conflit. Il en occupa la plus grande partie, réquisitionna les lits et la vaisselle. La réinstallation des élèves était devenue impossible.



Directrices de l'École normale de jeunes filles de Sèvres

- 1881 – 1896
Madame Jules FAVRE
- 1896 – 1906
Madame Henri MARION
- 1906 – 1919
Mademoiselle Louise BELUGOU
- 1919 – 1936
Mademoiselle Anna AMIEUX
- 1936 – 1941
Madame Eugénie COTTON
- 1941 – 1944
Madame Edmée HATINGUAIS
- 1944 – 1956
Madame Lucy PRENANT
- 1956 – 1974
Madame Marie-Jeanne DURRY
- 1974 – 1988
Madame Josiane SERRE



Vue du Reid Hall, bâtiment principal
et cour intérieure.

La guerre oblige les Sévriennes à quitter le site de Sèvres. Les élèves trouvent refuge dans le foyer américain de la rue de Chevreuse. La fondation Reid Hall les accueille de 1941 à 1947, date du retour des Américains à Paris.

Agrégation, repères

Dans le système de l'enseignement public français, les concours d'agrégation de l'enseignement secondaire, « les agrégations », sont des concours servant au recrutement des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré. Il existe également, et depuis fort longtemps, des concours d'agrégation de l'enseignement supérieur, destinés à recruter des professeurs d'université des facultés de droit et de médecine¹.

JUSQU'EN 1883
SEULS LES HOMMES
PEUVENT
SE PRÉSENTER
À L'AGRÉGATION

1821

Statut du 6 février :
trois spécialités
d'agrégations, lettres,
grammaire et sciences
autour de 3 épreuves :
la « composition »,
l'« exercice public »
et la « leçon ».

1830

Agrégation de philosophie
(centralisation des épreuves
à Paris).

1831

Agrégation d'histoire
et de géographie.

1840

Agrégations
de mathématiques
et de sciences physiques
et naturelles.

1848-1849

Agrégations de langues
vivantes (allemand
et anglais).

1856

L'écrit est passé
en académie et l'oral
à Paris.

1. Informations issues de l'ouvrage
d'André Chervel, *Histoire de l'agrégation,
Contribution à l'histoire de la culture scolaire*,
Paris, INRP, éditions KIMÉ, 1993, 296 p.

LES FEMMES
ACCÈDENT PEU
À PEU À L'ÉGALITÉ

1883

Un arrêté du 31 janvier
ouvrait le concours
de l'agrégation pour
l'enseignement secondaire
de jeunes filles, un
protocole d'épreuves dans
l'« ordre des lettres »
et dans l'« ordre des
sciences » (définitivement
instituée en 1884).

1894

L'arrêté du 31 juillet
propose la division des
agrégations : l'agrégation
de lettres fut scindée
entre histoire et lettres
et celle de sciences entre
mathématiques, sciences
physiques et sciences
naturelles.

1924

Un arrêté ouvre la porte
des agrégations masculines
aux femmes. Article 2 :
« Les femmes sont admises
à se présenter à toutes les
agrégations et à tous les
certificats autrefois réservés
aux hommes. »

1926

Égalité de traitement.

1932

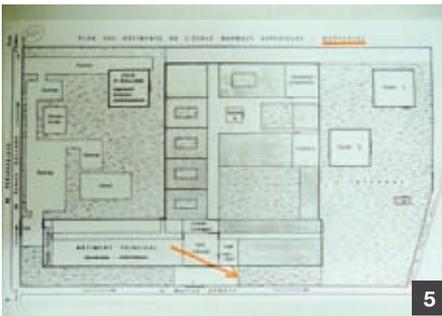
Égalité de service.

1974 à 1976

Unification définitive
des concours.



1



5



6



2



3



4

L'exil à Paris

L'École put rouvrir à l'automne 1940 dans la maison des étudiantes, au 214 boulevard Raspail. Eugénie Cotton eut le courage, malgré les lois d'octobre 1940, de garder les élèves juives à l'École en 3^e année et même de leur obtenir une 4^e année. Cependant les locaux ne pouvaient pas accueillir toutes les Sévriennes. De 1940 à 1941, le mot d'ordre fut de demander aux Parisiennes d'habiter chez elles et aux élèves de la zone libre de préparer leur certificat en province.

À partir de la rentrée de 1941, les Sévriennes purent s'installer rue de Chevreuse, au Reid Hall, le foyer américain resté sans affectation depuis le début des hostilités. Jusqu'en 1942, les Sévriennes venaient effectuer leur stage d'enseignement au lycée annexe de Sèvres. Les chimistes continuaient de venir travailler dans les laboratoires de la vieille école, les littéraires cessèrent leurs visites en 1941, les physiciennes après les bombardements de 1942. Après cette date, les Sévriennes ne devaient jamais réintégrer les locaux de Sèvres.

Après 1947, la nouvelle directrice Lucy Prenant mit tout en œuvre pour installer les Sévriennes dans des locaux bien à elles. Le 48 boulevard Jourdan fut inauguré le 17 décembre 1949.

Ces nouveaux locaux construits sur le modèle d'un collège américain furent bientôt insuffisants.

1. Vue générale du boulevard Jourdan ; 2. La bibliothèque ; 3. Le hall d'entrée ; 4. Le réfectoire.

Dès sa nomination en 1956, la directrice Marie-Jeanne Durry entreprit de nouvelles recherches. Elle finit par accepter un terrain à Montrouge près de la porte de Chatillon qui pouvait accueillir des espaces plus appropriés et notamment des laboratoires pour les scientifiques.

5. Le plan du terrain investi à Montrouge, porte de Chatillon ; 6. Vue générale des bâtiments de Montrouge.



M. Jean Guiton, Mme Edmée Hatinguais,
M. Howard E. Wilson, 1947

Edmée Hatinguais, née Marc
1896-1972

Elle occupe pendant la Première Guerre mondiale les fonctions de professeur de lettres au lycée de Béthune. Agrégée de lettres en 1919, elle est nommée censeur en 1927 puis directrice du lycée d'Alger où elle crée un internat. En 1938, elle dirige le lycée Racine. Jérôme Carcopino, secrétaire d'État à l'Éducation nationale sous le gouvernement de Vichy, la fait nommer directrice de l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres, poste qu'elle occupera de septembre 1941 à août 1944. Elle sera suspendue de ses fonctions le 20 août 1944. Traduite en commission d'épuration en 1944, elle est rétablie par arrêté du 24 janvier 1945 dans ses fonctions de directrice de l'École normale supérieure mais non nommée. Elle devient cette même année la première directrice du Centre international d'études pédagogiques (CIEP). Impliquée dans les méthodes nouvelles et dans la pédagogie active, elle s'identifie au lieu qui devient « sa maison » dont elle incarne l'esprit. Le CIEP qu'elle dirige de 1945 à 1966 fut la grande œuvre de sa vie. Nommée après la guerre Inspectrice générale de l'Instruction publique, Madame Hatinguais prend sa retraite en 1967.

L'École sous Vichy

Après l'arrivée de Jérôme Carcopino au secrétariat d'État du Gouvernement de Vichy, Eugénie Cotton fut limogée en octobre 1941 et brusquement mise à la retraite. Elle fut remplacée par Edmée Hatinguais qui n'était pas Sévrienne et n'avait aucun renom universitaire. Le ministre l'avait remarquée lorsqu'elle était directrice du lycée de jeunes filles d'Alger.

« Elle ne se cachait pas de connaître un représentant du Gouvernement de Vichy et [...] accueillit dans ses appartements des Allemands en uniforme²⁰. » Des tracts pour des séances de propagande allemande étaient parfois affichés dans l'École. « Elle pensait et disait que les élèves juives feraient mieux d'abandonner leurs études puisqu'elles ne seraient jamais professeurs²¹ » et par conséquent ne crut pas nécessaire de devoir les garder.

En juin 1942, le port de l'étoile jaune fut imposé. Andrée Dana, dont la famille habitait Nice, était interne. Elle fut mise en demeure de quitter l'École. Elle fut renvoyée à sa famille réfugiée dans le Midi et prise en même temps qu'elle dans une rafle qui la mena à Auschwitz. Une seule arrestation fut opérée à l'École pendant toute l'occupation, celle de Denise Brohand-Mercier. Libérée après avoir passé 33 jours dans la prison de Fresnes, elle rejoignit le maquis.

En 1942 et 1943, Edmée Hatinguais invita les Sévriennes à aller suivre en province « un stage d'éducation générale et sportive » organisé par le Gouvernement de Vichy.

Dans les jours qui avaient suivi la Libération de Paris, Henri Wallon, chargé de l'administration du ministère de l'Éducation nationale, annula toutes les nominations des hauts fonctionnaires faites par le gouvernement de Vichy. Il révoqua Edmée Hatinguais qui fut suspendue de ses fonctions le 20 octobre 1944. Elle comparut donc en Commission d'épuration. Son dossier n'était pas très chargé. Elle avait certes bien appliqué les directives de Vichy et eu des relations cordiales avec les Allemands, mais aucun fait à conséquences graves ne lui était reproché. René Capitant, devenu ministre de l'Éducation nationale du Gouvernement provisoire (4 septembre 1944 – 21 novembre 1945) voulut revoir les révocations prononcées. Elle revint à Sèvres comme directrice du lycée en février 1945.

La fin de l'errance

Lucy Prenant qui avait enseigné la philosophie à Fénelon avant d'avoir été limogée comme juive, fut nommée, en 1944, directrice de l'École en remplacement d'Edmée Hatinguais. Son arrivée marqua un changement. Elle avait sans doute des sympathies de gauche, son mari était résistant et militant actif du Parti communiste. Après la Libération, le penchant des Sévriennes pour la politique se donna libre cours. Lucy Prenant poursuivit le travail entrepris par Eugénie Cotton et orienta ses élèves vers la recherche et l'université. Plusieurs entrèrent au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui connaissait après-guerre une nouvelle impulsion.

20. Denise Brohand-Mercier, « À l'École de Sèvres 1938-1945 », *Bulletin des Amis de Sèvres*, Paris, mars 1995, p. 63.

21. *Idem*, p. 64.

Dans l'intervalle, les Américains avaient réintégré le Reid Hall en 1947. Il fallut loger les scientifiques au foyer Concordia, rue Tournefort, tandis que les littéraires demeuraient à la maison des étudiantes au boulevard Raspail. La nouvelle directrice, Lucy Prenant, obtint le prêt pour sept ans d'un terrain appartenant à la Cité universitaire et les crédits pour des pavillons préfabriqués en « demi-dur » sur le modèle d'un « collège américain ». Elle monta un Comité de défense de Sèvres qui lui permit de débloquer les crédits et de faire emménager les Sévriennes, au printemps 1949, dans les locaux du 48 boulevard Jourdan. L'errance de l'École avait duré plus de 8 ans.

Sous l'impulsion de sa dernière directrice, Josiane Heulot-Serre, l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres a fusionné en 1985 avec celle de la rue d'Ulm, anciennement réservée aux garçons, pour former une nouvelle école mixte : l'École normale supérieure d'aujourd'hui.



Josiane Serre, directrice de 1974 à 1988. Dernière directrice de l'École de Sèvres, elle opère la fusion avec la rue d'Ulm. Il aura fallu un siècle pour instaurer définitivement une égalité de statut entre filles et garçons pour consituer l'École normale supérieure d'aujourd'hui.



Lucy Prenant et le président Vincent Auriol, 1952.



Le Bal de l'École à la Sorbonne, le 12 janvier 1952. Sur le canapé : Simone Viarre, Jeanne Mallevais, Hélène Pierre, Jacqueline Martine, 69^e promotion de lettres.

Les Écoles normales supérieures

1794 : création de l'École normale supérieure de garçons (installation rue d'Ulm en 1847).

1880 : création de l'École normale supérieure primaire, Fontenay-aux-Roses (filles).

1881 : création de l'École normale de jeunes filles de Sèvres (filles).

1882 : création de l'École normale supérieure primaire, Saint-Cloud (garçons).

1912 : création de l'École normale de l'enseignement technique, Cachan.

1936 : l'École de Sèvres est rattachée à l'enseignement supérieur.

1945 : Fontenay et Saint-Cloud sont rattachés à l'enseignement secondaire.

1966 : le statut est unifié pour toutes les Écoles normales supérieures.

1985 : fusion de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et de l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres.

1987 : création de l'École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud

(pour les littéraires) et de l'École normale supérieure de Lyon (pour les scientifiques).

2000 : l'École normale supérieure de lettres et sciences humaines (ENS-LSH) s'installe à Lyon à proximité de l'École normale des scientifiques.

2010 : fusion des deux Écoles normales supérieures de lettres et sciences humaines (ENS LSH), et création de l'École normale supérieure de Lyon.





CENTRE
INTERNATIONAL
D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

De 1945 à nos jours

Le Centre international d'études pédagogiques

Réformer, former, ouvrir l'École au monde

Fondé à ses origines sur la nécessité d'adosser la réforme de l'école à la comparaison des systèmes éducatifs, le Centre international d'études pédagogiques, créé en 1945 par Gustave Monod, Inspecteur général de l'Instruction publique, s'est naturellement tourné vers la coopération en éducation. Tout au long de son histoire la langue française, son passé, son présent et ses enjeux sont demeurés au cœur de ses missions. Établissement public singulier, le CIEP s'est développé comme un organisme vivant : il a vécu la fluidité administrative d'une institution dont le statut s'est adapté à son fonctionnement, dans la continuité du service de l'État.



Réformer, sous le regard du monde et avec les autres : de la comparaison des systèmes éducatifs à la coopération internationale

Gustave Monod, le fondateur et la réforme de l'après-guerre

Au lendemain de la Libération, Gustave Monod, Inspecteur général de l'Instruction publique, est nommé par René Capitant, ministre de l'Éducation nationale du Gouvernement provisoire, directeur de l'enseignement du second degré. Il enclenche une rénovation profonde et radicale de l'éducation, conçue avec Jean Zay sous le Front populaire, continuée sous l'occupation et dans la Résistance, construite avec le plan Langevin-Wallon. Parce qu'il pense que la réforme de l'éducation doit et ne peut se faire que dans, par et grâce à la comparaison des systèmes éducatifs entre eux, il crée le Centre international d'études pédagogiques, le 30 juin 1945, qu'il imagine comme un lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion.

Gustave Monod est réformateur par conviction : élevé dans la Réforme, il sait que l'école est, elle aussi, toujours à réformer. L'expérience des « classes nouvelles » destinées à rénover les méthodes pédagogiques, mise en œuvre le 2 juillet 1945, constitue un des aspects majeurs de cette réforme.



Gustave Monod
1885-1968

Né à Mazamet en 1885, issu d'une famille de pasteurs protestants, Gustave Monod a placé sa vie sous le signe de l'engagement. Il sert comme soldat de 2^e classe pendant la Première Guerre mondiale. Gravement blessé, il reçoit plusieurs distinctions militaires pour ses états de service. Agrégé de philosophie, il reprend sa carrière de professeur en 1919. Apprécié par ses élèves, reconnu par ses pairs, Gustave Monod est un « éveilleur d'idées ». Précurseur des réformes du système éducatif, il entre au cabinet d'Anatole de Monzie, ministre de l'Éducation, en 1933. Appelé à nouveau au ministère cette fois par Jean Zay, en 1937, il devient le principal organisateur des réformes éducatives du Front populaire. Sous le gouvernement de Vichy, il est l'un des rares hauts fonctionnaires à refuser d'appliquer les mesures anti-juives du gouvernement. Il entre en résistance dès 1940. Nommé à la Libération directeur de l'enseignement secondaire, il s'attache à promouvoir une pédagogie nouvelle. Il met en place la réforme Langevin-Wallon et lance, dès 1945, l'expérience des classes nouvelles. Il développe une pédagogie active qui modifie le statut de l'élève et fonde le Centre international d'études pédagogiques à Sèvres. En 1951, il prend sa retraite et continue à encourager toutes les formes d'éducation nouvelle jusqu'à sa mort en 1968².



Leur fonctionnement se fonde sur quatre principes : une orientation positive, une équipe éducative, une éducation active et un enseignement global. Cette expérience a un caractère à la fois profondément révolutionnaire et visionnaire. « Notre rôle est de faire penser, de révéler les problèmes à la limite, et pour les plus grands élèves, d'inquiéter l'intelligence plus que de la satisfaire¹. » À une pédagogie où le savoir est reçu passivement, Gustave Monod veut substituer une pédagogie active qui sollicite davantage la créativité, l'initiative et la collaboration des élèves : une pédagogie plus ouverte, moins strictement livresque, incitant les élèves à explorer le milieu environnant, à visiter les lieux où s'accomplit la vie de chaque jour. Ces « méthodes actives » modifient profondément le statut de l'élève au sein de la classe : il devient avant tout acteur et non plus auditeur ou spectateur.

Dès octobre 1945, des « 6^{es} nouvelles » sont ouvertes dans 140 établissements. Les 5^{es}, les 4^{es} et les 3^{es} nouvelles suivent d'année en année. Ces classes nouvelles se présentent comme une première tranche expérimentale d'une réforme d'ensemble qui est un véritable projet de société. « Ce n'est pas seulement l'individu qui doit bénéficier de cet effort pour l'élever et l'enrichir, c'est aussi la société. L'enseignement du second degré [...] cherche à lui trouver dans la vie sociale la fonction à laquelle il est le mieux adapté. Par ses fins dernières, l'enseignement du second degré est professionnel au sens large du mot³. » Il s'agissait d'innover en faisant évoluer les structures de l'intérieur. Une nouvelle répartition des services est préconisée : l'enseignement est désormais aussi bien assuré par des instituteurs que par des professeurs de l'enseignement général ou de l'enseignement technique. De même, la réforme invite à une concertation plus systématique entre enseignants et avec les familles.

1. « La Probité intellectuelle dans l'enseignement secondaire », [rapport de Gustave Monod présenté au Congrès du christianisme social à Marseille le 1^{er} novembre 1924], Alençon, 1924, p. 6.

2. Tristan Lecoq, Annick Lederlé, *Gustave Monod. Une certaine idée de l'école*, Sèvres, CIER, 2009, 104 p.

3. *Bulletin officiel* n° 42 du 20 août 1945, Enseignement du second degré, p. 3027.



Gustave Monod institue également dans les lycées les « conseils intérieurs » dont le rôle devait avant tout être éducatif : « *Je rappelle que la tâche essentielle du conseil intérieur est d'aménager le milieu scolaire de telle manière qu'il exerce sur les élèves une action éducatrice positive*⁴. » Il recommande le travail par équipe, et non le simple travail par groupe : « *Le groupe risque de devenir troupeau sous la conduite de deux ou trois meneurs. L'équipe au contraire suppose coopération et donc division du travail avec responsabilité distribuée et possibilité pour chacun de mettre sa marque sur l'œuvre de tous*⁵. » Une caractéristique essentielle des « classes nouvelles » fut le souci de la concertation, entre les enseignants et entre ceux-ci et l'administration.

Gustave Monod veut créer un climat nouveau dans l'enseignement. Il transforme la structure du corps des professeurs et simplifie le statut des enseignants. L'intense scolarisation des années 1945-1950 appelle des réponses immédiates en matière de recrutement des maîtres. Gustave Monod entreprend de l'améliorer. Il institue un nouveau mode de recrutement des lycées et des collèges : le CAPES, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (décret du 1^{er} avril 1950), tout en conservant à l'agrégation, ainsi que l'avait écrit Jean Zay, le rôle de « ... *clef de voûte de notre enseignement* ».

La création du CIEP

Le Centre international d'études pédagogiques (désormais CIEP) dont Gustave Monod est le « père fondateur » est étroitement lié à l'expérience des classes nouvelles. C'est le lieu qui va permettre de fédérer les enseignants et de leur faire partager une même conception de la pédagogie dans un cadre d'emblée ouvert sur les expériences étrangères et les contacts avec les autres systèmes éducatifs. C'est aussi celui qui lui permettra de mener à bien l'ensemble des mesures liées à la réforme et de les diffuser sur tout le territoire.



Le 30 juin 1945 est fondé le Centre international d'études pédagogiques. Gustave Monod est étroitement lié à sa création et à son histoire.

CI-DESSUS, DE GAUCHE À DROITE Les « classes nouvelles » préconisent le travail par groupe et contribuent à faire de l'élève un acteur de son apprentissage. Vérification d'un travail en équipe, 4^e nouvelle, lycée de Lille. Exposé d'un élève au collège de Sèvres. Extrait du *Figaro*, « Premier stage de Sèvres dédié aux sixièmes nouvelles, du 17 au 24 septembre 1945 ».

4. Circulaire du 16 novembre 1944.

5. Louis Cros (sld), *Un pionnier en éducation : Gustave Monod – les classes nouvelles de la Libération*, hommage collectif rendu par Georges Canguilhem, Jean Delannoy, Jean Ferrez, Louis François [etc], Comité universitaire d'information pédagogique, Paris, CUIP-CEMEA, 1981, p. 104.



Dès le départ, il donne à ce projet une dimension internationale : « *Ce centre sera chargé d'organiser des échanges universitaires au cours desquels les professeurs étrangers seront initiés aux méthodes françaises d'éducation, et les professeurs français instruits des expériences étrangères*⁶. » *Initiés* : les collègues étrangers se voient proposer, et non imposer, les méthodes françaises. *Instruits* : les enseignants français se doivent de s'ouvrir au monde. Il confère dès lors, à l'établissement, un rôle singulier dans le paysage de la République, sur le sol français et à l'étranger.

Le Centre de Sèvres se voit ainsi confier la mission essentielle d'assurer la formation des personnels et des cadres de l'éducation, les initier aux méthodes nouvelles, croiser leur regard avec celui des autres. Il devra également permettre une continuité entre les acteurs administratifs et pédagogiques. Les « stages » organisés au Centre furent dès lors, au niveau national, le principal instrument de la mise en œuvre de cette réforme. Dès l'origine, le CIEP a une double mission, issue de la complicité de deux amis de longue date, Gustave Monod, directeur de l'enseignement du second degré, et Marcel Abraham, directeur du service des relations culturelles entre la France et l'étranger : il s'agit, d'une part, d'assurer la formation permanente des enseignants français liée à l'expérimentation d'une nouvelle pédagogie et, d'autre part, de créer entre enseignants de tous les pays un courant d'échanges et une formation réciproque. C'est à Edmée Hatinguais⁷, administratrice énergique et pédagogue, que la direction⁸ du Centre est confiée. Elle aborde sa mission « fondatrice », bien décidée à en faire un lieu unique et prestigieux. « *Autoritaire et diplomate, cultivée mais gardant les pieds sur terre, charmeuse et inflexible* », comme la présente Jean Auba dans le livre sur le cinquantenaire du CIEP, Edmée Hatinguais prend en main la direction de Sèvres pendant plus de 20 ans de 1945 à 1966.

La présence de l'Inspection générale

Le CIEP accueille les professeurs investis dans les classes nouvelles, des éducateurs, des psychologues mais aussi des inspecteurs généraux de l'Instruction publique, devenus inspecteurs généraux de l'Éducation nationale en 1980, qui en feront leur « deuxième maison » ainsi que des représentants de l'administration centrale du ministère. Le compte rendu du premier stage de Sèvres en septembre 1945, qui marque l'ouverture des classes nouvelles, relève la participation de la « *presque totalité des Inspecteurs généraux et des inspecteurs de l'Académie de Paris. Ils nous étonnèrent par la manière dont ils tenaient compte de l'avis de la base ; nous n'étions pas de simples exécutants [...]. Désormais dans tous les stages français, les inspecteurs généraux sont non seulement présents, mais attendus comme des informateurs et des conseillers*⁹ ».

6. Création du Centre international d'études pédagogiques, note du 30 juin 1945.

7. Cf chapitre précédent page 64.

8. Par l'arrêté signé le 7 avril 1945, Edmée Hatinguais, rétablie par arrêté du 24 janvier 1945 dans les fonctions de directrice de l'École normale supérieure de Sèvres, non installée à ce poste, est nommée par René Capitant directrice du lycée de jeunes filles de Sèvres (emploi créé). Cette mention recouvre le fait que jusque là le lycée de Sèvres était placé sous l'autorité de la directrice de l'ENS. Elle montre la volonté de scinder ces deux établissements. Dans ce même texte, E. Hatinguais est également chargée de l'organisation d'un Centre international de l'enseignement secondaire. Le projet n'est pas encore fixé. L'acte de création du CIEP signé par Gustave Monod le 30 juin 1945 précise que « *la compatibilité de cette section ne devra pas être confondue avec celle du lycée proprement dit* ». Ce n'est qu'en 1949 qu'Edmée Hatinguais sera chargée spécialement de la direction du CIEP. (cf. Paulette Armier, *Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et l'enseignement en France de 1945 à 1975*, thèse sous la direction de M. le Professeur Snyders, Université Paris V Sorbonne, 1983, p. 62).

9. *Le livre du cinquantenaire, Sèvres 1945-1995*, Sèvres, Amis de Sèvres, 1996, p. 207.



Sèvres apparaît comme un lieu de rencontres propices aux débats et à la réflexion et offre toutes les conditions pour donner, à l'Inspection générale, la possibilité d'entrer en relation directe avec les acteurs de terrain pour comprendre leurs besoins et transformer les résultats de ces réflexions en recommandations officielles. Les « Journées de l'Inspection générale », communément dénommées « Journées de Sèvres » dans les années 70, révèlent que l'idée d'une pédagogie efficace doit être une « pédagogie de projet » et une « pédagogie de terrain ». Le CIEP illustre l'idée de continuité et de mission au sein du service public à laquelle Gustave Monod est très attaché. « *Il dépasse, ainsi, la vieille summa divisio entre la chaîne pédagogique et la chaîne administrative qui façonne le système d'éducation français depuis le XIX^e siècle*¹⁰. » L'établissement public est d'autant plus la maison de l'Inspection générale que ses directeurs en sont tous – sauf une exception – issus.

Instrument de la réforme : les « lycées-pilotes »

Gustave Monod souhaite aussi créer un nouveau type d'établissement : le « lycée-pilote », ayant pour référence explicite l'internat à la campagne¹¹. Plusieurs de ces lycées-pilotes accueillent les « classes nouvelles » puis les « classes pilotes » mises en place par Charles Brunold, directeur de l'enseignement secondaire à partir de 1951. L'expérience des « classes nouvelles » est, en effet, élargie à l'enseignement du second degré par la circulaire du 30 mai 1952. « *Un lycée-pilote est un établissement qui, grâce à l'adhésion de tout le personnel formant une équipe, fonctionne comme un laboratoire permanent d'expérience où s'éprouvent des méthodes plus actives au service de la formation pédagogique des maîtres du second degré*¹². » Le lycée de Sèvres devient le modèle de référence des lycées-pilotes ; il est le confluent des recherches des autres établissements. Avec le temps, une mutation s'amorce, les « lycées-pilotes » se rapprochent de la recherche scientifique en prenant conscience de l'écueil que constitue le seul artisanat pédagogique, pour important qu'il demeure.

CI-DESSUS

Le lycée pilote de Sèvres qui devient un établissement de référence tant par les méthodes qu'il met en place que par l'accueil de stagiaires étrangers.

L'étude du milieu est pratiquée au cœur du lycée : le jardin japonais est propice aux observations de terrain. L'apprentissage des langues se fait de manière pragmatique avec les premiers micros.

PAGE DE GAUCHE

Marcel Abraham, 1898-1955. Enseignant, écrivain et résistant, il se lie d'amitié avec Gustave Monod au cabinet d'Anatole de Monzie. Il participe dès les années 30 au mouvement de réforme de l'enseignement. Révoqué en 1940 de son poste d'inspecteur général en application de la loi sur le statut des Juifs, il écrit dans le journal *Résistance* et trouve à plusieurs reprises refuge dans la résidence du Lauragais de Gustave Monod. À la Libération, il retrouve sa place à l'Université et occupe différentes fonctions qui font de lui un acteur essentiel de la rénovation de l'éducation.

Edmée Hatinguais 1896-1972. Ancienne directrice de l'École normale supérieure, elle pilote le CIEP pendant 20 ans de 1945 à 1966. Elle contribue à faire du Centre un point de contact entre les professeurs français et étrangers et entre l'Inspection générale et les acteurs de terrain.

Les Journées de Sèvres, 1970. L'Inspection générale vient fréquemment à Sèvres et fait du CIEP sa « deuxième maison ».

10. Tristan Lecoq, Annick Lederlé, *Gustave Monod. Une certaine idée de l'école*, Sèvres, CIEP, 2008, p. 80.

11. Jean-Michel Chapoulié, « Entre le lycée d'élite et le lycée de masse » dans Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (sld), *Lycées, lycéens, lycéennes. Deux siècles d'histoire*, Lyon, INRP, 2005, p. 153.

12. Charles Brunold, cité dans Paulette Armier, *Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et l'enseignement en France de 1945 à 1975*, thèse sous la direction de M. le Professeur Snyders, Université Paris V Sorbonne, 1983, p. 189.



Le CIEP est un point de rencontre pour différentes manifestations : accueil de séminaires internationaux, lieu de réunion de diverses associations, remise de médailles pour honorer les différents acteurs de l'éducation.



Louis François
1904-2002

Agrégé d'histoire-géographie, ami intime de Gustave Monod, capitaine de réserve, résistant puis déporté, Inspecteur général de l'Instruction publique, il fait avancer les dossiers essentiels de la réforme de l'éducation. Premier secrétaire général de la Commission nationale de l'Unesco, il est, entre autres, le fondateur du club des amis de l'Unesco.

Le CIEP a dès lors pour mission, en relation avec d'autres institutions parmi lesquelles l'École normale supérieure de Saint-Cloud, de réaliser le rapprochement nécessaire entre les maîtres formés aux méthodes nouvelles et les autres, de donner à chaque discipline les moyens d'évoluer dans un sens nouveau, de préparer les professeurs des « classes pilotes » du second cycle et de soutenir la recherche pédagogique dans ses nouvelles orientations.

Les stages de Sèvres

Pour compléter les expérimentations menées dans les « lycées-pilotes », le CIEP est conduit à créer plusieurs groupes d'études, qui permettent de prolonger la réflexion hors des contraintes de la classe et de faire appel à la collaboration d'expérimentateurs étrangers. Les thèmes étudiés sur un plan international sont très variés : comparaisons internationales de méthodes pour l'enseignement des arts plastiques, projet de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'introduction des mathématiques modernes dans les lycées, séminaires d'études linguistiques avec des professeurs de français langue étrangère où plusieurs méthodes sont testées.

Les stages de l'Unesco

Dès 1947, un stage de l'Unesco se tient à Sèvres et réunit une centaine d'éducateurs de 32 pays sous le titre « *Stage d'études pratiques pour le développement et la compréhension internationale* ». En 1949, à l'initiative de Gustave Monod, le directeur général de l'Unesco, le Mexicain Torres Bodet, s'adresse à une assemblée de chefs d'établissements et d'inspecteurs et suggère « *la création de clubs d'amis de l'Unesco pour faire pénétrer plus largement les idéaux de l'organisation et éveiller les jeunes à la nécessité d'œuvrer pour un monde de paix et de solidarité* »¹³.

Un autre ami fidèle de Gustave Monod, Louis François, Inspecteur général de l'Instruction publique, protestant et résistant comme lui, en devient le fondateur. En 1950, grâce à sa double autorité d'Inspecteur général et de secrétaire général de la Commission française pour l'Unesco, quarante-cinq clubs étaient créés. Louis François tenait à l'appellation d'origine à savoir : les « *Clubs d'études et de relations internationales* », c'est-à-dire la connaissance, l'information du présent pour former un citoyen ayant le devoir et la capacité de participer de façon active à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la cité, de la nation et du monde.

Ces stages internationaux sont le moment d'une ouverture du corps enseignant sur les réalités internationales. Des organisations comme le Conseil de l'Europe, l'Association européenne des enseignants, l'OCDE, le Groupement des écoles à esprit international (*Conference of Internationally Minded Schools – CIS*) prennent leurs habitudes à Sèvres ; elles contribuent à créer une Europe nouvelle, permettant aux différents pays de réapprendre à vivre ensemble.

13. Jean-Pierre Rioux (sld), *Deux cents ans d'Inspection générale, 1802-2002*, Paris, Fayard, 2002, pp 271- 272.

De la comparaison des systèmes éducatifs à la coopération internationale

Depuis ses débuts, le CIEP s'est intéressé à l'éducation comparée. Une première étude avait eu pour objet l'enseignement comparé du français langue étrangère : « *L'enseignement du français et des disciplines en français. A qui ? Quel français ? Comment ? Quelles méthodes ? Formation des maîtres ? Pourquoi ?*¹⁴ » Par ailleurs, une documentation de base s'était peu à peu constituée à partir d'études générales et techniques et de manuels d'enseignement étrangers. Dès 1973, le Centre international d'études pédagogiques accueillait l'Association francophone d'éducation comparée dont Jean Auba était le vice-président.

En 1983, une première cellule d'analyse comparative du fonctionnement des systèmes éducatifs étrangers est créée pour organiser un fonds documentaire. Elle a pour objectif de capitaliser toutes les informations concernant les échanges, les stages ou colloques internationaux et d'offrir aux administrateurs et aux décideurs un état des lieux des systèmes éducatifs étrangers. En 1986, cette unité est transformée en Département des comparaisons internationales. Il est chargé de la gestion du fonds documentaire (organisation de la documentation, dépouillement et indexation d'articles de revues spécialisées) et de la production de synthèses sur les relations éducation/société et sur la qualité de l'enseignement, à partir d'ouvrages et de documents nationaux et internationaux.

En 1988, une équipe de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) spécialisée dans les évaluations internationales et les méthodologies de comparaisons internationales vient renforcer le département. En 1989, une convention est signée avec le ministère de la Coopération et du développement pour la mise en place d'une base de données. Le département assure des stages d'initiation et de formation à l'international pour les cadres de l'éducation. Il pilote le programme PETRA¹⁵ dans des lycées professionnels français et forme les responsables de l'éducation, notamment de l'Afrique francophone. Il propose des méthodologies nécessaires à la coopération scientifique et technique et fournit des expertises dans le cadre d'actions menées par le ministère de la Coopération.

Dans les années 1985-1990, le paysage de la coopération éducative est bouleversé par l'apparition de bailleurs multilatéraux qui remet en question le type d'actions menées par l'établissement et, de façon plus large, la capacité de l'administration à anticiper les transformations du contexte international, de ses règles du jeu, de ses modes d'exercice et de financement. Les besoins et les métiers liés à la coopération éducative changent. Le ministère des Affaires étrangères décide, pour en tenir compte, de modifier profondément la formation de ses agents à l'étranger. Il redéfinit les objectifs du « stage long » qu'il avait confié, depuis 1967, au Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger (BELC)¹⁶, en le centrant à l'époque sur le français.



Grâce à la présence de professeurs venus du monde entier, le CIEP constitue un fonds documentaire à partir d'études générales et techniques des systèmes éducatifs étrangers. Cette première cellule d'analyse comparative est le point de départ du développement des actions de coopération internationale.



14. *Le livre du cinquantenaire, Sèvres 1945-1995*, Sèvres, Amis de Sèvres, 1996, p. 91.

15. Programme d'action communautaire pour la formation des jeunes et leur préparation à la vie adulte et professionnelle.

16. Bureau d'études pour les langues et les cultures, voir page 80.



Des actions de coopération emblématiques

Les prémices de la coopération multilatérale : LINGUA et PASEC

Chargé de la promotion et de l'apprentissage des langues pour tous les pays de l'Union européenne, le programme LINGUA fait l'objet d'un appel d'offres lancé par la Commission européenne en 1989. Son président, Jacques Delors, qui déplore l'absence de réponse française, décide d'intervenir auprès du président François Mitterrand. En novembre, la directrice du CIEP, est alertée pour répondre en urgence à ce dossier. Elle mobilise une équipe d'experts qui se rend à Bruxelles pour présenter la réponse du CIEP. Les responsables de la Commission européenne évoquent la possibilité d'une réponse sous la forme d'un projet de coopération multilatérale présentée par le British Council, l'Institut Goethe et le CIEP. Le consortium constitue une équipe commune et choisit un responsable français : le professeur Charles Barrière. Un bureau d'assistance technique est mis en place. Robert Jones, écrivain belge francophone, est désigné comme président du conseil d'administration de l'association. Le programme LINGUA a largement contribué à l'amélioration de l'enseignement des langues

en Europe et au respect de la diversité des cultures. Programme fondateur, il représente la première expérience du CIEP comme opérateur français dans le champ concurrentiel.

Investi dans cette logique, le CIEP répond en 1994 au programme PASEC (Programme d'appui au secteur de l'enseignement primaire cambodgien) de l'Union européenne. Ce projet s'inscrit dans la volonté de reconstruction du système éducatif au lendemain des « années noires » (1975-1979) soutenue par le nouveau pouvoir en place au Cambodge après les élections de 1993.

Le programme PASEC présente la caractéristique d'une couverture nationale et d'une implication directe du ministère de l'éducation à tous les niveaux de décision et d'exécution. Connu dans les provinces du Cambodge les plus éloignées, il a contribué à rompre l'isolement des maîtres, à améliorer leurs conditions de vie et de travail, à les motiver grâce à la formation à distance et à l'encadrement des maîtres formateurs. L'image de l'école a été confortée auprès des communautés et des parents d'élèves qui s'y sont davantage impliqués. Ce projet fut considéré comme un succès par la Commission européenne.

L'accompagnement de la formation des cadres africains

Depuis le milieu des années 80, le CIEP intervient dans une quinzaine de pays africains pour la formation (administration et enseignement), l'expertise et l'évaluation. Il se dote de moyens diagnostics couvrant l'ensemble des champs de l'éducation. Trois domaines sont couverts : des indicateurs décrivant l'ensemble des contraintes du système éducatif, le fonctionnement du système, les compétences des élèves et les résultats de la formation. La démarche préconisée est celle de l'approche contextualisée qui doit permettre de construire avec les responsables et les acteurs d'un système éducatif des cohérences internes et une continuité. Les trois champs sont ceux de la formation orientée vers l'expertise et l'évaluation.

À partir de 1990, le ministère de la Coopération a confié au CIEP des stages destinés à des assistants techniques français. Il s'agissait de passer d'une coopération de substitution à une coopération de projet : analyser la notion de projet dans la multiplicité de ses dimensions (composantes pédagogiques, administratives, gestionnaires) et dans la recherche de leur cohérence.

La coopération franco-québécoise en éducation

La coopération entre la France et le Québec donne lieu, à partir de l'accord signé en 1968, à la création de plusieurs organismes binationaux. Dans le domaine de l'éducation, ce fut le CEDEP (Centre franco-québécois de développement pédagogique), créé au CIEP en 1969. Le programme, tout à fait original, prévoyait un échange d'enseignants de l'élémentaire pour une durée d'une année scolaire, chacun allant exercer son activité dans le pays de l'autre. Il devait favoriser l'ouverture à l'innovation pédagogique, la réflexion critique et une meilleure compréhension entre des populations francophones différentes par leur histoire et leur mode de vie.

Après une première évaluation le programme évolue en s'ouvrant au secondaire et articulant échanges et recherche pédagogique sur le terrain. Des thèmes de projets sont définis, le dispositif s'assouplit (missions, échanges d'un an). Au fil des années, on s'oriente vers des recherches conjointes. Les sections de pédagogie des universités québécoises sont mises en contact avec les organismes de recherche français. En 1981, avec l'arrêt des échanges prend fin l'histoire du CEDEP comme celle des autres organismes mixtes de la coopération. Le Centre pour la coopération franco-québécoise (CCFQ) prend le relais. C'est une mutation dans les modalités de programmation et de fonctionnement. La mission du CCFQ s'inscrit dans le projet du CIEP dont il est l'un des services et non un organisme distinct à qui est confiée la « mise en œuvre et le suivi de la coopération » pour la partie française.

Le ministère des Affaires étrangères confie au CIEP la fonction d'opérateur. La dominante n'est plus la pédagogie au sens strict. S'impose progressivement la notion de pilotage, d'évaluation et de prospective. L'année 1993-1994 sera la dernière année de cette forme de coopération.

L'Europe : un champ naturel d'activités pour le CIEP

Le CIEP entretient, depuis sa création en 1945, une relation privilégiée avec les pays européens et avec les institutions qui ont œuvré à la construction européenne comme le Conseil de l'Europe ou la Commission européenne.

Opérateur traditionnel du ministère des Affaires étrangères pour l'appui à l'enseignement et à la diffusion du français à l'étranger, opérateur du ministère de l'Éducation nationale pour les principaux programmes de mobilité (échange d'assistants de langue en particulier et stages linguistiques à l'étranger d'enseignants français), l'établissement s'est peu à peu investi dans des projets en faveur du multilinguisme. Parallèlement, il a apporté son expertise aux institutions européennes, en particulier dans le domaine de l'évaluation et la définition de standards pour l'enseignement des langues (*Cadre européen commun de référence pour les langues* - CECRL).

L'évolution des programmes européens et le développement de ses propres activités dans le domaine de l'éducation, l'ont amené à jouer un rôle d'ensemble en répondant avec différents partenaires français et étrangers à des appels à projets en direction de pays hors Europe : projets Tempus pour la qualité dans l'enseignement supérieur dans le bassin méditerranéen, projet EUROsociAL pour la cohésion sociale en Amérique latine, projets Leonardo ou Equal pour l'harmonisation des certifications professionnelles. Très tôt, le CIEP s'est inscrit dans la logique de ce dernier type de projets afin de contribuer à faciliter la mobilité, l'employabilité et l'accès à la formation tout au long de la vie.

L'idée d'Europe est donc fortement présente dans les actions menées par le CIEP, elle l'est aussi dans ses publications – la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* ou les productions de son Centre de ressources et d'ingénierie documentaires – et dans des manifestations qu'il organise.

La Revue internationale d'éducation de Sèvres

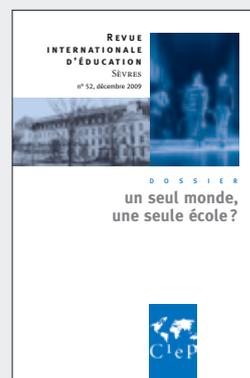
À l'origine *La revue des Amis de Sèvres* a eu pour mission d'aider au rayonnement des idées pédagogiques et à maintenir un réseau entre ses membres. 132 numéros ont été publiés de 1949 à 1988. La revue *Éducation et pédagogies* prend le relais de 1989 à 1993. Elle est structurée autour d'un dossier central, d'éléments de réflexion et de points de vue contradictoires sur un problème d'éducation. La dimension internationale devient une préoccupation constante. En 1994, la revue change de nom et devient la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*.

Lieu de débats, d'analyses et d'informations sur les grands enjeux éducatifs traités dans une dimension internationale, la revue invite des experts français et étrangers à réfléchir sur leurs systèmes éducatifs et à les mettre en perspective. Chaque numéro est constitué d'un dossier thématique, de présentations de systèmes éducatifs et de réformes en cours, de bibliographies sélectives et de ressources en ligne. La variété des situations géographiques et la pluralité des disciplines représentées font d'elle un espace unique de réflexion en français sur les politiques éducatives.

La *Revue internationale d'éducation de Sèvres*,
3 numéros par an ; diffusée dans 25 pays.
Plus de 500 contributions d'auteurs de 70 pays
depuis la création de la revue en 1994. Les

résumés des articles sont
disponibles
en ligne en français,
anglais et espagnol.
Les titres récents :
*Un seul monde,
une seule école ?
Le renouveau
de l'enseignement
des sciences.*

*Quel avenir pour les études
en sciences humaines ?*





CI-DESSUS
Autres exemples de projets
de coopération aujourd'hui :

Rencontres du projet EUROsociAL
Éducation, « Validation des
apprentissages non formels
et informels », octobre 2007.

Rencontres de la *Revue internationale
d'éducation de Sèvres*, « Mieux
comprendre l'école de demain »,
avril 2005.

Rencontre européenne de journalistes
en éducation, « Étudiants et universités
d'Europe : parcours, expériences,
convergences », novembre 2008.

PAGE DE DROITE
Séminaire annuel pour les personnels
d'encadrement : « Professionnaliser
les enseignants sans formation initiale :
des repères pour agir », juin 2008.

La préparation à la coopération éducative et à la gestion de projet prend le pas sur la formation en didactique du français langue étrangère. En 1993, le stage est rattaché au Département des systèmes éducatifs. « *Au terme de 38 semaines de formation, les stagiaires assument les fonctions d'attaché de coopération linguistique et éducative, de directeur d'Institut ou d'Alliance française, de chargé de mission spécialisé*¹⁷. »

Dans les années quatre-vingt-dix, le CIEP consolide et développe ses actions de coopération, notamment par une politique de conventions systématique. Il s'inscrit également de plus en plus dans le champ nouveau de la coopération européenne dans les perspectives de 1992, du traité de Maastricht et donc de la ratification du traité sur l'Union européenne.

La coopération en éducation : une mission clé du CIEP

Cinq exemples peuvent illustrer à la fois l'histoire et les différentes facettes des actions menées dans le domaine de la coopération en éducation : les projets fondateurs LINGUA et PASEC qui ont constitué les premières expériences de l'établissement comme opérateur public français dans le champ concurrentiel ; les formations de cadres de l'éducation qui témoignent du travail d'accompagnement au fil des années de pays en développement ; la coopération franco-québécoise, dont l'évolution, entre 1969 et 1994, illustre les transformations de la coopération bilatérale ; le travail spécifique mené en Europe et les publications de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*.

Dans la fidélité à l'esprit de comparaison et d'échanges entre les systèmes qui animait le fondateur de l'établissement a lieu, du milieu des années quatre-vingt dix à nos jours, sur une longue période de dix ans, une évolution essentielle de la structuration de l'institution. Le Département des systèmes éducatifs se scinde en trois unités : « évaluation et comparaison des systèmes éducatifs » (expertises et réponses aux appels d'offres de la Banque mondiale, de l'Union européenne ou de gouvernements locaux) ; « éducation et Europe » (veille et formation dans le cadre du nouvel espace éducatif européen, programmes SOCRATES et LEONARDO) ; « formation des cadres de l'éducation » (renforcement des capacités des agents en matière de diagnostic et de planification, de gestion des ressources et d'inspection).

Depuis 2007, deux départements, enseignement général et enseignement professionnel, sont créés au sein d'un Pôle éducation mais ce qui caractérise le mieux

17. *Le livre du cinquantenaire, Sèvres 1945-1995, Sèvres, Amis de Sèvres, 1996, p. 97.*



l'action de l'établissement c'est la façon dont il associe les différents métiers de la coopération, en éducation et en langue française, en évaluation et en certification, en ressources documentaires et en attestations de comparabilité.

Les agents de l'établissement public sont désormais formés à des méthodes de projet, de direction d'équipes, à des tâches de conception, de mise en œuvre et d'évaluation stratégiques, de politiques de programmation de développement de l'éducation. L'établissement cherche ainsi à rester en cohérence avec les réalités géographiques, politiques, sociales et culturelles des pays concernés, avec leurs projets de développement, avec les contraintes des plans sectoriels d'ajustement, et avec les recherches en cours, en matière éducative et linguistique.

La mission principale de l'établissement public, opérateur à l'international, est d'apporter un appui aux acteurs, aux praticiens, aux enseignants et aux décideurs des systèmes éducatifs, en France et à l'étranger. De plus en plus d'opérations intégrées d'évaluation du fonctionnement du système éducatif et de programmes d'aide bilatérale ou multilatérale, de formation des ressources humaines et de développement des moyens techniques se déroulent dans les pays concernés. L'expérience du CIEP en matière d'audit, d'expertise et d'évaluation, ainsi que sa participation aux enquêtes internationales lui confèrent un statut de référent en matière de coopération éducative, auprès des gouvernements et des organisations internationales.

La constitution d'un Centre de ressources et d'ingénierie documentaires d'une très haute qualité intellectuelle et académique s'inscrit dans ce mouvement.

Mais par delà les années, des origines à nos jours, c'est bien l'étude et la compréhension des grandes questions qui mettent en mouvement les systèmes éducatifs qui conduisent de la comparaison des systèmes à la coopération en éducation : connaître, comprendre, coopérer sont les différents aspects d'une même mission du CIEP. Réformes des programmes et de leur enseignement, formation des enseignants et des cadres, émergence de normes de qualité en éducation scolaire, professionnelle et supérieure : voilà bien les grands enjeux de la coopération contemporaine.

Centre de ressources et d'ingénierie documentaires

Le CIEP propose désormais un fonds documentaire multilingue de 10 000 ouvrages sur les politiques éducatives et la didactique des langues. Doté d'un fonds historique en français langue étrangère, il est reconnu comme la bibliothèque de référence dans ce domaine. Dans le cadre de sa politique de production et de diffusion, il offre des produits documentaires et des publications en ligne : bibliographies et sitographies thématiques, répertoires, dossiers documentaires et lettres d'information électroniques. Il exerce une veille active sur les questions éducatives et constitue un pôle de ressources en la matière. Il intervient dans la réponse aux appels d'offres et propose un ensemble de prestations en ingénierie documentaire : montage de dispositifs de formation, constitution de listes de références, aide à la mise en place de réseaux documentaires.



La langue française au CIEP : du « français langue étrangère » aux métiers du français dans le monde

Le français langue étrangère

Dans ses premières années, le CIEP accueille des enseignants ou des responsables éducatifs isolés venant de pays voisins. Puis, devant l'afflux des demandes, il organise des activités spécifiques en accord avec les gouvernements étrangers de chaque pays. Très rapidement, la préoccupation dominante devient celle de l'enseignement du français à l'étranger. C'est par l'accueil du public étranger à Sèvres que cet enseignement devient une problématique majeure. « *C'est le rôle éminent de Sèvres d'être le point de concentration. Nous avons quelque chose à montrer mais nous avons aussi quelque chose à apprendre*¹⁸. » Sèvres fait de cet apprentissage un de ses objectifs principaux. Des spécialistes y présentent diverses méthodes. Cependant dès l'origine, le Centre dépasse la seule fonction de centre de langue et s'intéresse aux questions pédagogiques, parce que dans les années cinquante, le ministère de l'Éducation nationale tente d'associer étroitement la réflexion sur l'enseignement et la pédagogie, la formation des maîtres et la recherche en éducation.

Le Centre se développe « *comme un organisme vivant créant à mesure des besoins ses structures propres, accueillant différents secteurs de recherche qui pouvaient contribuer à son développement*¹⁹ ». Il apparaît comme un espace d'échanges qui connaît un double mouvement : d'une part, l'accueil de groupes nationaux étrangers et, d'autre part, l'accompagnement au départ des professeurs et instituteurs détachés, enseignant dans la France d'Outre-Mer²⁰ et la Communauté²¹.

À partir des années soixante, le CIEP perd son monopole dans le domaine de l'expérimentation pédagogique pluridisciplinaire, au bénéfice du développement d'autres établissements pilotes comme l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) et de la création des chaires en science de l'éducation. Il concentre ses activités sur le français langue étrangère (FLE) et le français langue seconde en direction d'un public international. Il devient un laboratoire d'innovations pédagogiques spécialisé dans le domaine, un point de convergence et d'accueil de différentes structures qui s'intéressent de près ou de loin à l'enseignement du FLE.

Pendant cette période, le CIEP accueille plusieurs stages conduits par le Bureau d'étude et de liaison (BEL) et le Centre de recherche pour l'enseignement de la civilisation (CREC). Les premiers stages montrent clairement les options choisies : colloque sur la civilisation française « Paris moderne » (1960) ; journées d'études sur la recherche universitaire et l'enseignement du FLE (1961).

18. Gustave Monod in Daniel Coste (coord.), *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945*, Paris, Hatier, 1984, p. 157.

19. Jean Auba in Daniel Coste (coord.), *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945*, Paris, Hatier, 1984, p. 156.

20. Le ministère des Colonies devient en 1946 le ministère de la France d'Outre-Mer. Ce changement d'appellation correspond à une volonté issue de la France Libre.

21. Le terme « Communauté » employé seul désigne l'institution créée par la *Constitution française* de 1958, destinée à réunir la France (métropole plus départements, territoires d'Outre-Mer et Algérie) et les États-Membres (Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Madagascar).



La formation de formateurs en français langue étrangère est l'une des missions historiques du CIEP. Cette problématique apparaît très tôt grâce à l'accueil de professeurs étrangers. Le CIEP dépasse la seule fonction de centre de langue et oriente sa réflexion sur les questions d'enseignement. Il devient un laboratoire d'innovations pédagogiques spécialisé dans le domaine du FLE.

Ces sessions de formation sont étroitement liées à l'action culturelle impulsée par la V^e République. En effet, à cette époque, l'enseignement du français langue étrangère est porté par une volonté politique forte, une directive unique du Général De Gaulle : « *La coopération culturelle et technique est une grande ambition pour la France* ». Cette période voit l'éclosion et le foisonnement de centres de recherche polyvalents (conception de méthodes novatrices, formation continue d'enseignants par des stages de courte ou de longue durée, expertises et interventions dans des contextes d'enseignement du français à des étrangers, hors de France et en France) sous l'impulsion conjuguée des ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale.

Cette volonté politique se traduit par la mise en œuvre de deux plans quinquennaux d'action culturelle de 1959 à 1969 : premier plan quinquennal d'expansion et de reconversion des activités culturelles et techniques pour consolider les positions de la langue et de la culture françaises, développer la coopération technique, maintenir et renforcer les relations culturelles traditionnelles, la formation des cadres de l'étranger, l'aide au développement (1959-1963) ; second plan quinquennal qui concerne l'expansion de la langue française, la formation des élites et des cadres étrangers, l'action vers le grand public (1964-1968).

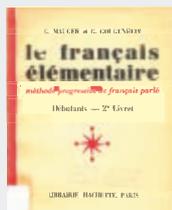
Ainsi, le CIEP va jouer peu à peu un rôle de centre de formation et de recherche en FLE, notamment grâce aux colloques internationaux de l'Unesco, à l'influence des filiales ou « centres associés » à l'étranger, créés pour maintenir les liens avec d'anciens stagiaires, aux missions à l'étranger, à l'accueil d'associations et aux stages organisés par les centres de recherche en FLE (CREDIF²² rattaché à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, BELC). Si le rôle du CIEP se concentre sur la formation permanente, il intervient également dans la formation initiale de formateurs étrangers. Un Service de formation de formateurs (SEFF) est créé à cet effet. Il organise des stages de longue durée dans des perspectives définies par les autorités éducatives du pays d'origine.

22. Centre de recherche et d'études pour la diffusion du français.

Les institutions de français langue étrangère, repères

« Dans le courant des années 50-60, on assiste en France, dans une logique de rénovation de l'action culturelle et linguistique de la France à l'étranger, au lancement de recherches comme l'enquête qui établit le Français fondamental et à la constitution de centres et d'instances qui deviendront des lieux de référence pour ce qu'on appelle aujourd'hui communément le FLE¹. »

L'enseignement du français aux étrangers se professionnalise : formation d'enseignants en poste ou recrutés à l'étranger, apparition de groupes spécialisés de FLE. Ce mouvement d'institutionnalisation qui aboutira dans les années 80 à la création de filières universitaires en FLE est aussi un mouvement de différenciation progressive : les pionniers du CREDIF (Centre de recherche et d'études pour la diffusion du français, rattaché à l'École normale supérieure de Saint-Cloud) et du BELC (Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger) sont tout à la fois des enseignants, des chercheurs, des producteurs de matériel pédagogique, des acteurs de politique linguistique, des experts issus de diverses administrations centrales.



Du « français, langue étrangère » au FLE

L'expression « français, langue étrangère » (entre guillemets et avec virgule) se voit consacrée la première fois dans un numéro de la revue *Cahiers pédagogiques* que dirige André Reboullet en 1957. Elle est confortée ensuite avec la création de la revue *Le français dans le monde* et le développement des premières institutions qui lui sont dédiées. Elle se « sigle » ensuite en FLE².

CEFE de Saint-Cloud

Le Centre d'étude du français élémentaire est créé et installé en 1951 au sein de l'École normale supérieure de Saint-Cloud et attaché administrativement à l'Unesco. Il est dirigé par Georges Gougenheim, linguiste, professeur à la Sorbonne (Paul Rivenc étant le directeur adjoint). Le CEFE réalise une enquête désignée sous le nom de *Français élémentaire* qui sera publiée, en 1954, et devient en 1959 le *Français fondamental* qui fait date dans l'histoire de l'enseignement du français à l'étranger. Le *Français fondamental* est en linguistique la première tentative d'exploration scientifique de la communication parlée. Cette enquête a permis d'établir une liste de fréquence du vocabulaire général le plus usuel ainsi que des termes grammaticaux et de quelques échanges syntaxiques très employés dans les échanges oraux.

CREDIF

En 1958, le Centre de recherche et d'études pour la diffusion du français (CREDIF), rattaché à l'École normale supérieure de Saint-Cloud remplace le CEFE. Cet organisme a pour mission de diffuser l'enseignement du français à l'étranger. C'est à la fois un centre de recherche, écho des applications des recherches scientifiques et linguistiques, de l'enseignement du français langue étrangère et un lieu de formation destiné aux personnels et aux enseignants en poste à l'étranger, grâce aux efforts conjugués du ministère de l'Éducation nationale et du ministère des Affaires étrangères. Ses actions portent sur les études lexicales, sur le choix de méthodes audiovisuelles destinées aux étudiants et professeurs étrangers boursiers qui souhaitent se perfectionner en français oral. Il s'intéresse

également à l'insertion linguistique de travailleurs immigrés (notamment pour la gestion de cours d'alphabétisation). Il est dissous en 1996.

BELC

En 1966, le BEL (Bureau d'étude et de liaison, créé par Guy Capelle en 1959) fusionne avec le Centre de recherche pour l'enseignement de la civilisation (CREC) fondé par Guy Michaud en 1960. Il devient le Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger (BELC). Le décret portant mention de ce nouvel organisme est signé le 9 mars 1966. Cette cellule devient une section spécialisée du CIEP. Elle est implantée à Sèvres et rue Lhomond à Paris. Le BELC étudie les méthodes et les moyens pédagogiques les plus efficaces pour enseigner de la langue et la civilisation françaises dans le monde. Il s'appuie sur la recherche linguistique appliquée à l'enseignement du français langue étrangère. Par la suite, le BELC approfondit sa recherche en direction de la formation.





BELC, que signifie ce sigle ? Peu nombreux sont ceux qui savent décoder ces quatre lettres. « E » : signifie-t-il enseignement ou étude ? « L » : langue ou littérature ? « C » : culture ou civilisation ? Aujourd'hui, ce sigle ne pose plus de question. Il est devenu un « label » celui des universités des métiers du français dans le monde.

En 1994, le BELC quitte les locaux parisiens pour s'installer à Sèvres et devient un des trois départements du CIEP, aux côtés du Département de didactique du FLE et de celui des comparaisons internationales des systèmes éducatifs. Le sigle BELC se développe désormais en Bureau d'études pour les langues et les cultures. En 1998, il devient un bureau du Département langue française.

Le sigle BELC est maintenu aujourd'hui, pour désigner les « universités d'hiver et d'été BELC : les métiers du français dans le monde ». Le BELC apparaît, dès son origine, comme un organisme atypique qui joue un rôle prépondérant dans l'enseignement du FLE. Longtemps assez indépendant du CIEP tout en lui étant rattaché administrativement, le BELC a poursuivi ses expérimentations de façon autonome.

A côté du stage « long » dont il est responsable jusqu'en 1993, le BELC organise un stage « court » d'été, à Besançon, en 1960, puis à Aix en Provence, Grenoble, Saint-Nazaire, Marseille-Luminy, Le Mans, Strasbourg Caen, enfin Nantes.

De 1975 à 1990, le BELC voit l'introduction et le développement d'approches communicatives et la mise en place des premiers ateliers de créativité : théâtre, improvisation, jeux de rôle qui ont orienté un courant critique des méthodes et des méthodologies. L'idée était de « déclencher dès le début de l'apprentissage des pratiques de création de la parole, du langage, de la communication »³ et de toucher la phonétique, le lexique, les jeux de langage... Cette période est liée à l'épanouissement des simulations globales. De nombreuses publications voient le jour : *Jeu langage et créativité*⁴, *Le tarot des milles et un contes*⁵, *L'immeuble*⁶.

De 1990 à 2007, le BELC prend en compte la transformation majeure dans l'histoire du FLE, qui devient une discipline universitaire. Il propose aux stagiaires, de suivre dans le cadre du stage d'été un cursus universitaire. On parle désormais des « métiers du français dans le monde ». La profonde rénovation du FLE doit beaucoup au BELC et à son équipe. « Par delà les apports de réflexion théorique,

les méthodes et les outils pour la classe, cette influence a consisté surtout à donner aux enseignants un professionnalisme réel tout en éveillant en eux une curiosité intellectuelle qui contribuait à valoriser un métier, celui de professeur de langue [...]»⁷.

1. Daniel Coste, « Recherche universitaire et enseignement du français langue étrangère. À propos d'une rencontre de 1961 », *Langue française*, Paris, Larousse, année 1998, volume 117, numéro 1, p. 82.

2. *Idem*, p. 83.

3. *Le BELC à 40 ans*, Sèvres, CIEP, 2007, p. 17.

4. Francis Debyser, Jean-Marc Caré, *Jeu, langage et créativité : les jeux dans la classe de français (1978)*, (*Le Français dans le monde - BELC*), Paris, Hachette FLE, 1991, 170 p.

5. Francis Debyser, Christian Estrade ill., *Le tarot des milles et un contes*, Paris, L'école des loisirs, 1977, 80 cartes à jouer, livret 30 p.

6. Francis Debyser, Francis Yaiche coord., *L'immeuble*, (Simulations globales), Vanves, Hachette FLE, 1986, 95 p.

7. *Le livre du cinquantenaire, Sèvres 1945-1995*, Sèvres, Amis de Sèvres, 1996, p. 71.



Les manuels de français du Vietnam

De 1985 à 1994, le CIEP a suivi la conception et la production d'un ensemble pédagogique - manuels et programmes - pour les sept années de l'enseignement secondaire vietnamien dans le cadre de la coopération bilatérale. Les responsables vietnamiens à l'initiative de ce projet préparaient ainsi l'ouverture politique de 1986 et économique de 1989 et souhaitaient redonner une assise plus large à une Francophonie qui s'était réduite comme une peau de chagrin.

Le projet se fondait sur quelques principes établis avec les partenaires vietnamiens : négociation, binationalité des équipes, accompagnement de l'élaboration des manuels par la formation des enseignants. A partir d'une orientation générale « comprendre les textes d'aujourd'hui », la rédaction des sept manuels *Tieng Pháp* a commencé. Le plan de chaque ouvrage était élaboré au CIEP par une équipe de rédacteurs vietnamiens et français. La rédaction, étalée sur une année scolaire, bénéficiait de la présence d'un groupe de professeurs stagiaires vietnamiens qui, parallèlement au stage de formation au CIEP, apportaient leur contribution au manuscrit en cours. Le manuscrit était révisé et amendé en fonction des suggestions faites par la Commission, puis soumis pour accord à la Maison des éditions scolaires du Vietnam. Les éditions Didier-Hatier prenaient le relais pour la fabrication.

Le contenu des manuels était transdisciplinaire et mettait en relation deux cultures. Le récit en français d'une légende vietnamienne était suivi d'épisodes tirés de la *Chanson de Roland*, en vietnamien ; le cycle des saisons en France, d'une page de géographie sur le climat du Vietnam. En 1985, Madame Nguyen Thi Binh, alors ministre de l'Éducation du Vietnam, s'adressait au CIEP à ses interlocuteurs français : « *Faites-nous de bons livres, meilleurs que ceux des Soviétiques, et mieux adaptés aux réalités de notre pays* ».

Le CIEP : un organisme de formation et d'expertise en FLE

Fort de son expérience comme point de concentration de plusieurs groupes de réflexion et d'associations liés au FLE, comme lieu d'accueil et espace d'échanges entre formateurs et praticiens de terrain français et étrangers, le CIEP se construit peu à peu comme organisme de formation et d'expertise en FLE, dans un cadre de plus en plus international.

Les stages « nationaux »

Le CIEP joue un rôle d'établissement support et accompagne la politique de coopération du ministère des Affaires étrangères en organisant et en accueillant de nombreux stages « nationaux », qui réunissent des enseignants ou des formateurs étrangers venant du même pays, rassemblés par des besoins et un projet communs. Généralement financés dans le cadre de la coopération bilatérale, ces stages sont organisés sous couvert du ministère des Affaires étrangères en liaison avec les services culturels des ambassades de France à l'étranger, en vue du perfectionnement méthodologique dans telle ou telle discipline ou en matière d'administration scolaire.

Certains d'entre eux marquent progressivement une spécificité de l'établissement. C'est le cas des formations proposées à des auteurs de manuels de français du Vietnam, par exemple, ou du Laos, d'Égypte, de Turquie...

C'est aussi le cas des stages organisés pour les professeurs des classes bilingues francophones, qui proposent un enseignement disciplinaire en français, d'Europe centrale et orientale essentiellement.

Année après année, les professeurs de « disciplines non linguistiques », histoire, géographie, sciences, mathématiques viennent de Hongrie, de Bulgarie, de Pologne, de Roumanie, de République tchèque se former à l'enseignement de leur discipline en français. Un véritable savoir faire se constitue, en collaboration avec les professeurs du lycée et du collège de Sèvres qui les accueillent dans leurs classes pour une partie de leur formation.

C'est le cas également des stages organisés pour les cadres des systèmes éducatifs, inspecteurs ou conseillers pédagogiques venant de pays dits du « champ » c'est-à-dire des pays ayant acquis leur indépendance dans le cadre de la décolonisation.

À côté des stages qui se déroulent à Sèvres, le CIEP apporte son expertise à des formations qui se déroulent dans les pays demandeurs. À la fin des années quatre-vingts, le nombre de missions à l'étranger s'accroît. Elles sont organisées pour affiner l'adaptation des formations du CIEP aux besoins et aux attentes des stagiaires. Leur nombre atteste que l'expertise des formateurs du CIEP est de plus en plus reconnue par les ministères français et par les autorités éducatives de nombreux pays. Ce mouvement prend encore de l'ampleur dans les années 1990-2000. Le suivi des opérations de formation, d'expertise et de conseil est formalisé par des accords avec les partenaires institutionnels concernés. Ces interventions contribuent à la réputation scientifique de l'établissement, solidement adossé au système éducatif français, l'ensemble construisant une légitimité forte, qui n'a jamais cessé.

Le stage « long »

Organisme de formation de personnels d'encadrement, le CIEP joue un rôle d'appui à la politique de diffusion du français dans le monde au travers de ce qu'on a appelé pendant près de trente ans le stage « long ».

Dès 1967, date à laquelle Francis Debyser devient directeur du BELC, le ministère des Affaires étrangères décide en effet de professionnaliser son action et ses agents à l'étranger en créant un corps d'animateurs et de conseillers pédagogiques, les « orienteurs pédagogiques », devenus ensuite les attachés linguistiques. Ces agents du réseau culturel français à l'étranger ainsi que des responsables éducatifs étrangers, boursiers de leur gouvernement, sont accueillis dans le stage annuel dit stage « long ». L'objectif essentiel est la formation continue en FLE.

De 1968 à 1975, le fonctionnement de ce stage évolue très vite. Partie prenante de la recherche en linguistique et de ses applications, intégrant les évolutions du renouveau épistémologique du langage et de la communication, il propose, à travers ses options, un découpage du champ de la didactique et, par là même, une possibilité de choix pour les stagiaires, de nature théorique, linguistique, méthodologique, ou dans d'autres domaines. C'est le début de la composition de menus de formation « à la carte ».

1993 est une année charnière. Le BELC organise son dernier « stage long ». La conception du stage est modifiée à la demande du ministère des Affaires étrangères : la formation didactique en FLE s'efface au profit de la préparation à la coopération éducative et à la gestion de projets. Ce stage dans sa nouvelle formule durera jusqu'en 1996.



Francis Debyser, « agitateur d'idées »

Francis Debyser, agrégé d'italien, a dirigé le BELC (Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises, cellule spécialisée rattachée au CIEP) pendant 20 ans de 1967 à 1987. Dans le courant des années 70-80, il a donné une formidable impulsion à la recherche didactique et à la formation en associant « Langue et plaisir ». Il a intégré les innovations des sciences du langage et des sciences sociales pour développer de nouvelles approches nourries des travaux en linguistique, en anthropologie, en sémiotique et en littérature. A partir des recherches de l'Oulipo (Ouvroir de la Littérature Potentielle), il a développé la pédagogie de la créativité. Avec ses collaborateurs les plus proches (C. Estrade, J.-M. Caré, F. Yaiche), il a mis au point les « Simulations globales généralistes à lieu clos » : l'immeuble, le village, l'île... Il s'agissait de stimuler l'engagement dans la parole en mêlant le réel et l'imaginaire à l'expérience du monde. Ces simulations ont connu un énorme succès et sont toujours utilisées. Il a su aussi accompagner, et parfois anticiper, la révolution des technologies informatiques de la communication. Au moment où le CIEP est devenu un établissement public autonome à caractère administratif, il en a accepté le poste de directeur adjoint qu'il a occupé jusqu'en 1997.



Colloque ALTE (Association of Language Testers in Europe), « Cadre européen commun de référence pour les langues : du plurilinguisme à l'interculturel », avril 2007.

PAGE DE DROITE
Passation du Test de connaissance du français (TCF) au collège de Sèvres et dans le kiosque approprié du salon Expolangues, 2005.

Le TCF aujourd'hui compte 758 centres de passation dans 140 pays.

Ce stage « long » est complété par un stage « court » qui se déroule en été. Organisés au début par le BELC, ces stages sont destinés aux enseignants et formateurs en FLE français et étrangers, avec la participation à titre individuel d'agents du réseau culturel français. Ces stages d'été, devenus « universités d'hiver et d'été BELC : les métiers du français dans le monde » accueillent chaque année plus de 350 stagiaires venus d'environ 70 pays. Ils constituent le plus grand rassemblement international de ce champ disciplinaire, universitaire et professionnel au programme duquel figurent : la professionnalisation de la formation, en lien avec le marché du travail et la formation tout au long de la vie, la reconnaissance universitaire (master 2), la création de nouveaux métiers. Le CIEP intervient également sur le territoire français, dans le domaine du français langue étrangère. Son expertise est reconnue par le système éducatif français et par le monde associatif qui travaille avec les migrants.

Les certifications en français langue étrangère

Le développement de certifications en FLE est une autre forme d'appui à la diffusion du français. Pour exister au niveau international, une langue a besoin en effet de normes et de certifications internationalement reconnues. Les certifications en FLE, le DELF (Diplôme d'études de langue française) et le DALF (Diplôme approfondi de langue française) créées par le ministère de l'Éducation nationale en 1985, « *bien plus que de simples diplômes, sont des éléments constitutifs du français langue étrangère*²³ ».

Créées à la suite des recommandations du « rapport Auba », elles sont conçues et gérées au CIEP par un service créé à cette fin. Elles se sont enrichies au fil des années par des déclinaisons pour des publics spécifiques (enfants, personnes en situation d'insertion professionnelle, migrants) et par la création du Test de connaissance du français, le TCF.

Aujourd'hui, ces diplômes sont implantés dans plus de 160 pays. Le CIEP habilite les centres d'examen à l'étranger et l'ensemble des correcteurs et des examinateurs de tous les centres de passation dont le nombre dépasse le millier, il coordonne la conception des sujets, reçoit, vérifie, archive les résultats de tous les pays, établit et envoie les diplômes. En 2009, le CIEP a enregistré l'inscription du millionième candidat.

L'expertise acquise dans ce domaine le conduit à travailler avec les institutions européennes et les grands organismes internationaux spécialistes de l'évaluation. C'est aussi cette expertise qui le conduit, naturellement, à intervenir dans l'enseignement supérieur. Le CIEP participe ainsi régulièrement aux travaux du Conseil de l'Europe en matière d'évaluation en langue. Il organise des séminaires d'experts et élabore des outils liés au *Cadre européen commun de références pour les langues* (CECRL) : matériel pour relier les examens à ce cadre, référentiels pour le français, Portfolios européens des langues pour les écoles primaires et le collège.

23. Marjolaine Dupuy - *Compte-rendu et synthèse de documents au DALF : pour une refonte des grilles d'évaluation* - 2004 - Lyon2, chap 1, § 44.

Les certifications en FLE : les premières à engager officiellement la France pour la reconnaissance des acquis en langue française

En 1981, le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, met en place un groupe de travail pour faire un état des lieux de la situation de l'enseignement du FLE. Le « rapport Auba » propose la création de filières universitaires de formation de professeurs de FLE, de postes d'inspecteurs généraux de FLE et de diplômes officiels français établis par le ministère de l'Éducation nationale pour certifier les compétences en langue française des étrangers. Dès 1983 une mention FLE de la licence es lettres est créée. Dans ce contexte, le DELF et le DALF sont annoncés au *Bulletin officiel*, en juin 1985. En septembre 2005, ces certifications sont harmonisées sur les 6 niveaux du *CECRL*.



L'établissement public est également engagé dans une Étude européenne sur les compétences linguistiques lancée par la Commission européenne, en partenariat avec les Instituts Gallup, Goethe, Cervantes, l'Institut néerlandais pour l'évaluation pédagogique (CITO), l'Université de Cambridge (ESOL), coordonnateur du projet, l'Université de Salamanque et celle de Pérouse. Les résultats de ce projet qui vise à évaluer les compétences des élèves européens dans les deux langues les plus enseignées dans chacun des pays européens participant à l'étude fourniront une base de réflexion commune sur l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues en Europe contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du Conseil de l'Union européenne réuni à Barcelone en mars 2002.



Tout au long de son histoire, le CIEP a gardé un lien fort avec les institutions de la Francophonie. La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), est née au CIEP, portée sur les fonds baptismaux par Jean Auba. Jusqu'en 1987, des personnels du CIEP en ont été les secrétaires généraux comme Colette Stourdzé, professeur au lycée de Sèvres et au CIEP, de 1969 à 1975 ou Pierre Alexandre, directeur adjoint du CIEP, de 1981 à 1987.

Des partenariats le lient aujourd'hui à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ou à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Les projets qu'il mène avec ces institutions montrent que la langue française n'est plus seulement un secteur d'activité ou un champ disciplinaire mais une dimension d'ensemble présente dans de nombreux projets de coopération éducative, dans l'enseignement scolaire, professionnel et supérieur, au service des politiques publiques.





Le CIEP : l'histoire mouvementée d'une institution

Créé au lendemain de la Libération, en juin 1945, sans assise juridique véritable, le CIEP a connu une histoire administrative complexe. Comme le rappelle Gustave Monod : « *Il faut noter qu'en cette année 1945, nous avons toute liberté d'agir et de construire*²⁴. » Cette forme administrative indécise ne l'empêche pas de devenir très rapidement opérationnel et d'accompagner les réformes de l'éducation. Les rattachements administratifs successifs ainsi que son statut d'organisme national déconcentré témoignent de cette errance. C'est seulement à partir de 1987 que le CIEP obtient un statut juridique et administratif stable et qu'il devient un établissement public national à caractère administratif (EPA) à part entière.

Dans son histoire de l'administration, Guy Caplat constate que « *l'on voit ainsi évoluer le statut de ces institutions techniquement autonomes entre la dépendance ou la tutelle ministérielle. C'est le cas [...] pour le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (CIEP), créé en juin 1945 par le ministère et par la suite rattaché à l'IPN [...]. Tous ces organismes sont dotés d'une administration propre et bénéficient d'une aire d'action relativement indépendante, qui n'exclut cependant pas une certaine vassalité. Par leurs missions et leur rayonnement national, leur histoire est liée à celle des services centraux du ministère*²⁵ ».

S'interroger sur l'histoire administrative comme l'écrit Jean Tulard, c'est aussi « *faire une histoire différentielle qui cherche à évaluer en particulier l'écart entre les principes fixés par la loi et leur application par les bureaux, l'écart entre la règle de droit et l'action quotidienne de l'administration*²⁶ ». Le CIEP a donc en fait, sinon en droit, défini lui-même au fil du temps sa mission, tant de sa propre initiative qu'à la demande des ministères de l'Éducation nationale, des Affaires étrangères, de la Coopération, ou des organisations internationales. Il a ainsi pu bénéficier d'une autonomie fonctionnelle.

Le CIEP, d'abord service extérieur du ministère, est intégré en 1948 au lycée de Sèvres avec une gestion et une direction distinctes. En 1950, il devient un service déconcentré rattaché au Centre national de documentation pédagogique (CNDP) dont le directeur est un autre fidèle de Monod, Louis Cros.

1966, les prémices d'une autonomie

L'arrêté du 9 mars 1966 modifie l'organisation du CIEP. Il réunit désormais : une section spécialisée de l'Institut pédagogique national (IPN) préposée à l'accueil et au perfectionnement pédagogique ; une section spécialisée de l'Institut pédagogique national dénommée Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger (BELC); des établissements scolaires d'application, notamment un lycée mixte avec une section technique.

Le CIEP acquiert ainsi une double responsabilité, comme organisateur de la formation des maîtres et coordonnateur des expérimentations et comme

24. *Le livre du cinquantenaire, Sèvres 1945-1995*, Sèvres, Amis de Sèvres, 1996, p. 312.

25. Guy Caplat, « Pour une histoire de l'administration de l'enseignement en France », in *Histoire de l'éducation* n° 22, Paris, INRP, mai 1984, p. 55.

26. Jean Tulard et Guy Thuillier, *Bulletin de l'Association pour l'histoire de l'administration française*, n° 5, 1981, pp. 12 et 13.



instrument de la politique culturelle du pays. Il est le maillon entre les organismes officiels d'éducation français et étrangers.

Sous la direction de Jean Auba, l'image du CIEP évolue. Les activités se diversifient, de nouvelles expérimentations se mettent en place (création d'un service audio-visuel en 1968, organisation d'un service de formation de formateurs dédié aux responsables éducatifs étrangers, établissement d'une section française du Centre franco-québécois de développement pédagogique- CEDEP-).

Des organismes extérieurs rejoignent le CIEP pour y travailler : en 1964, la Fédération internationale pour l'éducation des parents (FIEP) ; en 1969, la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) ; en 1973, l'Association francophone d'éducation comparée (AFEC)... Sèvres devient un point de rencontre de la Francophonie et un haut lieu de l'éducation comparée. *« Le CIEP, tel que son évolution l'a construit apparaît comme une sorte de « modèle » ; non qu'il veuille se prévaloir d'une quelconque exemplarité, mais en donnant à ce terme le sens que lui donnent les scientifiques. C'est « un ensemble de structures qui fonctionnent » ; l'équilibre des forces qui le composent est assez complexe pour défier l'analyse ; son histoire ne peut l'expliquer totalement, non plus que la richesse des personnalités qui lui ont consacré leurs forces et leur volonté [...] Comme un être vivant, il s'accorde au temps, se développe, attire des réactions passionnées ; stable en apparence, il évolue sans cesse ; organisme officiel, il vit en dehors des contraintes [...] »*²⁷.



27. Paulette Armier, *Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et l'enseignement en France de 1945 à 1975*, Université Paris V Sorbonne, 1983, p. 454.



Jean Auba, directeur du CIEP de 1966 à 1983

Né en 1917, fils d'instituteurs, ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm agrégé de lettres, Jean Auba fut professeur à Bordeaux (1942), puis attaché culturel à Copenhague (1945) et à Londres (1951), inspecteur d'académie de l'Ariège (1954), puis de l'Isère et enfin de la Seine, conseiller technique auprès de différents ministres : Louis Joxe (1960), Lucien Paye, Pierre Sudreau. Il est nommé Inspecteur général de l'Instruction publique (1963) puis directeur de la coopération (1964-1967) avant de se voir proposer la direction du CIEP (1966 – 1983). De 1970 à 1974, il assume également les fonctions de chargé de mission à la recherche pédagogique. Militant de la première heure, il a joué un rôle de coordination entre les expérimentations dans les établissements et la recherche pédagogique. Il était par ailleurs doué d'un sens aigu des relations humaines. Sous sa direction, la gestion de l'établissement connaît une croissance foisonnante et spontanée dans de nombreux domaines.

« Tout se joue dans les commencements²⁸ »



Le CIEP puise ses sources dans un projet commun fondé sur un groupe de personnalités dont Gustave Monod fut l'instigateur. En 1944, lors de la Libération de Paris, s'ouvrit une nouvelle étape caractérisée par la création au ministère d'un service d'étude et de documentation pédagogiques, dont le « Musée pédagogique » et son « Centre national de documentation pédagogique » faisaient partie. Peu après, le « service » fut recentré sur le Musée dont le directeur devenait en même temps chef du service de documentation et d'études au ministère. Avec l'arrivée, en 1949, d'un nouveau directeur Louis Cros, cette nouvelle métamorphose du musée primitif aboutit à une réorganisation plus ample. Tout un ensemble de services que ce dernier avait contribué à développer au ministère furent intégrés au musée pédagogique : comme la commission des livres, le service d'équipement des bibliothèques scolaires, la télévision scolaire, le service d'édition et de vente des publications de l'Éducation nationale (SEVPEN), le *Bulletin officiel*, l'annuaire et divers services de documentation scolaire. Le terme de musée étant devenu inapproprié, une décision ministérielle conféra à l'établissement le nom de Centre national de documentation pédagogique. « *Ce fut le point de départ d'une nouvelle extension sous la forme du rattachement administratif d'autres établissements dont le Centre international d'études pédagogiques qui trouva un nouveau cadre de gestion qui lui donnait des moyens tout en respectant son indépendance*²⁹. »

Le décret de 1987 : la création de l'établissement public

Succédant à Jean Auba, Jeannine Feneuille s'attache à la création et à la reconnaissance institutionnelle du CIEP comme établissement public autonome dédié à l'international. Un rapport de synthèse des commissions de mai 1968 proposait déjà une refonte du statut. « *Le CIEP a vécu depuis sa création dans une confusion totale sur le plan de son statut malgré les arrêtés successifs dont l'application s'est révélée impossible. [...] L'assemblée générale demande que le CIEP jouisse d'un statut d'établissement public autonome ce qui implique l'attribution d'un financement public sous forme de subvention globale sans préjuger toute autre possibilité de recettes supplémentaires et qu'un régime de cogestion soit instauré*³⁰. »

Jeannine Feneuille, qui avait un goût pour l'architecture administrative, conduit avec une maîtrise remarquable les négociations, souvent difficiles, qui aboutissent à la reconnaissance du CIEP comme établissement public à caractère administratif (EPA). Le CIEP acquiert une véritable assise juridique et une complète autonomie. Détaché de l'INRP, il devient par décret un EPA. Ce changement n'est pas une simple régularisation juridique, administrative et financière : il traduit également la reconnaissance de la spécificité des activités du CIEP, de son identité, de sa légitimité nationale et internationale.

L'établissement public à caractère administratif se met en place dans une période de rationalisation financière et budgétaire. Jeannine Feneuille introduit au Centre

28. Paul Valéry, *La crise de l'esprit*, Athenæus, Avril-Mai 1919.

29. Informations extraites de l'annexe XII de la thèse de Paulette Armier, *Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et l'enseignement en France de 1945 à 1975*, Paris, Université Paris V Sorbonne, 1983, p. 555.

30. Ce rapport de synthèse, annexe XI, est retranscrit dans la thèse de Paulette Armier, *Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et l'enseignement en France de 1945 à 1975*, Paris, Université Paris V Sorbonne, 1983, p. 538.



1879

Création du Musée pédagogique.

1950

Le Musée pédagogique devient le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) qui est érigé en établissement public en 1954.

1956

Le CNDP devient l'Institut pédagogique national (IPN).

1970

L'INRP, qui vient d'être fondé, est scindé en deux établissements : l'Institut national de recherche et de documentation pédagogique (INRDP) et l'Office français des techniques modernes de l'éducation (OFRATEME).

1976

Deux organismes distinguent la recherche de la documentation : l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) et le Centre national de documentation pédagogique (CNDP).

Le CIEP est inclus dans le CNDP en 1950. Il évolue ensuite dans la sphère de l'IPN alternant entre le statut de section spécialisée et le rattachement administratif. Il est, de fait, sans assise juridique jusqu'au décret de 1987.

des préoccupations et des concepts nouveaux ; elle perçoit, dans les années quatre-vingts, les changements qui bouleversent le contexte national et international. Elle sait qu'il faut moderniser le CIEP pour l'adapter aux évolutions en cours et à la concurrence des chaires universitaires des sciences de l'éducation et des départements de français langue étrangère qui voient le jour. « *Sous son impulsion, l'offre de formation se fait plus sélective : elle s'adresse en priorité aux formateurs universitaires et aux cadres des systèmes éducatifs, en France comme à l'étranger*³¹. »

Les stages de Sèvres s'intègrent dans des opérations pluriannuelles de formation, négociées au plus haut niveau, préparés par des expertises approfondies et portant sur des secteurs innovants de l'éducation. Jeannine Feneuille redéfinit clairement les thèmes et le niveau de la recherche et de la formation. Par une politique de convention, le CIEP se fait une place dans les réseaux de formation, de recherche et de l'édition pédagogique. Les années quatre-vingt-dix sont des années charnières qui symbolisent la capacité de l'établissement à prendre sans cesse en compte des contextes en constante évolution. L'identité que le CIEP s'est donnée au cours de son histoire est légitimée ; son rôle, sans équivalent dans le système éducatif français, est reconnu.

31. *Le livre du cinquantenaire, Sèvres 1945-1995*, Sèvres, Amis de Sèvres, 1996, p. 130.



Jeannine Feneuille, directrice du CIEP de 1983 à 1990

Née en 1938, élève de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, elle suit un cursus à la faculté de philosophie à la Sorbonne. Agrégée de philosophie, elle enseigne à Saint-Quentin et à Meudon à la fin des années 60. Nommée censeur du Lycée de Chatenay-Malabry (1970-1973), elle devient responsable de l'Unité pédagogique de Paris de 1973 à 1974. Chargée de mission à la Direction des lycées, elle est nommée inspecteur pédagogique régional en 1977. Après avoir été conseiller technique de Christian Beullac (1978-1980), puis chef de la Mission recherche et formation de 1980 à 1981, elle devient Inspecteur général de l'Instruction publique puis de l'Éducation nationale en 1980. Elle est nommée directrice du CIEP en 1983. Elle permet la régularisation de la situation juridique du Centre en le faisant doter d'un nouveau statut (décret de mai 1987) et par conséquent de nouvelles instances : direction, conseil d'administration, comité technique paritaire...



2003 : signature du contrat d'objectifs

Le 23 juillet 2003, le CIEP signe avec son ministère de tutelle, le ministère en charge de l'Éducation nationale, un contrat d'objectifs qui devait préciser ses missions et arrêter les engagements réciproques de l'établissement et du ministère pour une période de trois ans. Premier contrat passé par un établissement public national avec son ministère de tutelle, il a une double visée : clarifier le rôle d'opérateur dans le domaine de la coopération internationale et mieux définir les missions de l'établissement.

La première mission concerne les langues, le « français langue étrangère » d'une part, qui était et reste un point fort traditionnel et connaît un développement important, notamment à travers l'évaluation et les certifications et les « langues étrangères en France » d'autre part, qui constituent un dossier plus récent. La seconde mission concerne l'« ingénierie éducative », domaine pour lequel l'établissement public est appelé à jouer un rôle d'ensemblier pour favoriser une réponse française aux appels d'offres lancés par les grands bailleurs de fonds multilatéraux.

Le contrat ainsi établi place le CIEP en situation d'agir en conformité avec la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), à l'horizon 2006. Les orientations et directions adoptées dans le contrat préfigurent l'approche et les modes opératoires induits par la LOLF, à savoir un pilotage de l'établissement par objectifs, assorti de l'élaboration d'indicateurs d'évaluation et de résultats visant à mesurer la réalité de son activité.



C'est dans le même esprit et dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) que le CIEP a fait l'objet, en 2007, d'un audit conduit par l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, l'Inspection générale de l'Éducation nationale et le Contrôle général économique et financier. Les résultats attendus touchaient aussi bien au développement quantitatif et qualitatif des missions remplies par le CIEP qu'à l'ouverture et au rayonnement du système éducatif français à l'international. Ils sont, aujourd'hui, atteints.

Établissement public à caractère administratif, le Centre international d'études pédagogiques est engagé dans des activités qui relèvent autant du domaine scolaire que de l'enseignement supérieur et, le plus souvent, des deux départements ministériels en même temps. Il est désormais un opérateur connu et reconnu à l'international.

Directeurs du CIEP

1945-1966

Madame Edmée Hatinguais, Inspectrice générale de l'Instruction publique.

1966-1983

Monsieur Jean Auba, Inspecteur général de l'Instruction publique.

1983-1990

Madame Jeannine Feneuille, Inspecteur général de l'Instruction publique puis de l'Éducation nationale en 1980.

1990-1994

Madame Michèle Sellier, Inspecteur général de l'Éducation nationale.

1994-1998

Monsieur Gilbert Léoutre, Inspecteur général de l'Éducation nationale.

1998-2000

Monsieur Christian Nique, Inspecteur général de l'Éducation nationale.

2000-2006

Monsieur Albert Prévos, Inspecteur général de l'Éducation nationale.

2006-2007

Madame Nicole Bensoussan, Professeur des Universités.

2007

Monsieur Tristan Lecoq, Inspecteur général de l'Éducation nationale.

Statuts administratifs du CIEP

1945

Création au lycée de Sèvres d'un Centre d'études pédagogiques (service extérieur du ministère de l'Éducation nationale), 30 juin.

1945-1949

Une directrice est nommée pour le lycée de Sèvres (Mme Goupil) et Edmée Hatinguais est désormais chargée de la direction du CIEP. Son autorité s'étend en réalité sur les deux établissements.

1950

Le CIEP est inclus dans le CNDP qui vient juste d'être créé. Le CIEP est, dans les faits, un service déconcentré sans autonomie juridique (arrêté du 27 février 1950).

1958

L'arrêté du 28 avril confie au directeur du CIEP le rôle d'ordonnateur d'une section spécialisée de l'IPN, auquel il est désormais rattaché, et d'un ensemble de services dont le lycée et le collège de Sèvres.

1959

Un arrêté du 20 décembre entérine le rattachement administratif du CIEP à l'IPN en tant que centre national spécialisé.

1966

L'arrêté du 9 mars modifie l'organisation du CIEP qui réunit désormais deux sections spécialisées de l'IPN : l'une est dédiée à l'accueil et au perfectionnement pédagogique (un service pour les stages) et l'autre est le Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger (BELC) ainsi qu'un ensemble de services dont le lycée et le collège de Sèvres.

1970

Le CIEP est transféré à l'INRP qui vient d'être fondé (arrêté du 3 mars 1970).

1976

L'arrêté du 3 mars entérine le rattachement du CIEP à l'INRP dédié aux activités de recherches.

1977

Un arrêté du 18 juillet rapporte un arrêté du 3 mars (rattachant le CIEP à l'INRP), un deuxième définit les missions et l'organisation des services (les articles 3 et 10 concernent le CIEP). Un arrêté du Conseil d'État annule pour incompétence les articles 1 à 10 du 2^e arrêté du 18 juillet, donc du dispositif du CIEP. La situation du CIEP, au sein de l'INRP, est désormais sans assise juridique.

1987

Le décret du 12 mai fait du CIEP un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

2003

Le CIEP est le 1^{er} établissement public à signer un contrat d'objectifs avec le ministère de l'Éducation nationale. Celui-ci fixe pour trois ans les grandes orientations de l'établissement, précise le rôle du CIEP. Ses missions sont définies autour de deux domaines d'activité : les langues, français langue étrangère et langues étrangères en France et l'éducation, l'ingénierie éducative et la coopération internationale.

2009

Modification du décret n°87-325 du 12 mai 1987.

Décret du 12 mai 1987

Il est institué un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et dénommé Centre international d'études pédagogiques.

Le CIEP a pour mission :

- de contribuer à la mise en œuvre des programmes de coopération en éducation organisés dans un cadre bilatéral ou multilatéral ;
- d'assurer la formation et le perfectionnement des spécialistes de l'enseignement du français langue étrangère ainsi que la documentation sur la didactique des langues et l'élaboration du matériel pédagogique correspondant. Il est chargé de l'organisation hors de France des examens institués par le ministère de l'Éducation nationale pour évaluer l'enseignement du français langue étrangère ;
- de favoriser le développement des échanges pédagogiques internationaux, notamment par des échanges de professeurs et d'élèves, des stages et des séjours linguistiques, des colloques et des séminaires ;
- de concourir au développement de l'enseignement à caractère international en France et à l'étranger ;
- de favoriser la promotion et la valorisation des actions conduites par les associations qui œuvrent en faveur de la coopération internationale en éducation.

Le Centre international d'études pédagogiques aujourd'hui



De Gustave Monod à nos jours, de la comparaison des systèmes éducatifs à la coopération en éducation et en langues, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), aujourd'hui établissement public, a réussi à demeurer fidèle à ses origines, adossé à l'Éducation nationale, en contribuant à la réflexion sur les grandes questions qui traversent les systèmes éducatifs français et étrangers et aux projets qui les incarnent.

Ses missions s'effectuent dans le cadre des politiques publiques « à la française » : une décision politique et une autorité administrative qui en traduit les orientations ; un opérateur qui les met en œuvre ; un régulateur qui les contrôle. Dans cette chaîne, le CIEP joue le rôle de l'ensemblier, comme à la poignée de l'éventail, en relation forte avec les uns et les autres.

Dans un système où l'enseignement scolaire est à la fois fortement hiérarchisé et fortement déconcentré, et les établissements d'enseignement supérieur sont de plus en plus autonomes et de plus en plus concentrés, il devient chaque jour plus nécessaire, pour conforter une voix française à l'international, de mettre en cohérence les politiques publiques qui participent à l'action extérieure de l'État, en matière de coopération éducative, dans les domaines scolaire, professionnel et supérieur. Le CIEP est l'un des lieux où cette cohérence se construit.



DE GAUCHE À DROITE
Séminaire des présidents d'université chinois organisé en partenariat avec l'Académie nationale d'administration de l'éducation de Chine (NAEA), mai 2004.

Séminaire du réseau NARIC (National Academic Recognition Information Centres), avril 2007.

Séminaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, « Enseignement du français en contexte multilingue », août 2009.

Le CIEP : la permanence de la transversalité

Dans de nombreuses structures, les activités de formation, d'expertise ou d'évaluation sont traitées de façon cloisonnée, entre la réflexion sur les enjeux, la dimension des langues, le champ de l'éducation. Le CIEP a fait le choix de la transversalité, pour tenir compte de la complexité du contexte international et de l'imbrication fréquente entre ces deux domaines dans les besoins recensés et pour gagner en efficacité.

Il propose une offre intégrée au service des politiques publiques, incarnées par l'Inspection générale de l'Éducation, les administrations centrales de différents ministères, de l'Éducation aux Affaires étrangères, l'Immigration, la Défense ou la Culture. C'est donc le même opérateur qui met en œuvre une réponse française pour la coopération linguistique, éducative, l'évaluation et les certifications, la reconnaissance des diplômes.

Dans le champ de la coopération internationale, il exerce une veille sur les appels d'offres ou à propositions des bailleurs de fonds, fédère des experts français et étrangers pour y répondre, suit et gère les projets remportés dans des pays dont le choix est étroitement lié à politique extérieure de la France.

Dans le champ de l'éducation en France, il se concentre sur des projets qui favorisent la mobilité et l'ouverture internationales. C'est ainsi par exemple qu'il a conçu et construit, en étroite collaboration avec l'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines de Lyon, un master à visée professionnelle sur l'internationalisation des métiers du savoir.

Le CIEP : la valeur ajoutée de l'opérateur public

La valeur ajoutée de l'établissement public tient à trois facteurs. Il dispose d'une expertise propre - une équipe de 250 personnes, dont 140 cadres, chercheurs ou enseignants issus du système éducatif ou venant du secteur privé - et d'un vivier d'experts extérieurs de haut niveau, mobilisables pour porter l'expertise française et européenne à l'international. Les allers et retours permanents du CIEP avec le système éducatif français et l'enseignement supérieur, en particulier, légitiment cette expertise.

L'établissement apparaît également comme un lieu de débats sur les questions éducatives, à travers les universités d'été et d'hiver des métiers du français dans le monde - héritières du BELC -, les séminaires qu'il organise ou qu'il accueille, sur la professionnalisation des enseignants ou sur les réformes des programmes, les réflexions qu'il promeut, comme sur l'avenir de l'enseignement des sciences humaines et sociales. Ses travaux d'expertise prennent appui sur les études publiées dans la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. La variété des situations géographiques, la pluralité des thématiques, la diversité des auteurs font d'elle un espace privilégié de réflexion, en français, sur les politiques éducatives.

C'est cet ensemble qui innerve les débats du champ de la coopération internationale en éducation, autour des normes, des standards, des labels, c'est-à-dire de la question devenue essentielle de la qualité de l'enseignement.



Le CIEP : l'ensemblier d'une offre française en coopération linguistique et éducative

Reconnu en France et à l'étranger comme un établissement de référence, le CIEP associe différents métiers (le français, l'éducation, l'évaluation) en réponse aux besoins des pays-cibles, aux orientations des bailleurs, en association avec un réseau de partenaires. Dans le cadre fixé par la politique extérieure de notre pays.

Cette reconnaissance est d'autant plus importante que ce travail s'inscrit dans un champ de plus en plus concurrentiel, et que la mise en concurrence s'exerce désormais entre les systèmes d'enseignement, avec des conséquences aussi bien sur le système éducatif français, que sur sa réception à l'étranger et la conception même de l'expertise à l'international.

Les projets auxquels il participe, les études qu'il mène, les missions qu'il conduit contribuent à accompagner les politiques publiques des pays partenaires. Conjoignant *légitimité* – adossement au système éducatif français, *réactivité* – grâce à la connaissance des systèmes et à l'organisation de la gestion des projets et *responsabilité*, à travers ses choix et les décisions prises, le CIEP, fidèle à son histoire, reste un établissement singulier.

DE GAUCHE À DROITE

Séminaire final de l'étude portant sur « Politiques publiques en éducation : le cas des réformes curriculaires », juin 2009.

Bilan d'étape du programme EUROsocial Éducation en présence de représentants de ministères de l'Éducation d'une dizaine de pays d'Amérique latine, octobre 2007.

Histoire illustrée de la Manufacture

Annexe

Conseils techniques :
Barbara de Montaigu

Photographies : Sophie Zénon,
archives de la Manufacture de Sèvres

Le projet pour le déjeuner « L'art de la porcelaine », de Jean-Charles Develly, 1816

Jean-Charles Develly
1783-1862

Issu d'une famille de commerçants, il est né le 1^{er} octobre 1783 dans le faubourg Saint-Martin à Paris. Il meurt le 28 décembre 1862. Quand il entre à la Manufacture comme travailleur extraordinaire en septembre 1813, il est déjà peintre doreur depuis dix ans. Il devient personnel régulier en avril 1815 et travaille jusqu'en mai 1848.

Peintre de cour, il apprécie le genre officiel et les commandes. Peintre romantique, il a le goût de la nature, du sujet réel et des cérémonies. Il aime la couleur locale et la connaissance scientifique.

Dès 1814, des travaux importants lui sont confiés comme des services de déjeuner. Il a été très prolifique en termes d'œuvres, de sujets représentés mais aussi de supports utilisés¹.

Au XIX^e siècle la direction de la Manufacture de Sèvres a l'idée d'entreprendre un vaste service susceptible de donner un large aperçu des travaux industriels. C'est le « Service des Arts industriels » (1820-1835). Alexandre Brongniart a élaboré le programme de ce service en feuilletant l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Les planches ont fourni la base de l'inspiration. La direction a ajouté une dimension personnelle en demandant à Jean-Charles Develly d'exécuter les sujets d'après nature. Ce dernier effectue de nombreux déplacements pour les études du « Service des Arts industriels » entre 1823-1835. Chargé de la composition et de l'exécution, après avoir réservé une large place à la porcelaine Jean-Charles Develly nous fait pénétrer dans les grandes Manufactures de son temps : les Gobelins, la Monnaie, les Tabacs... Il nous initie aux arts de la laine, des glaces, du papier...

En 1816, il exécute un service de déjeuner qui a pour titre « L'Art de la porcelaine » ou les « Travaux de la Manufacture ». Il réalise ce projet de déjeuner sous la forme d'un reportage qu'il opère dans des lieux qu'il connaît bien. Il y apporte le souci du détail et du geste. Il inclut, à la demande de Brongniart, des visiteurs (comme dans le cartel des mouleurs).

Ce n'est pas un peintre original, mais un artiste réaliste et appliqué qui cherche à rendre la précision des gestes dans une démarche proche de celle d'un photographe. Grâce à la précision de ses études, on suit toutes les phases de la fabrication, depuis l'extraction du kaolin de la carrière de Saint-Yrieix-La-Perche jusqu'à la présentation des pièces achevées dans le salon d'exposition et de ventes.

1. Informations issues de Marcelle Brunet, *L'œuvre de Jean-Charles Develly à la Manufacture de Sèvres de 1813 à 1848*, thèse sous la direction de M. le Professeur Pierre Verlet, École du Louvre, 1947, 277 p.



Jean-Charles Develly nous conduit à travers tous les ateliers : au moulin où se préparent les pâtes, près des tourneurs, des sculpteurs, des décorateurs, après nous avoir montré l'enfournement des pièces et la cuisson. Son expression est parfois naïve. Il aime le détail. Il ajoute quelques fois une note enfantine à une réception officielle, comme dans le cadre de la scène centrale qui représente la visite de Louis XVIII à la Manufacture en 1816 : un jeune espiègle y joue à cache-cache sous les vases.

Develly a peint sur porcelaine dure à base de pâte kaolinique enduite d'une couverte vitreuse et cuite avant d'être décorée. Il peint son sujet en ébauche puis après une cuisson à 920 °C en retouche, la pièce subit une autre cuisson à 840 °C. Il inscrit sa signature en lettres cursives ou son monogramme en bas des pièces qu'il a réalisées.

La mention de la salle des ventes en date du 27 décembre 1816 montre que la scène centrale a été changée et qu'elle représente la visite royale de Louis XVIII, le 25 juin 1816. Le service fut exposé au Louvre pour le 1^{er} janvier 1817 et offert sur ordre de Louis XVIII à la duchesse d'Angoulême.

Projet pour le déjeuner intitulé
« L'Art de la porcelaine »,
Jean-Charles Develly, 1816.



LA MANUFACTURE DE PORCELAINES

1. La façade de la Manufacture

La bâtisse est longue de 130 m de long et haute de 4 étages, d'une ordonnance toute classique. Le pavillon central est surmonté, à l'étage des combles, d'un fronton sans sculpture orné de l'horloge de l'ancienne Verrerie royale. Les extrémités de la façade sont terminées par deux pavillons d'angle. Le pavillon central est précédé d'une cour dite du public entourée d'une grille en fer forgé. En vis-à-vis, une vaste demi-lune est aménagée pour y garer les carrosses des visiteurs.

Le rez-de-chaussée du bâtiment contenait les réserves de terres, le bûcher, les dépôts de matière première.

Le premier étage comprenait les ateliers pour les mouleurs, pour « les plâtres, la sculpture et la gravure ». Un long couloir permettait la circulation entre les différents services et les fours, dominés au sud par une terrasse.

Au deuxième étage, travaillaient les sculpteurs, tourneurs, réparateurs, et garnisseurs.

Au-dessus, au troisième étage, sous les combles très ensoleillés, travaillaient les

peintres, doreurs, animaliers et figuristes. C'est aussi à cet étage que se situaient les laboratoires de composition de couleur.

Face à la Grande Rue de Sèvres se trouvait l'entrée principale, précédée d'une cour, fermée par une haute grille de fer forgé. Dans une loge, aujourd'hui disparue, à droite du vestibule, se tenait un portier en livrée royale, véritable cerbère qui veillait à ce qu'aucun étranger ne s'introduisît dans les locaux où l'on procédait à la fabrication et à la décoration des pièces.

INTÉRIEUR

■ « *Les escaliers* » : De l'entrée principale partaient les deux escaliers qui, encore aujourd'hui, se développent côte à côte, l'un jusqu'à la salle d'exposition et de vente située au 2^e étage, dite Grande Bibliothèque, l'autre jusqu'aux combles où se situaient les ateliers largement éclairés des artistes. L'escalier d'honneur était naturellement celui des clients. Agrémenté de fenêtres sur la façade, il n'offrait aucune vue ni aucune porte sur l'intérieur du bâtiment : on protégeait ainsi le secret de la fabrication des pièces. La clientèle des riches visiteurs de la Manufacture l'empruntait pour accéder au magasin de vente.

■ « *La salle d'exposition et magasin de vente* » : C'était un salon aux portes sculptées en plein bois, couronnées de guirlandes qui encadraient le médaillon du Roi et les armes de France. Madame de Pompadour venait souvent y acheter elle-même les productions de la Manufacture qu'elle protégeait. Les oeuvres étaient exposées dans les vitrines, à l'exception des créations récentes, mises à part dans une réserve pour Louis XV.

■ « *La salle des gardes* » : Les appartements du Roi occupaient l'angle du bâtiment à l'est de la cour d'honneur. Le Roi pouvait de son salon gagner les ateliers par un escalier



2

réservé à son seul usage ou se rendre directement à la chambre dans laquelle on mettait de côté pour lui les créations récentes.

Dans le même corps de bâtiment se trouve ce que l'on appelait la « salle des gardes » : intéressés et artistes y attendaient le Roi. Sur la gauche se trouvait, d'après le duc de Luynes, une chapelle dont l'autel peut se voir de toutes les pièces de l'appartement du Roi. La salle des gardes s'ouvrait sur l'entrée d'honneur, grande cour pavée fermée de la « grille du Roi ». Le 16 brumaire An II (6 novembre 1793), une société populaire fut créée par la plupart des artistes et ouvriers de la Manufacture, sous la direction de Battelier. Les assemblées se tenaient dans la salle des gardes ; la « cour du Roi » devint la « cour de l'Égalité ».

EXTÉRIEUR

2. La cour du Roi

Une grille flanquée de deux petits pavillons, près de laquelle demeurait en permanence un portier vêtu de la livrée royale et un mur parallèle à la façade du bâtiment principal fermait la cour du Roi. Celle-ci donnait sur le chemin de Bellevue et les carrosses pouvaient y évoluer aisément. Elle est ornée d'une fontaine, due au ciseau d'Adam que Madame de Pompadour avait employé à la décoration de son château de Bellevue.

■ « *La cour d'honneur* » : L'actuelle cour d'honneur, située au deuxième étage, était appelée terrasse parce qu'elle était élevée par rapport à l'entrée. Elle était alors occupée de bâtiments divers : fours employés à la cuisson des pièces, hangars, magasins...

■ « *Le pavillon Lully* » : De l'ancienne propriété de la Guyarde – qui passe pour avoir été, au XVII^e siècle, la maison des champs du musicien Lully, il ne reste pour seul vestige que le pavillon carré qui domine la cour d'honneur et dont les escaliers donnent accès au jardin. L'acte de vente de 1750 fait mention d'un pavillon de « forme carrée couvert d'ardoises » appelé « l'Opéra ». Dans des actes antérieurs, il est désigné sous le nom de la « Chapelle ». Pendant toute la période de la Manufacture, le pavillon est entièrement muré. Il fait fonction de château d'eau et permet l'approvisionnement de la fabrique, gourmande en eau.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

3. La carrière de St-Yrieix-La-Perche

En 1768, deux chercheurs de la Manufacture, Pierre-Joseph Macquer et Robert Millot, découvrent le premier filon conséquent de kaolin en terre française près de Limoges. Cette argile constitue l'élément indispensable de la véritable porcelaine, dite porcelaine dure (le kaolin rentre à plus de 70 % dans sa composition). À Sèvres, la porcelaine dure est commercialisée dès 1770.

4. Le moulin

Le moulin, situé à l'extérieur du bâtiment principal (aile Versailles), est l'atelier chargé de fabriquer la pâte à porcelaine. Les matières premières y sont broyées longuement à l'eau, la matière est décantée, puis raffermie dans les moules en plâtre, qui ont la propriété d'absorber l'eau ; la pâte est ensuite pétrie et maniée avant la livraison dans les ateliers.

5. Le foulage de la pâte

Il s'agit d'une opération de pétrissage afin d'homogénéiser la pâte. Aujourd'hui, elle est effectuée par une machine qui a gardé le nom de « marcheuse ».

6. La préparation des couleurs

Le laboratoire était situé au 3^e étage dans les combles de l'ancienne Manufacture royale. Les couleurs étaient préparées à partir d'oxydes métalliques. Pour le grand feu, le mélange était fondu dans des creusets placés dans le four. Au défournement, les creusets étaient brisés et les blocs de verre coloré étaient concassés puis broyés finement.

LES ATELIERS DE FABRICATION

7. Les mouleurs

Leur atelier était situé au 1^{er} étage. Les mouleurs en plâtre étaient chargés de fabriquer les modèles et les moules en plâtre. Les mouleurs en porcelaine utilisaient les moules pour fabriquer les pièces de formes et d'ornement non tournées.

8. Les garnisseurs

Au XVIII^e siècle, ils fabriquaient les anses, becs, boutons de couvercle et autres garnitures, modelés directement, puis, avec l'avènement du coulage, coulés. Ils étaient également chargés du découpage et des ajours sur la porcelaine non encore cuite.



9



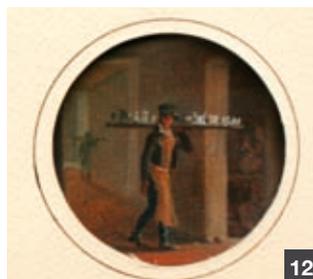
11



14



10



12



13

9. Les tourneurs

Leur atelier était situé au 2^e étage. Le tourneur homogénéise une balle de pâte sur le tour en rotation et la transforme en une forme épaisse, mais précise en diamètre et en hauteur par rapport au dessin d'exécution, réalisé sur place. Cette « ébauche », séchée à l'air est ensuite taillée dans la masse pour aboutir au profil indiqué par le dessin.

10. L'émaillage

Depuis le XVIII^e siècle avec quelques variantes, l'émailleur est chargé d'appliquer une couverte incolore (l'émail) sur les pièces façonnées et cuites en four dit de dégourdi à 980 °C ; la pose est effectuée par immersion rapide de chaque pièce dans le bain d'émail. Le geste du poseur d'émail varie selon la pièce à « tremper ».

11. La sculpture

L'atelier était situé au 2^e étage. Aujourd'hui assimilé dans l'atelier de moulage-reparage, ce métier, issu du XVIII^e siècle, consiste à retoucher les surfaces des sculptures, maintenues humides.

12. Le transport vers les fours

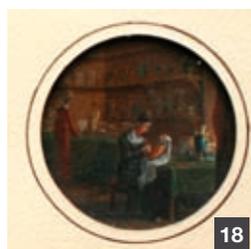
Les fours étaient situés à la hauteur du 2^e étage. Le transport s'effectuait par le port d'une palette chargée sur l'épaule. Les nombreux escaliers ainsi que les 130 mètres de long des couloirs compliquaient certainement la tâche.

13. L'encastage, la préparation à l'enfournement

Ce terme indique encore aujourd'hui les techniques de préparation de l'enfournement dans les fours à haute température : les pièces sont protégées par des étuis réfractaires de différents formats appelés gazettes, empilés les uns sur les autres.

14. Les fours

Les fours sont constitués de deux chambres superposées ; la cuisson à haute température, dite de grand feu (aujourd'hui la plus élevée est de 1 400 °C) est opérée dans la chambre d'en bas ; la cuisson à basse température, dite de petit feu, est effectuée dans le haut du four.



LES ATELIERS DE DÉCORATION

15. L'application des fonds colorés

Les couleurs étaient fabriquées dans les laboratoires de la Manufacture (au 3^e étage). Les couleurs de fonds, de grand et petit feu, se distinguent des couleurs à peindre de petit feu. L'application se faisait à l'aide d'un mordant, une espèce de colle dont on enduisait la pièce et qui recevait la poudre de couleur. La répartition uniforme de la couche de peinture était effectuée à l'aide d'une brosse en poils de blaireau.

16. Les peintres

Les ateliers étaient situés, au 3^e étage, sous les combles. Le peintre disposait d'un modèle et d'une palette : un échantillonnage de couleurs. Les pinceaux étaient montés sur place. Le peintre recomposait, puis centrait le contour du décor à l'aide du poncif, un papier transparent, et du fusain. Après une première cuisson qui affaiblissait les couleurs, le peintre peignait à nouveau sa composition pour une cuisson successive.

17. Les moufles

Jadis, le moufle était une sorte de double paroi construite sur un foyer ou bien dans un four, formant ainsi un récipient étanche dans lequel on cuisait les pièces à l'abri des flammes. Le moufle est aussi appelé four de peinture.

18. Les brunisseuses

Pratiqué par des femmes, le brunissage ou lissage de la surface dorée, sert à redonner sa brillance à l'or pur, mat après cuisson, à l'aide de pierres semi-précieuses, l'agate et l'hématite serties sur un manche en bois.



19

LA VISITE OFFICIELLE

19. Le plateau central

Il représente la visite de Louis XVIII le 25 juin 1816. La scène se situe dans le salon d'exposition et de vente (aujourd'hui la Grande Bibliothèque). Le directeur de la Manufacture, Alexandre Brongniart présente au Roi un des peintres renommés de la maison, « Marie-Victoire Jaquotot qui tient dans ses mains une copie du tableau de « La Vierge à l'Enfant avec le petit saint Jean-Baptiste » dite « La Belle Jardinière » d'après Raphaël¹ ».

Derrière le Roi se trouve tout son état major. La scène est encadrée par deux candélabres de l'Impératrice Marie-Louise. Au centre se trouve un vase Médicis qui devait célébrer le mariage de Napoléon et de l'Impératrice. Sur la table d'exposition sont placées les plus

belles pièces réservées au roi parmi lesquelles se distingue un vase Clodion, vase fuseau à fond rouge. La disposition des assiettes est caractéristique d'Alexandre Brongniart. Au fond de la pièce se détache l'écusson royal avec les fleurs de lys et le fond bleu.



Portrait de Marie-Victoire Jaquotot, miniature sur ivoire, par Étienne-Charles Le Guay, son professeur et son mari.

Marie-Victoire Jaquotot
1772-1855

Maitresse femme, aimable et spirituelle selon les uns, autoritaire et fière selon les autres, Marie-Victoire Jaquotot est agréée « peintre de figures » à la Manufacture de Sèvres. Elle fait partie de la catégorie la plus élevée de la hiérarchie des genres et la mieux payée. En 1816, au début du règne de Louis XVIII, elle est nommée « Premier peintre sur porcelaine du Roi ». Sa spécialité est la copie sur plaque de porcelaine de tableaux anciens. « La copie sur porcelaine de tableaux remarquables doit être l'une des attributions de la Manufacture nationale. Au nombre des services les plus essentiels qu'une des branches de l'art céramique, la porcelaine, peut rendre aux arts du dessin, c'est la transmission la plus complète sous tous les rapports et le plus inaltérable des chefs d'œuvre de la Peinture². »

1. MNS, Vbb 5, registre des présents, f° 10 v, livré au Roi le 26 juin 1816 à l'occasion de sa visite de la Manufacture. Un plateau rectangulaire représentant « La Belle Jardinière » d'après Raphaël peint par Madame Jaquotot, réalisé d'après étude au Musée du Louvre.

2. Rapport rédigé par Alexandre Brongniart en 1835 in Anne Lajoix, Marie-Victoire Jaquotot, 1772-1855, peintre sur porcelaine, Société de l'histoire de l'art français, tome XVIII, Troyes, Le Trait d'Union-Florence Hatier, 2006, p 55.

Références

La Manufacture de porcelaine

Marcelle Brunet, *L'œuvre de Jean-Charles Develly à la Manufacture de Sèvres de 1813 à 1848*, thèse sous la direction de M. le Professeur Pierre Verlet, École du Louvre, 1947, 277 p.

Pierre Ennès, *De Vincennes à Sèvres, l'année 1756*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2006, 64 p.

Anne Lajoix, *Marie-Victoire Jaquotot, 1772-1855, peintre sur porcelaine*, Société de l'histoire de l'art français, tome XVIII, Troyes, Le Trait d'Union-Florence Hatier, 2006, 244 p.

Georges Lechevallier-Chevignard, *La Manufacture de porcelaine de Sèvres, histoire de la manufacture 1738-1876*, Paris, H. Laurens, 1908, 168 p.

Tamara Préaud, Antoine d'Albis, *La porcelaine de Vincennes*, Paris, Éditions Adam Brio, 1991, 240 p.

Tamara Préaud, « La Manufacture de Sèvres au XVIII^e siècle », *Monuments historiques*, n° 128, août-septembre 1983, p.46-51.

« Sèvres – manufacture et musée », *Connaissance des arts*, Hors Série, n° 293, Paris, 2006, 66 p.

Sèvres – 1740, Manufactura Sèvres 1740-2006, (catalogue d'exposition), Diputation Provincial de Zaragoza, 2006, 426 p.

L'École normale supérieure de jeunes filles

André Chervel, *Histoire de l'agrégation, Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris, INRP, éditions KIMÉ, 1993, 296 p.

Françoise Mayeur, « Une École sœur ? », in Jean-François Sirinelli (sld), *École normale supérieure, le livre du bicentenaire*, Paris, PUF, 1994, 456 p.

Dossier de carrière d'Anna Amieux, (Archives nationales F/17/24471).

À l'École de Sèvres 1938-1945, bulletin des Amis de Sèvres, Paris, mars 1995, 100 p.

Jubilé des lycées et des collèges de jeunes filles et de l'École de Sèvres, Paris, Librairie Alcan, 1911, 125 p.

Le cinquantenaire de l'École de Sèvres, 1881-1931, Sèvres, ENS de Sèvres, 1932, 459 p.

Livre-Souvenir (1881-1906), École normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud, Paris, 1907, 372 p.

Lycée de Sèvres, 1921-1991, éditions Les amis de Sèvres, 1991, 96 p.

Une demeure, une femme : le CIEP de 1945 à 1966, recueil de textes en hommage à Edmée Hatinguais, les éditions ESF, 1971, 312 p.

Le Centre international d'études pédagogiques

Ouvrages généraux et témoignages

Paulette Armier, *Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et l'enseignement en France de 1945 à 1975*, thèse sous la direction de M. le Professeur Snyders, Université Paris V Sorbonne, 1983, 619 p.

Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (sld), *Lycées, lycéens, lycéennes. Deux siècles d'histoire*. Lyon, INRP, 2005, 501 p.

Daniel Coste (coord.), *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945*, Paris, Hatier, 1984, 255 p.

Louis Cros (sld), *Un pionnier en éducation : Gustave Monod - les classes nouvelles de la Libération*, hommage collectif rendu par Georges Canguilhem, Jean Delannoy, Jean Ferrez, Louis François [etc], Comité universitaire d'information pédagogique, Paris, CUIP-CEMEA, 1981, 178 p.

Tristan Lecoq, Annick Lederlé, *Gustave Monod. Une certaine idée de l'école*, Sèvres, CIEP, 2009, 104 p.

Jean-Pierre Rioux (sld), *Deux cents ans d'Inspection générale, 1802-2002*, Paris, Fayard, 2002, 418 p.

Le BELC a 40 ans, Sèvres, CIEP, 2007, 96 p.

Le livre du cinquantenaire, Sèvres 1945-1995, Sèvres, Amis de Sèvres, 1996, 333 p.

Articles

Guy Caplat, « Pour une histoire de l'administration de l'enseignement en France », in *Histoire de l'éducation* n° 22, Paris, INRP, mai 1984, p. 27-58.

Daniel Coste, « Recherche universitaire et enseignement du français langue étrangère. À propos d'une rencontre de 1961 », *Langue française*, Paris, Larousse, année 1998, volume 117, numéro 1, p 82-98.

Marjolaine Dupuy – *Compte-rendu et synthèse de documents au DALF : pour une refonte des grilles d'évaluation* – 2004 – Lyon2, chap 1, § 44.

« 1967-1997 : 30 ans de stages BELC », *Le français dans le monde*, spécial anniversaire, n° 290, Paris, Hachette, 1997, 48 p.

Gustave Monod, « La Probité intellectuelle dans l'enseignement secondaire », [rapport présenté au Congrès du christianisme social à Marseille le 1^{er} novembre 1924], Alençon, 1924, 28 p.

Jean Tulard et Guy Thuillier, *Bulletin de l'Association pour l'histoire de l'administration française*, n° 5, 1981, p. 12 et 13.

Documents d'archives

Bulletin officiel n° 42 du 20 août 1945, Enseignement du second degré, p. 3027.

Création du Centre international d'études pédagogiques, 30 juin 1945, archives du CIEP.

Circulaire du 16 novembre 1944.

Témoignage de Mme Moderne-Monod, 1961, archives du CIEP.

Crédits

Archives de la Manufacture de Sèvres© p. 13 hd, p. 17 b, p. 18b, p. 19 bg, bd, p. 20 bg, p. 21 hd, bg, bd, p. 22 h, p. 23 h, p. 24-25 h, p. 27 hg, hd, p. 30 hg, p. 31 hg, hd, m, p. 32 hg, hm, p. 33 hg, hm, m, bm, p. 35 hd, bd, mh, m, mb, p. 38 hd, hg, p. 54 h.

Archives de la ville de Sèvres© p. 20 hg.

Collection du CIEP© p. 8, p. 11 hd, p. 18 h, p. 35 hg, bg, p. 37 h, p. 40, p. 42 hg, p. 43 hg, p. 44 hg, p. 46 hg, hd, m, p. 47 hd, m, p. 48 hg, hm, hd, p. 49 hg, hm, hd, mg, mm, md, p. 50 hm, mg, bg, p. 51 hm, bm, p. 52 hg, hd, p. 53 hg, mg, md, p. 54 m, p. 55 hg, hd, p. 58 hg, hm, hd, p. 59, p. 60 hg, p. 61 h, p. 64 hg, p. 66, p. 67 m, p. 68 hm, p. 69 hd, hg, p. 70 hg, mg, bg, p. 71 hg, hm, hd, p. 72 hg, mg, bg, p. 73 , hd, md, bd, p. 74 hd, hm, hg, mg, md, p. 75 bd, p. 76 hg, mg, bg, hd, p. 77 hd, mh, m, mb, p. 78 hg, mh, m, mb, p. 79 hg, hd, p. 80 mg, md, bd, p. 81 hg, hd, m, p. 82 hg, mg, p. 83 hd, p. 84 hg, p. 85 hd, md, bd, p. 86 hg, mg, bg, p. 87 h, md, p. 88 hg, mg, p. 89 hm, p. 90 hg, hm, p. 91 hg, p. 93 hg, hd, md, p. 95 hg, hd.

Bibliothèque de l'École nationale des Ponts et Chaussées© p. 24 bd, bg, p. 25 bd, bm, bg.

Collection Fondation Reid Hall© p. 62 h, m.

Collection privée, Paulette Libermann© p. 61 b.

Collection privée, famille Monod© p. 68 hg.

Collection Sèvres-Cité de la Céramique© p. 10 hg, p.26 hm, hd, p. 34 hg, hm, hd, p. 38 b, p. 39 série hbm, p. 99 h.

Domaine public© p. 13 hm, p. 14 mg, p. 36 m, p. 41 m, p. 42 m, p. 43 m, b, p. 65 b.

École normale supérieure, archives de l'association des Sévriennes© p.11 hg, p. 44 hd, p. 45 hg, p. 47 hg, p. 50 hg, p. 51 hd, bd, p. 63 hg, hd, mh, mb, mg, m, p. 65 hd, mg, md.

Munich, Alte Pinakothek / Cliché Blauel/Gnammm – ARTOTHEK© p. 19h.

Musée de Céramique de Sèvres© p. 14 bg, p. 15 hg, p. 16 hg, p. 22 b, p. 28 hg, hm, bg, p. 29 m, p. 30 hm.

Musée du Louvre© p. 26 hg, p. 105 bd.

Musée Albert Kahn-département des Hauts-de-Seine© p. 56 hg, p. 57 hg, hd, m, b.

Nancy, musée des Beaux-Arts /Cliché C. Philippot© p. 23 m.

Sophie Zénon© p. 15 md, p. 17 h, p. 27 m, p. 36 hg, hm, hd, mg, p. 100 hg, p. 101 hg, p. 102 hg, hm, hd, mg, m, md, p. 103 hg, hm, hd, mg, m, md, p. 104 hg, hd, mg, md, p. 105 h.

Remerciements

Nos remerciements vont à :

David Caméo, directeur général de Sèvres – Cité de la céramique, et Laurence Maynier, déléguée au développement culturel pour avoir facilité nos recherches, prêté de nombreux clichés, témoigné leur enthousiasme et soutenu ce projet.

Tamara Préaud, ancienne archiviste de la Manufacture de Sèvres pour le temps qu'elle nous a consacré et pour ses conseils historiques.

Barbara de Montaïgu, ancienne chargée de communication de la Manufacture pour sa disponibilité et ses conseils techniques.

Sophie Zénon, photographe, complice et amie, pour l'usage gracieux de son travail sur les archives de la Manufacture.

François Kosciuko-Morizet, maire de Sèvres, et ses collaborateurs pour nous avoir facilité l'utilisation de documents iconographiques.

Françoise Dauphagne, documentaliste de l'École normale de la rue d'Ulm, pour nous avoir ouvert les archives de l'Association des Sévriennes.

Mihaela Bacou, de la Fondation Reid Hall, pour son témoignage.

Gilles Baud-Berthier, directeur du Musée Albert Kahn, pour l'utilisation de la reproduction d'autochromes.

Toute notre reconnaissance et notre gratitude à Marie-Laure Poletti pour son regard critique et son travail éditorial, à Pascal Fauchon pour sa traque des coquilles typographiques ainsi qu'à tous les personnels du CIEP qui nous ont accompagnés tout au long de ce projet et y ont contribué de près ou de loin.

Maquette : Alain Chevallier.



Achévé d'imprimer
1er trimestre 2010

Le CIEP à Sèvres

Une histoire plurielle d'un lieu singulier

Établissement singulier et unique au sein du paysage institutionnel et éducatif français, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) s'est construit comme un organisme vivant. Creuset de la réforme éducative, c'est un lieu dédié à la comparaison et à l'ouverture internationale, un espace de réflexion sur les questions qui traversent et taraudent le système éducatif, un instrument de promotion de l'expertise française en éducation et en langues. Le CIEP est l'opérateur à l'étranger des ministères chargés de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur. Il est de son temps, s'y développe, y participe ; stable en apparence, derrière des murs chargés d'histoire, il évolue sans cesse.

Le CIEP hérite d'une histoire plurielle, fidèle à la mémoire des lieux qui ont abrité la Manufacture de porcelaine et l'École normale de jeunes filles de Sèvres, faite de sédimentation de l'art, de la règle et du savoir. Ceux qui y travaillent aujourd'hui le font vivre au quotidien, portés par la longue histoire d'un lieu toujours respectueux du métissage des lectures, des identités et des expériences.